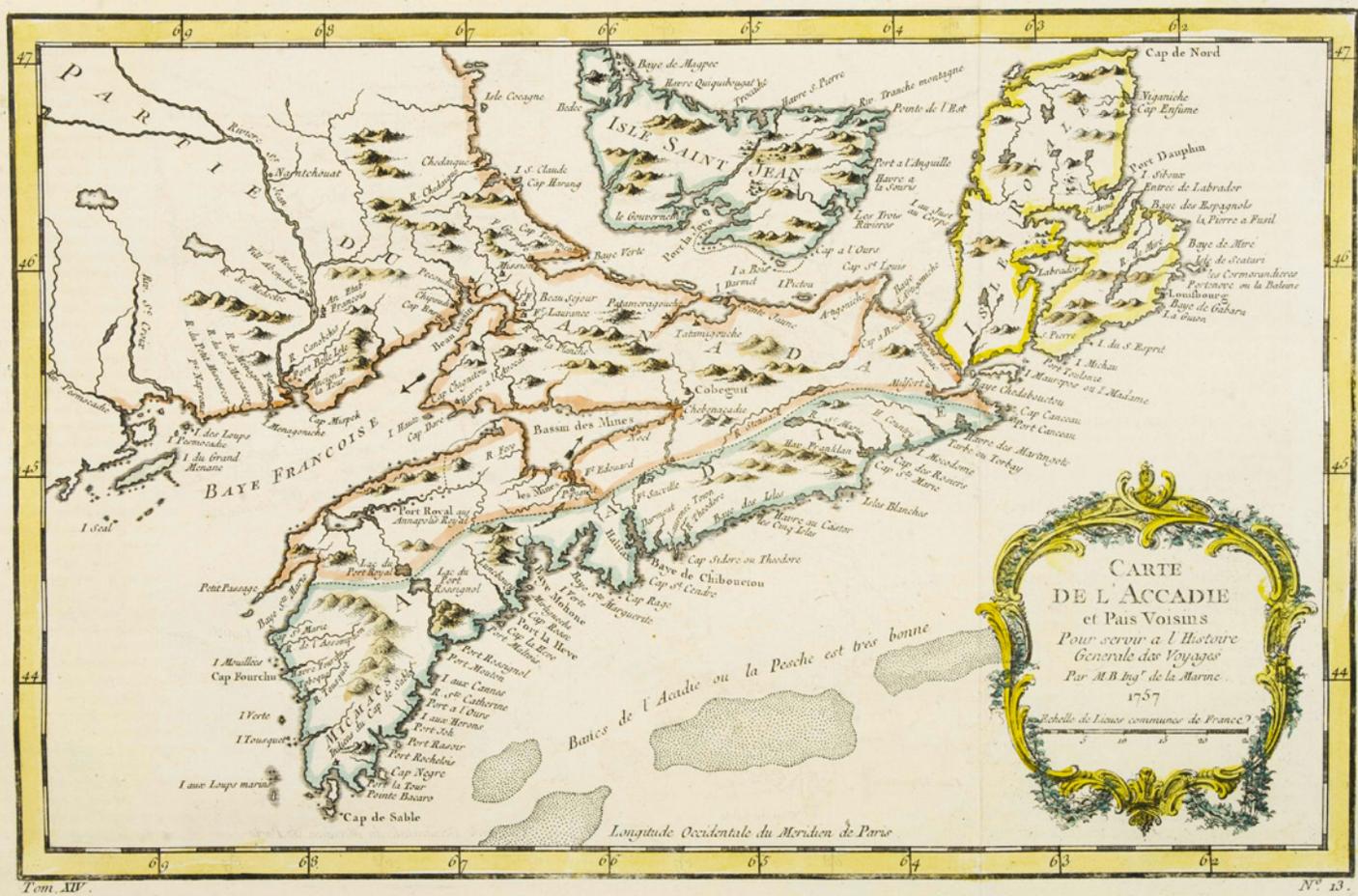




L'Ancêtre

Les Acadiens du *Pembroke* Esther Pariseau, religieuse, architecte Paul Perot – Marie Chrestien

VOLUME 48, NUMÉRO 338, PRINTEMPS 2022 12,50 \$
Envoi de publication canadienne. Numéro de convention 40037597. Port de retour garanti, L'Ancêtre, C. P. 9066, succ. Sainte-Foy, Québec (Québec) G1V 4A8



CAP-AUX-DIAMANTS

La revue d'histoire du Québec

**PÊCHE, MÉTALLURGIE
ET SEXUALITÉ...
PLACE À LA RELÈVE
EN HISTOIRE!**

ABONNEZ-VOUS
AU **418 656-5040**

revue.cap-aux-diamants@hst.ulaval.ca



Visitez le site web :
www.capauxdiamants.org



Suivez-nous
sur Facebook!

NUMÉRO ACTUELLEMENT EN KIOSQUE

SERVICES

Impression numérique
Impression grand format
Impression d'enseigne
et remplacement
Impression de plans
Sérigraphie
Reproduction d'œuvre d'art
Laminage
Découpe numérique
Lettrage de véhicule
Lettrage de vitrines
Numérisation grand format
Fusion de documents
Finition
Finition manuelle
Préparation postale
Ciblage démographique



Groupe **etr**

MAISON DE PRÉPARATION POSTALE
CENTRE NUMÉRIQUE - AFFICHAGE

numeriCca



PLANOTECH
Reproduction et impression numérique de plans



SOCIÉTÉ DE GÉNÉALOGIE DE QUÉBEC 1961–2022

Adresse postale : C. P. 9066, succ. Sainte-Foy, Québec (Québec) G1V 4A8

Adresse municipale : 1055, rue du Séminaire, local 4240, Pavillon Louis-Jacques-Casault, Université Laval, Québec (Québec) G1V 5G8

Téléphone : 418 651-9127 Courriel : sgq@uniserve.com Site : www.sgq.qc.ca



CONSEIL D'ADMINISTRATION 2021 – 2022

Président	Guy Auclair (4443)
Vice-président	Michel Keable (7085)
Secrétaire	Martine Guillot (7137)
Trésorier	Michel Turcotte (7406)
Administrateurs	Ginette Anderson (7371)
	Louis Houde (2870)
	Yvon Lacroix (4823)
	Michel Parcel (7807)
	Solange Talbot (6559)

Conseiller juridique

M^e Serge Bouchard

Direction des comités

Centre de documentation Mariette Parent (3914)

Conférences Pierre Soucy (5882)
Roger Barrette (2552)

Communications

et publicité Louis Houde (2870)

Éditions et publications Guy Parent (1255)

Expédition Louis Poirier (5290)

Saisie des données Louise Tucker (4888)

Formation Michel Parcel (7807)

Héraldique Mariette Parent (3914)

Informatique Yvon Lacroix (4823)

Registraire Solange Talbot (6559)

Revue *L'Ancêtre* Michel Keable (7085)

Service à la clientèle Guy Auclair (4443)

Service de recherche,
d'entraide et
de paléographie Jeanne Maltais (6255)

Trésorerie Michel Turcotte (7406)

Adjointe Lucie Roy (7713)

Encaissement Suzanne Laroche (7224)

Inventaire Louis Poirier (5290)

L'Ancêtre, revue officielle de la Société de
généalogie de Québec, est publié quatre fois par année.

Cotisation

Canada Adhésion principale* : 50 \$

Amérique
sauf Canada Adhésion principale* : 65 \$ canadien

Europe Adhésion principale* : 70 \$ canadien

Membre associé demeurant

à la même adresse : demi-tarif

* Ces adhérents reçoivent la revue *L'Ancêtre*.

Note

Les cotisations des membres sont renouvelables

avant le 31 décembre de chaque année.

Page couverture :

Carte de l'Acadie de 1757 par Jacques-Nicolas Bellin (1703-1772). Domaine public.

Source : [www.wikiwand.com/fr/Acadie_\(Nouvelle-France\)](http://www.wikiwand.com/fr/Acadie_(Nouvelle-France)).

L'Ancêtre 2021 – 2022

COMITÉ DE L'Ancêtre

Rédaction

Directeur Michel Keable (7085)

Rédacteurs Jean-François Bouchard (1792)

France DesRoches (5595)

Coordonnatrice Diane Gaudet (4868)

Autres membres

Catherine Audet (7774)

Rémi d'Anjou (3676)

Daniel Fortier (6500)

Jacques Fortin (0334)

Claire Lacombe (5892)

Jeanne Maltais (6255)

Chroniqueurs

Marc Beaudoin (0751)

Denis Beauregard

Daniel Fortier (6500)

Jeanne Maltais (6255)

Lise St-Hilaire (4023)

Mariette Parent (3914)

André-Carl Vachon

Collaborateurs et collaboratrices

Camille Boily (8269)

Suzanne Déry (8206)

Jocelyne Gagnon (3487)

Éric Kavanagh (8224)

Jean-Paul Lamarre (5329)

Les textes publiés dans *L'Ancêtre*
sont sous la responsabilité de leur auteur.
Ils ne peuvent être reproduits sans le
consentement de la SGQ et de l'auteur.

Conception de la mise en page et des couvertures de la revue

Omnigraphe, infographie d'édition

Imprimeur

Groupe ETR, Québec

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales

du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

ISSN 0316-0513

SOMMAIRE

Attestation – Familles souches de Québec	146
Une histoire de banc d'église aux conséquences déplorables pour Moïse Poulin et sa famille	147
Un exercice de logique : la famille française de l'ancêtre François Dumas ...	153
Hommage à Paul Perot dit La Gorce et Marie Chrestien	165
Pionniers et pionnières pour lesquels l'année de l'arrivée en Nouvelle-France est connue	180
Qui est le père de Véronique Simard, épouse de Nicolas Verret?	181
Ces femmes au service de la communauté Esther Pariseau (Parizeau), Mère Joseph du Sacré-Cœur, missionnaire et première femme architecte du Nord-Ouest américain	185
Paléographie	190
L'héraldique à Québec Les armoiries de Luc Letellier de Saint-Just ...	192
Au fil des recherches Généalogie et archives. Mais lesquelles? ...	195
La bibliothèque vous invite... À lire sur le thème... Les presbytères	197
Les Acadiens Les Acadiens déportés du <i>Pembroke</i>	199
ADN et généalogie Comment fonctionne l'ADN (Y SNP)	203

Attestation

Familles souches de la ville de Québec

Une activité réalisée dans le cadre du 60^e anniversaire de la SGQ

À l'occasion du 60^e anniversaire de la Société de généalogie de Québec, en 2021, un programme a été lancé pour souligner la présence continue durant les 150 ans précédant la naissance de la SGQ – donc de 1811 à 1961 – de représentants d'une lignée patrilinéaire ou matrilinéaire dans les limites de la ville de Québec telles qu'elles étaient en 1961.

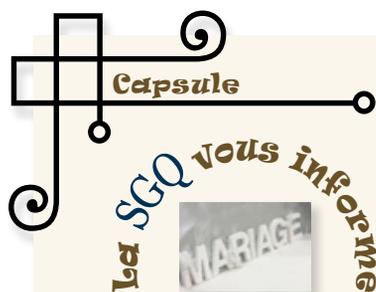
Plusieurs lignées ont été proposées, mais une seule remplissait toutes les conditions d'obtention de l'attestation. Cette dernière, proposée par M^{me} Hélène Duval, décrit la lignée patrilinéaire de M^{me} Marthe Larose (Marie Françoise Diana Marthe Larose, selon l'acte de baptême).

Une attestation de famille souche de la ville de Québec sera donc décernée à M^{me} Larose dès que les circonstances le permettront.

La lignée patrilinéaire de M^{me} Larose, telle que validée par l'équipe du service de recherche, d'entraide et de paléographie, se lit ainsi :

Nom et prénom	Date et lieu du baptême	Parents
Fournier, Emery Amien	6 août 1731 Besançon, Doubs, France	Jean-Baptiste Amien, Pauline Fournier
Fournier dit Larose, Jean-Baptiste	24 juin 1761 Rivière-des-Prairies, Montréal	Emery Fournier, Marguerite Guenet
Fournier dit Larose, Louis	3 juin 1788 Notre-Dame de Québec	Jean-Baptiste Fournier dit Larose, Marie-Marthe Jackson
Fournier dit Larose, Louis	30 octobre 1815 Notre-Dame de Québec	Louis Fournier dit Larose, Angélique Kilburg
Fournier dit Larose, Louis Toussaint	1 ^{er} novembre 1850 Notre-Dame de Québec	Louis Fournier dit Larose, Marie-Émilie Poulin
Larose, Joseph Téléphore Adélard	15 septembre 1886 Notre-Dame de Québec	Louis Toussain Fournier dit Larose, Adéline Turgeon
Fournier, Marthe	8 février 1924 Notre-Dame de Québec	Adélard Larose, Marie Rose-Anna Genois

L'activité a été coordonnée par le Service de recherche, d'entraide et de paléographie.



Mariages du Québec 1926–1997

Cette base de données contient environ 2,5 millions d'inscriptions, soit la très grande majorité des mariages survenus au Québec entre 1926 et 1997. Sa consultation est réservée exclusivement à nos membres qui possèdent leur identifiant et leur mot de passe.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de la SGQ: www.sgq.qc.ca. Après vous être identifiés, choisissez l'onglet **Bases de données**, « Nos bases de données » puis cliquez sur « Mariages du Québec 1926-1997 ».



Une histoire de banc d'église aux conséquences déplorables pour Moïse Poulin et sa famille

Réjeanne Pouliot (7999), arrière-arrière-petite-fille de Moïse Poulin

Originaire de Saint-Laurent, île d'Orléans, l'auteure a obtenu un baccalauréat en sciences appliquées de l'Université Laval en 1983 et une maîtrise en administration des affaires en 1985, également de la même université. Presque toute sa carrière s'est déroulée au gouvernement du Québec, principalement dans le domaine du développement industriel, et ce, jusqu'à sa retraite en 2020. De 2011 à 2017, Réjeanne Pouliot a été la rédactrice principale du bulletin *Le Foretier* de l'Association des familles Fortier. Depuis son adolescence, la généalogie est sa passion, et plus particulièrement la tradition orale qu'elle considère comme un outil essentiel pour réaliser une histoire de vie autour des ancêtres.

Résumé

À l'époque du régime seigneurial, on accordait des privilèges aux seigneurs et à leur famille dans les églises, notamment le banc d'honneur et l'inhumation sous l'église. La famille Poulin de Sainte-Famille, île d'Orléans, a compté trois générations de seigneurs. Malheureusement, un imbroglio sur le titre du banc d'honneur à l'église et l'absence d'un règlement à l'amiable entraînent des poursuites judiciaires entre un paroissien, Moïse Poulin, frère du seigneur Alexandre Poulin, et la Fabrique de Sainte-Famille, au milieu du XIX^e siècle. Ce conflit s'échelonna sur une période de dix ans. Moïse gagna sa cause et la Fabrique fut condamnée à payer les frais des procès. Toutefois, les conséquences humaines de cette saga judiciaire furent déplorables pour Moïse et les membres de sa famille. La trame de fond de cette histoire fut racontée maintes fois dans la famille de l'auteure, car Moïse était son arrière-arrière-grand-père.

Durant le régime seigneurial, les privilèges accordés aux seigneurs et à leur famille dans les églises, notamment le banc d'honneur et l'inhumation sous l'église, pouvaient susciter des animosités, voire des conflits entre les seigneurs et le reste de la société en milieu rural¹. Ces conflits se terminaient parfois devant les tribunaux. Les insulaires de l'île d'Orléans ont maintes fois entendu parler de la saga judiciaire entre la Fabrique de Sainte-Famille et son paroissien Moïse Poulin au sujet du droit d'usage du banc seigneurial².

Tout d'abord, il faut comprendre que, jadis, pour mesurer l'importance de quelqu'un, son influence et son rôle social, on pouvait en partie se fier à l'emplacement de son banc à l'église³. Nul ne pouvait réclamer un banc dans l'église paroissiale sans détenir un titre de la Fabrique. Les bancs se louaient publiquement aux enchères. Ils étaient accordés au plus offrant et la location était à vie, payée selon une rente annuelle. Le banc devenait vacant notamment par le décès du concessionnaire.



Église de Sainte-Famille, île d'Orléans, 2013.
Photo fournie par l'auteur.

1. LABERGE, Alain, et Benoît GRENIER. *Le régime seigneurial au Québec 150 ans après, Bilans et perspectives de recherches à l'occasion de la commémoration du 150^e anniversaire de l'abolition du régime seigneurial*, Québec, Centre interuniversitaire d'études québécoises, 2009, p. 16.
2. ROY, Pierre-Georges. *L'île d'Orléans*, Québec, Ls-A. Proulx, 1928, p. 181-183 ;
POULIN, Joseph-Philippe. *Troisième centenaire de la famille Poulin au Canada 1630-1930*, Québec, 1939, p. 218-223 ;
LÉTOURNEAU, Raymond. *Sainte-Famille l'ainée de l'île d'Orléans*, Corporation des Fêtes du Tricentenaire de Sainte-Famille, île d'Orléans, 1984, p. 496-501.
3. GARANT, André. *Les bancs d'église*, Patrimoine Beauceville et environs, <https://fr-ca.facebook.com/Beauceville/posts/1315562435248942>. Consulté le 8 avril 2019.

Les sommes générées par leur location dans l'église constituaient la principale source de revenus des fabriques⁴.

Terre des Poulin à Sainte-Famille, île d'Orléans

Moïse Poulin, douzième et dernier enfant de la famille de Louis (1778)⁵ et Marie-Anne Létourneau, est né le 17 avril 1817 à Sainte-Famille, île d'Orléans⁶. Son père était l'unique garçon d'une famille de sept enfants du couple Louis Poulin (1753) et Catherine Pélagie Perrault⁷. Le père de Moïse était meunier et seigneur de Sainte-Famille et de Saint-Jean. Il avait hérité de ce titre le 19 novembre 1817, lors du décès de son grand-père. Au décès de son père le 17 août 1839, son frère Alexandre hérita de la seigneurie⁸.

Le grand-père de Moïse, prénommé également Louis (1753), acquit le 12 février 1805 de Malcom Fraser ses droits et titre pour la seigneurie de ces deux paroisses. Il était meunier pour le seigneur Fraser, tout comme l'avait été son arrière-grand-père, prénommé lui aussi Louis (1727), pour le précédent seigneur, James Murray. L'arrière-grand-père fut meunier de 1765 à 1772, soit de son arrivée à Sainte-Famille, avec son épouse Dorothee Cloutier et ses enfants, jusqu'à son décès⁹; la plupart de leurs enfants étaient nés à Château-Richer¹⁰.

En 1767, Louis Poulin (1727), meunier, époux de Dorothee Cloutier, acquiert à Sainte-Famille une terre de 1½ arpent (17 perches). Il y fait construire une maison de pierre¹¹. Au fil des années, la famille Poulin augmente la mesure de front de la terre à 3 arpents (30 perches). Cette terre part du fleuve et se termine presque au centre de l'île d'Orléans, soit à la rivière Bellefane. Sur ce lot n° 138, sont érigés des bâtiments de ferme et la résidence familiale, qui devient manoir seigneurial en 1805, dont la dimension était de 21 sur 62 pieds en 1861¹². La terre est localisée à environ 1150 pieds (350 mètres) à l'ouest de la route du Mitan et de l'église de Sainte-Famille¹³.



Localisation de la terre des Poulin à Sainte-Famille île d'Orléans. Cadrage faite par l'auteure.

Source: <https://sigale.ca/main.aspx?mrc=200#>

Famille Poulin et Ferland

Édélire Ferland est la fille de Pierre, écuyer-capitaine de milice, et Marguerite Myrand. Cadette et seule fille d'une famille de huit enfants, elle est née le 7 mars 1823 à Saint-Pierre, île d'Orléans¹⁴. Sa mère avait seulement une sœur, Élisabeth, qui a épousé Louis Aubin et est demeurée également à Saint-Pierre¹⁵.

Moïse Poulin, âgé de 27 ans, épouse Édélire, âgée de 22 ans, le 21 février 1843 à Saint-Pierre^{16, 17}. Moïse est agriculteur sur la terre de ses ancêtres Poulin. Il continue d'habiter le manoir avec sa mère et sa nouvelle famille. Le 19 juin 1841¹⁸, Marie-Anne Létourneau, veuve de Louis (1778), et son fils Alexandre avaient légué chacun leur moitié de la terre n° 138 à Moïse. Entre 1845 et 1858, le couple Poulin-Ferland

4. ROUSSEAU, Louis, et Frank William REMIGGI. *Atlas historique des pratiques religieuses: le sud-ouest du Québec au XIX^e siècle*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1998, p. 98.

5. Les références à Louis Poulin sont suivies de l'année de naissance de chacun étant donné que trois personnes se prénomment ainsi.

6. PRDH, fiche n° 79411.

7. PRDH, fiche n° 47683.

8. CHASSÉ, Béatrice. *Les moulins de Sainte-Famille*, Québec, Ministère des Affaires culturelles, 1986, p. 54 et suiv.

9. *Ibid.*

10. PRDH, fiche n° 88020.

11. BAnQ. *Inventaire de Louis Poulin*, minutier de Antoine Crespin, le 27 juillet 1786.

12. BAnQ. *Inventaire des biens de la communauté entre Moïse Poulin et Édélire Ferland son épouse*, minutier de Gabriel Dick, le 20 mai 1861, contrat n° 2918.

13. Matrice graphique de la MRC de l'île d'Orléans, <https://sigale.ca/main.aspx?mrc=200#>. Consulté le 20 décembre 2020.

14. PRDH, fiche n° 101422.

15. PRDH, fiche n° 88846.

16. *Généalogie Québec*, www.genealogiequebec.com. Consulté le 20 décembre 2020.

17. BAnQ. *Contrat de mariage entre Moïse Poulin et Édélire Ferland*, minutier de Nazaire Larue, 14 février 1843, n° 2916.

18. BAnQ. *Donation par Marie-Anne Létourneau à Alexandre Poulin*, minutier notaire Nazaire Larue, 19 juin 1841, n° 2588; *Cession par Alexandre Poulin à Moïse Poulin*, minutier Nazaire Larue, le 19 juin 1841, n° 2591.

aura neuf enfants : trois garçons et six filles. Seuls trois enfants dépasseront l'âge de 17 ans¹⁹.

Saga judiciaire de bancs d'église à Sainte-Famille²⁰

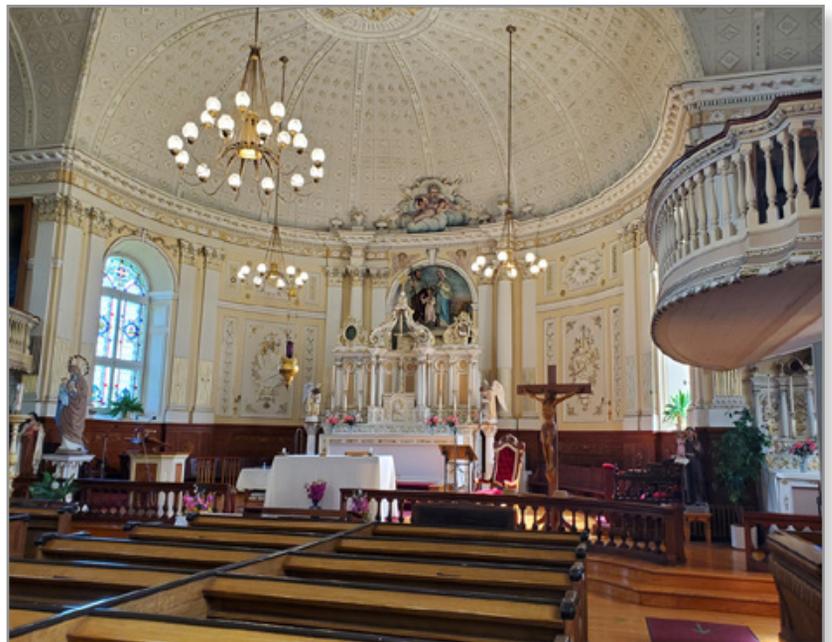
En 1779, Malcom Fraser avait acheté la seigneurie de l'île d'Orléans. Protestant et étranger à cette paroisse, il n'occupa jamais le banc seigneurial dans l'église de Sainte-Famille, comme il en avait le droit. Fraser en fit plutôt profiter son meunier, Louis (1753), époux en premières noces de Catherine Pélagie Perrault. Le banc seigneurial était situé à la place d'honneur dans l'église, soit dans la rangée de l'épître, du côté droit. En 1805, Louis (1753), âgé de 52 ans, époux en secondes noces d'Angélique Loiseau depuis 1794, acquit de Fraser, âgé de 72 ans, ses droits et titre pour la seigneurie.

Auparavant, en 1803, la Fabrique de Sainte-Famille considéra qu'il y avait un espace libre important entre les premiers bancs de la nef et la balustrade. Ainsi, cinq nouveaux bancs furent ajoutés, le banc seigneurial devenant ainsi le banc n° 2; Louis (1753) en conserva cependant l'usage. Ces nouveaux bancs furent tous vendus à la criée et Louis (1753) fit l'acquisition du banc n° 1, celui devant le sien, pour son fils Louis (1778), marié depuis quelques années avec Marie-Anne Létourneau. Toutefois, la Fabrique ne consigna pas dans ses livres que ce nouveau banc pouvait devenir automatiquement le banc seigneurial.

Les années passèrent. Le seigneur Louis (1753), époux en troisièmes noces de Louise Ruel, décéda en 1817; son fils Louis (1778) hérita du titre de seigneur. À son décès en 1839, le titre passa à son fils Alexandre, à qui revinrent les traditionnels honneurs. Alexandre Poulin, seigneur, occupait le banc n° 1; sa mère, l'épouse de l'ancien seigneur, occupait le banc n° 2, où prenait également place son autre fils Moïse. La nécessité de résoudre cet imbroglio se présenta au décès de Marie-Anne Létourneau, veuve de l'ancien seigneur, le 6 juin 1848. Elle fut inhumée dans l'église, du côté de l'épître. Un des deux bancs devenait alors disponible; la Fabrique vendit le banc n° 2 aux enchères, selon la pratique établie. Celui-ci fut adjugé à Jean-Baptiste Létourneau au prix de 119 livres et 20 sols. Aussitôt après la vente, Moïse Poulin annonça qu'il allait *retraire* (faire retirer) le banc, en invoquant la préférence que la loi et l'usage reconnaissent aux enfants à la mort des adjudicataires. La rente annuelle était de 4 livres et 20 sols.

Le titre définitif ne fut pas immédiatement octroyé au *retrayant* parce que la Fabrique voulait préalablement s'assurer que le seigneur avait droit à ce banc. En attendant, Moïse prit possession du banc et il ne pressa pas la Fabrique de lui faire tenir un titre régulier. C'est là que le conflit commença. Jean-Baptiste Létourneau, en sa qualité d'adjudicataire, réclama devant les tribunaux la possession du banc, en contestant le droit de préférence invoqué par Moïse. La cause fut inscrite en Cour supérieure du Québec et le jugement fut prononcé le 4 octobre 1852: Moïse était autorisé à conserver le banc n° 2.

La Fabrique de Sainte-Famille poursuivit à son tour Moïse Poulin. La Cour supérieure du Québec rendit son jugement le 5 mars 1856; elle donna gain de cause à la Fabrique: le tribunal déclarait que le banc vendu à Louis (1753) était le banc n° 1 et que, conséquemment, Louis n'avait pu transmettre à son fils aucun autre droit sur le banc n° 2. Moïse Poulin interjeta en appel. Le jugement prononcé le 7 juillet 1856, lui donna gain de cause. Selon la décision de la Cour d'appel, le banc n° 1 de la rangée de l'épître était devenu le banc n° 2 en 1803, et n'occupait plus la place la plus honorable et cessait d'être le banc seigneurial. Le tribunal ordonnait en conséquence à la Fabrique de consentir à Moïse le titre du banc n° 2. De plus, la Fabrique était condamnée à payer les frais tant du procès qu'elle avait gagné en Cour supérieure que de celui qu'elle perdait en appel. L'affaire prit fin ainsi, sauf que parut en 1858²¹ à Québec une



Intérieur de l'église de Sainte-Famille île d'Orléans, 2020.
Photo fournie par l'auteur.

19. *Généalogie Québec*, www.genealogiequebec.com. Consulté le 20 décembre 2020.

20. D'après un article de *La Patrie*. Retranscrit dans le livre *Troisième Centenaire de la Famille Poulin au Canada, 1639-1939* par Joseph-Philippe Poulin, Imprimé à Québec, p. 218-223.

21. *Examen critique des questions de fait et de droit soulevées dans la cause ci-devant pendante à Québec, devant la Cour Supérieure et la Cour du Banc de la Reine, en appel, entre la Fabrique de Ste-Famille et Moyse Poulin, dans laquelle se rattachent de graves questions tant de droit civil et ecclésiastique que de droit honorifique en matière de banc d'église.*

brochure présentant un examen critique de cette cause et démontrant que la Cour d'appel avait erré dans sa décision.

Soulignons que le régime seigneurial avait été aboli le 18 décembre 1854²². Toutefois, l'usage des titres de seigneur, tout comme les honneurs associés au banc d'église et à l'inhumation dans l'église, s'est maintenu pendant plusieurs décennies. À titre d'exemple, il est inscrit au registre paroissial de Sainte-Famille²³:

Le 3 novembre 1891, nous soussigné, curé de cette paroisse, avons inhumé dans notre église paroissiale, en avant de l'autel de Saint-Joseph, le corps de Sieur Alexandre Poulin, Seigneur de cette paroisse, veuf de Dame Éléonore Turcotte, décédé le 31 octobre dernier, âgé de 73 ans et onze jours.

L'église actuelle de Sainte-Famille a été consacrée en 1749. L'extérieur a très peu changé au cours des ans. Toutefois, la décoration intérieure a subi plusieurs modifications et restaurations. Ainsi, les bancs ont été remplacés par des nouveaux en 1862²⁴. Encore aujourd'hui, en entrant dans cette église, on peut ressentir en parcourant l'allée centrale jusqu'au banc n° 1 toute l'importance que revêtait aux yeux des paroissiens rassemblés lors de la messe dominicale cet emplacement réservé aux différents seigneurs Poulin et aux membres de leur famille.

Internement pour cause de démence de Moïse Poulin

Durant dix ans, soit entre 1848 et 1858, ce conflit de banc seigneurial, qui dégénéra en saga judiciaire de 1852 à 1856, aurait eu un impact sur la santé mentale de Moïse Poulin. Le 16 mars 1860, il est dûment interdit en justice pour cause de démence par Louis-Joseph-Cyprien Fiset, protonotaire de la Cour supérieure à Québec. À ce moment, Moïse est âgé de 42 ans et son épouse en a 37. Leurs enfants sont: Louis-Nazaire, 14 ans, Démerise, 10 ans, Joséphine, 8 ans, et Joseph, 4 ans.

Ce conflit avait probablement commencé à troubler Moïse bien avant. En fait, il s'était soustrait à certaines de ses obligations parentales, puisque, pour la première fois, il était absent aux baptêmes de ses deux derniers enfants: le 21 juillet 1856 pour Virginie (décédée le 16 août 1856) et le 29 novembre 1858 pour Justine (décédée le 12 juillet 1859). Cette mention du père absent figure aux registres des baptêmes paroissiaux de Sainte-Famille²⁵.



Quebec Lunatic Asylum entre 1850 et 1875.

Source: *À la faveur d'un centenaire, une porte close s'entrouvre*. Album-souvenir, Québec, Sœurs de la Charité de l'Hôpital Saint-Michel-Archange, 1949, s. p.

Source: Internet

Probablement en avril ou en mai 1861, Moïse se voit interné à l'hôpital psychiatrique *Quebec Lunatic Asylum* de Beauport, aujourd'hui l'Institut universitaire en santé mentale de Québec. L'établissement est alors la propriété de trois médecins qui l'exploitent en grande partie grâce à l'aide de fonds gouvernementaux. C'est seulement en 1893 que les Sœurs de la Charité de Québec deviendront propriétaires de l'établissement. Durant la période d'internement de Moïse Poulin, les conditions de vie des patients étaient déplorables: usage abusif des moyens de contention, surpopulation des salles, manque d'activités, absence d'un climat chaleureux, etc.²⁶

Moïse Poulin demeurera interné jusqu'à son décès le 19 août 1886, soit pendant 25 ans; il est alors âgé de 69 ans. Il sera inhumé le 1^{er} septembre 1886 dans la crypte de l'église de Château-Richer, paroisse où résidait son frère Régis, agriculteur, présent lors de l'inhumation²⁷.

Déménagement d'Édélire Ferland et de ses enfants de Sainte-Famille à Saint-Pierre

Lors du recensement du Canada de 1861²⁸, réalisé au printemps, la famille de Moïse est inscrite à Sainte-Famille. Le 20 mai 1861²⁹, un inventaire notarié des biens de la communauté entre Moïse et Édélire est dressé. Alexandre Poulin, agriculteur et seigneur de Sainte-Famille et Saint-Jean, est alors curateur de son frère. À ce moment, Moïse n'habite plus avec sa famille car il est inscrit que *Édélire Ferland est dûment séparée de corps, d'habitation et de biens d'avec son époux*.

22. LABERGE, et GRENIER. *Op. cit.*, p. 4.

23. *Généalogie Québec*, www.genealogiequebec.com. Consulté le 20 décembre 2020.

24. LÉTOURNEAU. *Op. cit.*, p. 201 et suiv.

25. *Généalogie Québec*, www.genealogiequebec.com. Consulté le 20 décembre 2020.

26. SÉGUIN, Normand. *Atlas historique du Québec, L'institution médicale*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1998, p. 37-62.

27. *Généalogie Québec*, www.genealogiequebec.com. Consulté le 20 décembre 2020.

28. BAC, recensement du Bas-Canada de 1861, C-1299, paroisse Sainte-Famille, folio 13.

29. BAnQ. *Inventaire des biens de la communauté entre Moïse Poulin et Édélire Ferland son épouse*, minutier Gabriel Dick, le 20 mai 1861, n° 2918.

En avril 1862³⁰, les biens mobiliers sont vendus à l'encan et, la vente de la terre le 8 avril 1863³¹, il y a partage des biens mobiliers et immobiliers de la famille Poulin. Ainsi, Édélire, accompagnée de ses quatre enfants, retournera habiter à Saint-Pierre chez sa mère, Marguerite Myrand, âgée de 82 ans et veuve de Pierre Ferland. Cette dernière réside avec son fils Victor, 54 ans, époux de Rosalie Goulet, 56 ans, et leurs cinq enfants. Malheureusement, le fils aîné d'Édélire, Louis-Nazaire, décédera le 24 novembre 1862 à l'âge de 17 ans; il sera inhumé à Saint-Pierre³². Au recensement du Canada du début d'avril 1871³³, Édélire, alors âgée de 48 ans, habite toujours avec la famille de son frère Victor, maintenant veuf, sa fille Joséphine, 19 ans, et son fils Joseph, 15 ans. Sa fille Démerise a déjà quitté le foyer pour se marier. La maisonnée comprend également sept autres personnes de la famille Ferland, dont sa mère, Marguerite Myrand, alors âgée de 91 ans.

Vente de la terre des ancêtres Poulin de Sainte-Famille

L'inventaire des biens de 1861 suggère que l'entretien des bâtiments a été négligé par son propriétaire. Il est indiqué que les toitures en bardeaux de la maison, de la remise, de la grange et du fournil sont en mauvais et même en très mauvais état. Il est donc permis de penser que la saga judiciaire des bancs de l'église a pu laisser des séquelles sur Moïse, ce dernier n'ayant plus la tête aux travaux usuels de la ferme.

Édélire Ferland, épouse séparée de corps et de bien de Moïse Poulin, vend le manoir et la terre en faveur de son beau-frère Alexandre Poulin. Ce dernier s'en départira après quelques années. Ainsi, le lot n° 138 est demeuré la propriété de la famille Poulin jusqu'en 1868, soit pendant plus de cent ans, et ce, sur quatre générations de Poulin. Un acte de vente est signé le 5 mars 1868 par Alexandre Poulin en faveur de Stanislas Paquet, époux d'Olive Gagnon³⁴. Ces derniers revendent la terre quelques années plus tard, car ils n'ont pas d'enfants. Ainsi, le 7 février 1876, Stanislas Paquet la revend pour la somme de 2 200 \$ à Joseph Blouin, époux de Julie Létourneau et fils de Paul et Émilie Blouin, de Saint-Jean³⁵.

Les descendants du couple Joseph Blouin et Julie Létourneau, marié en 1872, cultivent cette terre encore aujourd'hui. Leur fils Almanzor s'est marié avec Valérie Hébert en 1908; leur petit-fils Robert a épousé Théodora Létourneau en 1937. Finalement, l'arrière-petit-fils de Joseph, André Blouin, a pris pour épouse Rosanne Denis en 1975³⁶. André Blouin est

toujours propriétaire du lot n° 138 et la terre s'est agrandie du côté ouest. Avec la rénovation cadastrale, le numéro de lot est maintenant 6186838³⁷.



Almanzor Blouin vers 1920.

Source : Edgar Gariépy, photographe. L'île d'Orléans, Michel Lessard, 1998, p. 71

Mariages des enfants Démerise, Joséphine et Joseph Poulin

Démerise se marie à l'âge de 17 ans avec son voisin Léon Aubin le 5 février 1867 à Saint-Pierre. Ils étaient cousins au troisième degré par leurs grand-mères maternelles. Le couple Poulin–Aubin résidera à Saint-Pierre. Joséphine épouse à l'âge de 19 ans Pierre-Luc Pouliot le 18 avril 1871 à Saint-Pierre, et le couple s'établira à Saint-Laurent. Les deux filles étant mineures lors de leur mariage, le consentement des parents est requis. C'est leur mère Édélire qui consentira au mariage, car Moïse

30. BANQ. *Procès-verbal d'encan du mobilier de la communauté d'entre Édélire Ferland et Moïse Poulin, son époux*, minutier Gabriel Dick, le 8 avril 1862, n° 3151.

31. BANQ. *Vente par Édélire Ferland en faveur d'Alexandre Poulin*, minutier Gabriel Dick, le 8 avril 1863.

32. *Généalogie Québec*, www.genealogiequebec.com. Consulté le 20 décembre 2020.

33. BAC, recensement du Canada de 1871, C-10346, paroisse Saint-Pierre, folio 22.

34. BANQ. *Vente par Alexandre Pouliot en faveur de Stanislas Paquet*, minutier Pierre Gosselin, le 5 mars 1868, n° 3817.

35. BANQ. *Vente par Stanislas Paquet en faveur de Joseph Blouin*, minutier Georges Larue, le 7 février 1876, n° 1014.

36. *BMS2000*. www.bms2000.org/. Consulté le 20 décembre 2020.

37. Matrice graphique de la MRC Île d'Orléans. Informations liées au territoire, <https://sigale.ca/main.aspx?mrc=200#>. Consulté le 22 décembre 2020.

étant interdit de justice, n'assistera pas aux mariages de ses filles³⁸.

Au mariage de Joseph Poulin, âgé de 21 ans, avec Belzémire Goulet, le 24 octobre 1876 à Saint-Pierre, le registre paroissial indique que Joseph est agriculteur à Saint-Laurent et que sa mère réside dans la même paroisse³⁹. Selon le recensement du Canada de 1881⁴⁰, Édélire, qui déclare avoir 59 ans, habite avec la famille de son fils Joseph, agriculteur à Saint-Laurent : Joseph, 25 ans ; Belzémire, 30 ans ; Léa, 3 ans ; Eugénie, 2 ans ; Emma, 1 an ; et deux domestiques, François Leclerc, 17 ans, et Ombéline Paré, 36 ans. Dix ans plus tard, soit au recensement de 1891⁴¹, Édélire vit toujours chez son fils. Elle décède le 17 avril 1900 à l'âge de 77 ans et sera inhumée au cimetière de Saint-Laurent⁴².

En somme, les conséquences humaines de cette saga judiciaire apparaissent déplorables pour Moïse Poulin et les membres de sa famille : un père absent pour l'éducation de ses enfants, une épouse séparée d'un mari interné et une réputation ternie. Le proverbe *un mauvais arrangement vaut mieux qu'un bon procès* s'applique bien à ce conflit. Malgré tout, les familles de Démerise, Joséphine et Joseph sont restées très près les unes des autres, se voisinant souvent. Je me souviens encore que mon père, Alexandre Pouliot, visitait les cousins Aubin et Poulin et que ces derniers nous rendaient visite régulièrement également. Cette histoire de bancs d'église appartient à une autre époque, mais n'a pas pour autant été oubliée.



Édélire Ferland épouse de Moïse Poulin vers 1875. Photo fournie par l'auteur, photographe A. Dompierre



Joséphine Poulin, arrière-grand-mère de l'auteur.

ASCENDANCE DE JOSÉPHINE POULIN, ARRIÈRE-GRAND-MÈRE DE L'AUTEURE

Louis Poulin	15 février 1751	Dorothée CLOUTIER
1727, Château-Richer	Château-Richer	1725, Château-Richer
1772, Sainte-Famille, Î.O.		1792, Sainte-Famille, Î.O.
Louis Poulin	6 juin 1771	Catherine Pélagie PERRAULT (ires noces)
1753, Château-Richer	Sainte-Famille, Î.O.	1753, Sainte-Famille, Î.O.
1817, Sainte-Famille, Î.O.		1785, Sainte-Famille, Î.O.
Louis Poulin	30 janvier 1798	Marie-Anne LÉTOURNEAU
vers 1778, Sainte-Famille, Î.O.	Sainte-Famille, Î.O.	1777, Sainte-Famille, Î.O.
1839, Sainte-Famille, Î.O.		1848, Sainte-Famille, Î.O.
Moïse Poulin	21 février 1843	Édélire FERLAND
1817, Sainte-Famille, Î.O.	Saint-Pierre, Î.O.	1823, Saint-Pierre, Î.O.
1886, Château-Richer		1900, Saint-Laurent, Î.O.
Joséphine Poulin	18 avril 1871	Pierre-Luc Pouliot
1852, Sainte-Famille, Î.O.	Saint-Pierre, Î.O.	1841, Saint-Laurent, Î.O.
1946, Saint-Laurent, Î.O.		1906, Saint-Laurent, Î.O.

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse : rpouliot411@gmail.com

38. *Généalogie Québec*, www.genealogiequebec.com. Consulté le 20 décembre 2020.
 39. *Généalogie Québec*, www.genealogiequebec.com. Consulté le 22 décembre 2020.
 40. BAC, recensement du Canada de 1881, C-13209, paroisse Saint-Laurent, folio 31.
 41. BAC, recensement du Canada de 1891, T-6405, paroisse Saint-Laurent, folio 11.
 42. *Généalogie Québec*, www.genealogiequebec.com. Consulté le 22 décembre 2020.



Un exercice de logique : la famille française de l'ancêtre François Dumas

Michèle Dumas (3002)

Détentrice d'une licence ès lettres et d'une maîtrise en histoire de l'Université Laval, l'auteure, maintenant retraitée, a enseigné avant d'être agente d'information au gouvernement du Québec. Son intérêt pour l'histoire des familles Dumas l'a amenée à prendre part, en avril 1992, à la fondation de l'association de famille Les Dumas d'Amérique dont elle fut membre du conseil d'administration, présidente, vice-présidente et vice-présidente aux communications. Elle a été responsable du bulletin de l'association, *Le Dumas-Express*, pendant quelques années à partir de 1992, et de nouveau entre 2008 et 2016.

Elle s'intéresse plus particulièrement aux différentes souches des familles Dumas. En 2012, avec Pierre Dumas, elle publie *Les Dumas dans le recensement de 1851 de la province du Canada-Uni*. En 2013, son ouvrage *Les mariages Dumas du Québec et des provinces avoisinantes: Les index* est publié en deux volumes. Dorénavant membre de l'Association généalogique de Charente, elle fait maintenant des recherches sur Nanteuil-en-Vallée.

Note

Gardons en mémoire qu'il faut faire preuve d'une certaine réserve quant aux informations contenues dans le présent texte. J'ai tenté, à partir des données lacunaires tirées des registres de Nanteuil-en-Vallée, de reconstituer la famille française de l'ancêtre François Dumas. Les documents existants accessibles ne livrent que des fragments de l'histoire de cette famille (noyaux constitués des parents et des enfants nés ou décédés) sur une période très courte, soit de 1653 à 1700. Ces fragments sont toutefois suffisants pour affirmer que tous les Dumas de Nanteuil-en-Vallée de cette période, associés d'une manière ou d'une autre à Villars, un «village» de Nanteuil, étaient de la même famille. Ce sont ces fragments qui m'ont permis de faire l'exercice de logique au cœur de mon article.

J'ai déjà eu l'occasion¹ de raconter comment la découverte fortuite d'un contrat de mariage en France m'avait permis non seulement de confirmer les affirmations de l'ancêtre François Dumas, à savoir qu'il venait de Nanteuil-en-Vallée, en Angoumois, et que ses parents se nommaient bien François Dumas et Anne Rollin, mais plus encore de nous livrer plusieurs informations sur la famille française de l'ancêtre. Non seulement ce contrat nous révélait-il l'existence d'un frère, Gabriel Dumas, mais il nous apprenait que le père de l'ancêtre était maçon, qu'il habitait le *village* de Villars, qu'il était vivant, tout comme sa femme, le 20 novembre 1661, puisque tous deux étaient présents à la conclusion du contrat, et, finalement, que l'ancêtre comptait au moins un oncle paternel, Gabriel Dumas, et un oncle maternel, Pierre Rollin, tous deux témoins.

Encouragée par ces résultats, C'est pleine d'espoir que je cherchai à mettre la main sur le contrat de mariage d'un autre Gabriel Dumas de Nanteuil-en-Vallée, dont on disait dans Internet qu'il était le fils d'un Pierre Dumas. Si l'ancêtre avait un oncle Pierre, pourquoi n'aurait-il pas eu aussi un frère nommé Pierre?

Ce ne fut pas facile à trouver. Par deux fois, aux Archives départementales de la Charente, on m'a affirmé que ce contrat n'existait pas. Puis, grâce à un détail fourni par un membre de l'Association généalogique de la Charente (AGC), je réussis à obtenir le texte de ce contrat.

Je fus rapidement déçue. Tout d'abord, ce document avait piteuse apparence. Même si je disposais seulement d'une copie numérisée, il semblait évident que le notaire était brouillon : l'écriture n'était pas soignée, les lignes se chevauchaient, des mots avaient été raturés sans être paraphés. De plus, le document avait été mal entreposé : l'encre était effacée à plusieurs endroits, notamment sur les lignes des plis, sans compter qu'un énorme sceau rendait illisible une partie du texte.

Le texte me parut à l'avenant. Certes, le contrat mentionnait le couple parent de Pierre Dumas et Louise Trilhaud, mais, à première vue, il ne m'apportait rien qui m'eût permis de relier ce Dumas avec les Dumas de Villars. Gabriel Dumas venait de Chez Galland, un autre village de Nanteuil-en-Vallée. Son métier n'était pas davantage précisé que celui de son père. À l'évidence, Gabriel Dumas n'était pas présenté comme veuf, mais un passage ambigu laissait entendre que c'était pourtant

1. DUMAS, Michèle. «L'ancêtre François Dumas venait bien de Nanteuil-en-Vallée», *L'Ancêtre*, vol. 46, n° 328, automne 2019, p. 20-24.

le cas: [mot illisible] *led. proparlle aestre marie une autre fois et quil a [...] deux petit enfans [...] quy ont besoin de*, avant de préciser les sommes que le marié promet à l'épousée. Toutefois, à la toute fin du contrat, figurait parmi les témoins *gabriel Dumas masson demt au village de villars par. de nanteuil cousin germain dud. proparlé*. Enfin, une lueur, mais tellement ténue!

En fait, je n'étais pas plus avancée. Je n'en avais que davantage hâte de faire des recherches dans les registres de Nanteuil. Je dus rapidement refréner cette ambition: non seulement les registres de Nanteuil antérieurs à 1653 n'existent plus, mais ceux qui subsistent, contrairement à ce qui se passe dans la plupart des départements français, ne sont pas plus accessibles dans Internet que tous les registres de Charente.

Me fallait-il pour autant renoncer à toute possibilité d'avoir accès au contenu de ces registres? Pendant longtemps et même encore aujourd'hui au Québec, on a fait de la généalogie en utilisant des répertoires de mariages, mais aussi des répertoires de baptêmes et de sépultures, réalisés grâce au dévouement des membres des sociétés de généalogie qui ont, eux, dépouillé ces registres. N'y aurait-il pas l'équivalent en France?

Je suis allée consulter le site Internet de l'AGC pour apprendre que cette association disposait bien d'une base de données réservée aux abonnés. Par conséquent, j'en suis devenue membre.

J'ai donc décidé de relever le nombre de mentions de Dumas à Nanteuil entre 1600 et 1700. Le résultat fut impressionnant: j'avais recueilli 107 fiches à Nanteuil, Aizecq et Saint-Gervais sur lesquelles le nom Dumas apparaissait au moins une fois, tant comme sujet de l'acte (intervenant) que comme père, mère, parrain, marraine ou autre témoin de l'acte. Compte tenu du fait qu'un Dumas pouvait apparaître sur une fiche à la fois comme intervenant et comme père, je me retrouvais avec 164 mentions du nom dans la base de données. Heureusement, cela ne voulait pas dire qu'elles correspondaient à autant de Dumas différents.

C'était quand même beaucoup, dans la mesure où n'existent plus les registres paroissiaux de Nanteuil d'avant 1653. Envolé, donc, l'espoir de découvrir l'acte de baptême de l'ancêtre ou celui du mariage de ses parents. Autre déception, quand je commençai à examiner d'un peu plus près cette liste: on aurait dit qu'il n'y avait que les baptisés à « avoir » un père et une mère. Les curés n'inscrivaient pour ainsi dire jamais le nom des parents des défunts, et quant aux mariés, seuls les notaires mentionnaient le nom des parents. De fait, comme je pus le constater par ailleurs, il semblerait, du moins à la période que j'ai choisie, que les curés étaient beaucoup plus intéressés à préciser l'endroit exact où le défunt était enseveli, dans le cas des décès, ou, dans le cas des mariages, de mentionner si les bans avaient bien été publiés, où et par qui! J'étais bien avancée!

Avant de tout abandonner, je décidai de voir si je ne pouvais pas faire quelque chose avec cette liste. Dans un premier temps, je choisis de me concentrer sur les Dumas évoqués en couple, le plus souvent comme parents d'un baptisé, parfois d'un défunt, à peu près jamais en tant que parents des mariés. Je décidai aussi d'écarter de ma liste tous les couples mentionnés avant 1650, qui étaient d'ailleurs, comme j'aurais pu m'y attendre, des couples de Saint-Gervais et d'Aizecq, qui étaient à l'époque deux paroisses distinctes de Nanteuil, mais qui sont aujourd'hui des communes associées à Nanteuil-en-Vallée. Je le fis d'autant plus volontiers que je n'avais trouvé aucune autre mention de ces couples dans la base de données, même en élargissant le champ de recherche. J'écarterai également un groupe de trois couples réunis en 1662 à Saint-Gervais par la signature de deux contrats de mariage (le couple parent, et les couples des deux enfants), car chacun de ces Dumas n'est mentionné dans la base de données qu'à cette occasion.

Cela fait, il m'est resté les 23 couples suivants, à partir desquels il est possible de reconstituer des fragments de famille

Tableau 1 – Liste des couples retenus en fonction de leur mention dans la base de données de l'AGC²

COUPLE	ANNÉE DE LEUR MENTION DANS LA BASE DE DONNÉES
Dumas, Louise et Faurisson, François	(1589) 1659
Dumas, Anne et Gargouil, Sébastien	(1595) 1675
Dumas, Pierre et Trilhaud, Louise	1655, 1657, 1659, 1660
Dumas, Gabriel et Mailloux, Marie	1655
Dumas, François et Rollin, Anne	1656
Dumas, Anne et Morinet, François	1658, 1663, 1667, 1672, 1675, 1677, 1681
Dumas dit Bourasse, François et inconnue	1659
Dumas dit Le Cadet, Gabriel et inconnue	1659 (1646)
Dumas, Gabriel et Prévostel, Marie	1660 (1655)
Dumas, Gabriel et Archinbaud, Jeanne	1661, 1662, 1664, 1674
Dumas, Antoine et Texier, Marguerite	1664, 1682, 1682
Dumas, Antoine et Masset, Marguerite	1674
Dumas, Antoine et Marguerite (?)	1677
Dumas, Gabriel et Regnon, Louise	1679
Dumas, François et Toucharde, Françoise	1680, 1682, 1687, 1690
Dumas, Marie et Goumin, Jehan	1682 et 1684, (décennie 1660, protestants)
Dumas, Antoine et Touchard, Jeanne	1684, 1685, 1688, 1699

2. Quand l'année de la première mention d'un couple se faisait à propos d'un événement impliquant une date passée, j'ai indiqué cette dernière entre parenthèses.

COUPLE	ANNÉE DE LEUR MENTION DANS LA BASE DE DONNÉES
Dumas, Gabriel et Arnou, Louise	1685
Dumas, Marie et Maxias (Mathias), Jean	1689, 1692
Dumas, Gabriel et Trilhaud, Marthe	1693, 1695, 1698
Dumas, Antoine et Balluteau, Marie	1696
Dumas, Antoine et inconnue	1696
Dumas, Jean et Boutin, Jeanne	1696, 1698, 1700

Dumas, Louise et Faurisson, François

C'est par le décès à l'âge de 70 ans à Nanteuil le 15 mai 1659 de Louise Dumas, veuve Faurisson, que nous apprenons l'existence de ce couple. Il n'apparaît nulle part ailleurs dans la base de données de l'AGC, pas plus qu'on ne relève le nom Faurisson à Nanteuil.

Selon l'âge mentionné dans l'acte, Louise est née vers 1589.

Dumas, Anne et Gargouil, Sébastien

À première vue, le cas d'Anne Dumas est similaire. Celle-ci décède le 20 décembre 1675 (sépulture le lendemain à Nanteuil) à l'âge déclaré de 80 ans. Elle est donc née vers 1595. Elle est dite veuve de Sébastien Gargouil. Toutefois, contrairement à Louise Dumas, veuve Faurisson, cette Anne semble avoir eu de la famille, car on note des liens entre les Dumas et les Gargouil.

Dumas, Pierre et Trilhaud, Louise

Pierre Dumas et Louise Trilhaud sont les parents de :

- Jeanne, née et baptisée à Nanteuil-en-Vallée le 7 mars 1655; le parrain de Jeanne se nomme Gabriel Dumas;
- Anne, née à Villars le 29 juillet 1657, baptisée le même jour à Nanteuil-en-Vallée; la marraine se nomme Anne Dumas;
- Gabriel, né et baptisé à Nanteuil-en-Vallée le 17 janvier 1659; l'enfant décède le 9 février 1659;
- François, né et baptisé le 14 mars 1660 à Nanteuil-en-Vallée; décédé à Nanteuil-en-Vallée le 20 juin 1674;
- un autre Gabriel, dont nous savons qu'il passe un contrat de mariage à Saint-Gervais le 20 avril 1693 avec Marthe Trilhaud, fille de François et Jeanne Sabouraud; le mariage sera officialisé à Nanteuil-en-Vallée le 15 juin 1693.

Dumas, Gabriel et Mailloux, Marie

Gabriel Dumas et Marie Mailloux sont les parents de :

- Jean, né et baptisé le 22 avril 1655 à Nanteuil-en-Vallée.

Dumas, François et Rollin, Anne

François Dumas et Anne Rollin sont les parents de :

- François Dumas, né vers 1642, qui passe un contrat de mariage à Québec le 5 juillet 1667 devant le notaire Gilles Rageot, avec la Fille du roi Marguerite Foy, fille de Pierre et Catherine Blanchard;
- François, né et baptisé le 16 juillet 1656 à Nanteuil-en-Vallée;

- Gabriel, qui passe un contrat de mariage à Ruffec le 20 novembre 1661 avec Jeanne Archinbaud, fille de François et Élisabeth Pelladaud; le mariage est officialisé à Nanteuil-en-Vallée le 6 février 1662.

Dumas, Anne et Morinet, François

Anne Dumas et François Morinet se sont mariés à Nanteuil-en-Vallée le 25 février 1658. Comme il fallait s'y attendre, l'acte ne fournit aucun détail biographique sur les époux, si ce n'est qu'ils sont tous deux de Nanteuil-en Vallée.

Ils sont les parents de :

- Louise Morinet, née le 1^{er} mars 1663 à Villars, baptisée le même jour à Nanteuil-en-Vallée; le parrain est François Dumas *de la famille d'autre François* et la marraine est Louise Dumas *de la famille de Gabriel*; elle épousera Isaac Robert à Nanteuil-en-Vallée le 27 juillet 1687, dont elle aura Jean Robert, né et baptisé le 3 octobre 1688;
- Antoinette Morinet, née et baptisée le 2 février 1667 à Nanteuil;
- Catherine Morinet, née et baptisée le 10 juillet 1672 à Nanteuil;
- Jeanne Morinet, née et baptisée le 27 juillet 1675 à Nanteuil; le parrain est Gabriel Dumas;
- Françoise Morinet, née et baptisée le 15 mai 1677 à Nanteuil;
- Jean Morinet, né et baptisé le 29 mai 1681 à Nanteuil.

Dumas dit Bourasse, François et inconnue

François Dumas dit Bourasse est le père de :

- Jean, décédé à Villars le 17 novembre 1659 à l'âge de 9 ans, sépulture le même jour à Nanteuil.

Dumas dit Le Cadet, Gabriel et inconnue

Gabriel Dumas dit Le Cadet est le père de :

- Françoise, décédée à Villars le 26 novembre 1659 à l'âge de 13 ans; sépulture à Nanteuil le même jour.

Dumas, Gabriel et Prévostel, Marie

Gabriel Dumas et Marie Prévostel sont les parents de :

- Jean, décédé à Villars le 11 mars 1660, à l'âge de 9 ans; sépulture à Nanteuil le même jour.

Dumas, Gabriel et Archinbaud, Jeanne

Gabriel Dumas est le fils de François et Anne Rollin. Jeanne Archinbaud est la fille de François, décédé avant novembre 1661, et Élisabeth Pelladaud. Gabriel et Jeanne ont passé un contrat de mariage à Ruffec devant le notaire Bilhaud le 20 novembre 1661, en présence des parents Dumas, d'Élisabeth Pelladaud, ainsi que de Gabriel Dumas et Pierre Rollin, oncles du marié. La cérémonie de mariage a eu lieu à Nanteuil le 6 février 1662.

Gabriel et Jeanne sont les parents de :

- François, né et baptisé le 12 novembre 1662 à Nanteuil; le parrain est François Dumas et la marraine Marie Élisabeth Archinbaud, tante de l'enfant; cet enfant est décédé le

8 décembre 1662 à Nanteuil, sépulture le même jour, au même endroit;

- François, né et baptisé le 14 septembre 1664 à Nanteuil;
- Jean, né et baptisé le 18 février 1668 à Nanteuil; décès et sépulture à Nanteuil le 20 octobre 1668;
- Jean, né et baptisé le 31 août 1674 à Nanteuil.

Dumas, Antoine et Texier, Marguerite

Antoine Dumas et Marguerite Texier sont les parents de :

- Antoine, né et baptisé le 3 avril 1664 à Nanteuil;
- Charles, né et baptisé le 9 février 1680 à Nanteuil;
- Marie, décédée à Villars le 9 juin 1681 à l'âge de 4 ans; sépulture le même jour à Nanteuil;
- Marguerite, née et baptisée le 21 février 1682 à Nanteuil.

Dumas, Antoine et Masset, Marguerite

Antoine Dumas et Marguerite Masset sont les parents de :

- Pierre, né à Nanteuil le 16 septembre 1674, baptisé le même jour à Saint-Gervais.

Dumas, Antoine et Marguerite

Antoine Dumas et Marguerite sont les parents de :

- Marie, née et baptisée le 7 mars 1677 à Saint-Gervais.

Dumas, Gabriel et Regnon, Louise

Gabriel Dumas et Louise Regnon sont les parents de :

- François, né et baptisé à Nanteuil le 8 décembre 1679.

Dumas, François et Toucharde, Françoise

François Dumas et Françoise Toucharde sont les parents de :

- François, né et baptisé le 6 février 1680 à Nanteuil; le parrain est François Dumas;
- Catherine, née à Villars le 12 septembre 1682, baptisée le même jour à Nanteuil; décès et sépulture le 15 septembre 1682 à Nanteuil;
- Jacqueline, née et baptisée le 20 décembre 1687 à Nanteuil; le parrain est Jean Dumas;
- François, né et baptisé le 30 juillet 1690 à Nanteuil; le parrain est François Dumas; décès à Villars le 16 septembre 1695 et sépulture le même jour à Nanteuil.

Dumas, Marie et Goumin, Jehan

Marie Dumas et Jehan Goumin sont les parents de :

- Anne Goumin, née le 3 août 1664, baptisée le même jour à Champagne-Mouton chez les protestants; Anne a abjuré à Nanteuil le 24 décembre 1684;
- Marie Goumin, qui a abjuré à Nanteuil le 3 mai 1682 à l'âge de 15 ans;
- Charlotte Goumin, qui a abjuré à Nanteuil le 3 mai 1682 à l'âge de 14 ans;
- Lia Goumin, née le 12 novembre 1671, baptisée le même jour à Champagne-Mouton chez les protestants; Lia a abjuré à Nanteuil le 3 mai 1682 à l'âge de 9 ans.

- Marie Dumas surnommée Lathalogue est décédée à La Fayolle le 6 juin 1693 à l'âge de 60 ans.

Dumas, Antoine et Touchard, Jeanne

Antoine Dumas a épousé Jeanne Touchard le 2 décembre 1684 à Saint-Gervais; ils sont les parents de :

- Jean, né et baptisé le 19 novembre 1685 à Saint-Gervais;
- Pierre, né et baptisé le 1^{er} janvier 1688 à Saint-Gervais;
- Marie, née et baptisée le 14 avril 1695 à Saint-Gervais;
- Jeanne, née et baptisée le 21 juin 1699 à Saint-Gervais.

Dumas, Gabriel et Arnou, Louise

Gabriel Dumas et Louise Arnou sont les parents de :

- Antoine, né le 19 mai 1685 à Chez Galland, baptisé le même jour à Nanteuil.

Dumas, Marie et Maxias (Mathias), Jean

Marie Dumas et Jean Maxias (Mathias) sont les parents de :

- Anne Maxias, née et baptisée le 4 septembre 1689 à Nanteuil;
- Jean Maxias, né et baptisé le 8 avril 1692 à Nanteuil; la marraine est Marie Dumas.

Dumas, Gabriel et Trilhaud, Marthe

Gabriel Dumas est le fils de Pierre et Louise Trilhaud; Marthe Trilhaud est la fille de François Trilhaud et Françoise Sabouraud; ils ont passé un contrat de mariage à Saint-Gervais le 20 avril 1693 en présence d'un Gabriel Dumas, cousin germain du marié, maçon à Villars; ils sont les parents de :

- Jean, né le 22 octobre 1695 à Chez Galland, baptisé le même jour à Nanteuil;
- Jean, décès à Chez Galland le 2 mars 1698 à 14 mois, sépulture le même jour à Nanteuil.

Dumas, Antoine et Balluteau, Marie

Antoine Dumas est le fils d'Antoine Dumas; il a épousé Marie Balluteau à Nanteuil le 15 octobre 1696; Jean Goumin est l'un des témoins.

Antoine Dumas et Marie Balluteau sont les parents de :

- Pierre, né à Chilloc le 20 décembre 1702 et baptisé le même jour à Nanteuil; le parrain est Pierre Dumas;
- Anne Jeanne, née et baptisée le 9 avril 1710 à Nanteuil; décès et sépulture à Nanteuil le 21 août 1710.

Dumas, Antoine et inconnue

Antoine Dumas est le père d'Antoine Dumas qui a épousé Marie Balluteau à Nanteuil le 15 octobre 1696.

Dumas, Jean et Boutin, Jeanne

Jean Dumas et Jeanne Boutin se sont épousés à Nanteuil le 8 octobre 1696 en présence notamment de Gabriel Dumas; ils sont les parents de :

- Marie, née à Villars le 14 septembre 1698, baptisée le même jour à Nanteuil; le parrain est François Dumas;

- Anne, née à Villars le 19 décembre 1700, baptisée le même jour à Nanteuil;
- Jean, né à Villars le 27 mai 1703, baptisé le même jour à Nanteuil;
- Simon, né à Villars le 12 avril 1705, baptisé le même jour à Nanteuil.

Un puzzle géant

J'ai eu l'impression d'être devant un puzzle géant pour lequel je n'aurais pas l'image complète. Jusqu'alors, j'avais rassemblé les pièces qui me semblaient apparentées. Petit à petit, quand on fait un puzzle, on se rattache à ce que l'on peut identifier pour aller plus loin. Avec ce puzzle, insoluble à première vue, C'est ainsi que j'ai voulu procéder, en m'appuyant sur mes rares certitudes.

Par exemple, je suis maintenant certaine que François Dumas, mon ancêtre, était non seulement maçon et habitant, mais qu'il venait de Nanteuil-en-Vallée, plus précisément du *village* de Villars; que ses parents se nommaient bien François, maçon, et Anne Rollin, et que ceux-ci étaient toujours vivants à l'automne 1661; qu'il avait un frère prénommé Gabriel, marié à Jeanne Archinbaud; qu'il avait un oncle paternel nommé Gabriel Dumas, encore présent en France à l'automne 1661, ainsi qu'un oncle maternel nommé Pierre Rollin. Je sais aussi que l'oncle Gabriel, encore un maçon, est venu en Nouvelle-France³ et que, en 1666, il logeait chez le marchand Claude Charron, que cet oncle a été témoin, le 5 juillet 1667, au contrat de mariage entre mes ancêtres François Dumas et Marguerite Foy. En fait, mes certitudes se bornent aux années voisines de 1660.

C'est pourquoi, à Nanteuil, j'ai concentré mes efforts sur les deux premières décennies des registres (années 1650 et 1660), en élargissant peu à peu mon rayon d'action.

Récapitulons. Jusqu'en 1670 environ, on retrouve à Nanteuil les Dumas suivants ainsi que leur famille:

COUPLE	ANNÉE DE LEUR MENTION DANS LA BASE DE DONNÉES	LIEN AVEC VILLARS
Dumas, Louise et Faurisson, François	(1589) 1659	
Dumas, Anne et Gargouil, Sébastien	(1595) 1675	
Dumas, Pierre et Trilhaud, Louise	1655, 1657, 1659, 1660	x
Dumas, Gabriel et Mailloux, Marie	1655	

COUPLE	ANNÉE DE LEUR MENTION DANS LA BASE DE DONNÉES	LIEN AVEC VILLARS
Dumas, François et Rollin, Anne	1656	x
Dumas, Anne et Morinet, François	1658, 1663, 1667, 1672, 1675, 1677, 1681	x
Dumas dit Bourasse, François et inconnue	1659	x
Dumas dit Le Cadet, Gabriel et inconnue	1659 (1646)	x
Dumas, Gabriel et Prévostel, Marie	1660 (1655)	x
Dumas, Gabriel et Archinbaud, Jeanne	1661, 1662, 1664, 1674	x
Dumas, Antoine et Texier, Marguerite	1664, 1682, 1682	x

Les chefs de famille se nommaient Pierre (1 fois), Gabriel (4 fois), François (2 fois) et Antoine (1 fois). Est-ce plausible de trouver à l'époque, sur une aussi courte période, autant d'homonymes? Même si on ne connaît pas exactement la population de Nanteuil à l'époque, on sait que l'on n'y dénombreait que 761 habitants au recensement de 1793. Depuis, la population a oscillé entre 557 habitants en 1968 et 1545 en 1975 (maximum atteint après 1972 au moment où les communes d'Aizecq, de Messeux, de Moutardon, de Pogné et de Saint-Gervais ont été réunies à Nanteuil). De fait, la population de la commune seule n'a fait que décroître depuis le milieu du XIX^e siècle (moins de 1500 habitants en 1850). Alors, quatre Gabriel Dumas à Nanteuil en une décennie, permettez-moi d'avoir des doutes, du moins pour trois d'entre eux. Car je connais bien le Gabriel époux de Jeanne Archinbaud, puisqu'il est le frère de l'ancêtre François Dumas.

Mais qui sont les trois autres Gabriel Dumas? S'agit-il vraiment de trois personnes différentes?

Dumas, Gabriel et Mailloux, Marie	1655
Dumas dit Le Cadet, Gabriel et inconnue	1659 (1646)
Dumas, Gabriel et Prévostel, Marie	1660 (1655)

Il est quand même curieux qu'un Gabriel Dumas, époux de Marie Prévostel, fasse enterrer, le 11 mars 1660, un petit Jean de 5 ans, dont on ne trouve pas la naissance, alors que les registres contiennent bien le baptême, le 22 avril 1655, d'un Jean Dumas, fils cette fois de Gabriel et Marie Mailloux. Ne serait-il pas possible qu'il s'agisse du même enfant et que Marie Prévostel ne soit pas sa mère, mais sa belle-mère? C'est

3. Il est de plus en plus vraisemblable que la venue en Nouvelle-France de l'oncle Gabriel et de son neveu François, pour travailler pour le marchand Claude Charron, se situe à l'été 1663. D'une part, C'est la date la plus vraisemblable pour que l'engagé François Dumas ait pu se libérer à temps pour se marier en juillet 1667 et louer une terre de son employeur en janvier 1667. D'autre part, C'est la date après laquelle l'un et l'autre ne laissent plus de traces dans les registres paroissiaux de Nanteuil-en-Vallée, la date la plus tardive étant l'apparition de François comme parrain au baptême de Louise Morinet le 1^{er} mars 1663. L'élément déclencheur du départ vers la Nouvelle-France semble avoir été la mort, le 30 novembre 1662, de François, frère du Gabriel de Nouvelle-France et père de l'ancêtre François Dumas.

du moins la conclusion à laquelle je suis arrivée. À partir de maintenant, je n'ai plus trois Gabriel, mais seulement deux, et encore ! De façon plus vraisemblable, il faut croire qu'il n'y a au total qu'un seul Gabriel, sinon la coïncidence serait trop grande. Alors, la question reste posée : qui est donc ce Gabriel Dumas dit Le Cadet ?

Le surnom Le Cadet évoque un dernier de famille, le frère cadet d'un Gabriel ou encore le fils d'un autre Gabriel. À partir des informations disponibles, je pense pouvoir écarter l'existence d'un frère prénommé Gabriel, car on en trouverait des traces dans les registres. Néanmoins, je n'exclus ni l'hypothèse du dernier de famille ni celle du fils d'un autre Gabriel. J'en viens rapidement à déduire que ce Gabriel est le maçon émigré en Nouvelle-France, mais rien n'empêche de penser qu'il ait été aussi le fils d'un autre Gabriel Dumas⁴.

J'examine ensuite le cas des deux François Dumas. Le premier d'entre eux ne m'est pas étranger : le mari d'Anne Rollin est le père de mon ancêtre. Ne pourrait-il pas être aussi celui qu'on surnomme Bourasse⁵ ? En tout cas, il est plus que plausible qu'il y ait eu au moins un enfant entre la naissance de mon ancêtre, vers 1642, et celle du petit François baptisé en 1656.

Il est temps, me semble-t-il, de m'interroger sur l'origine commune de François et de Gabriel, et surtout de trouver une explication à leur grande différence d'âge. Comme on le sait, François serait né vers 1600, mais il aurait eu au moins 22 ans à la naissance de son jeune frère Gabriel. Il est possible de constater un tel écart entre deux enfants d'une même famille, même si ce n'est pas très courant. Toutefois, il est plausible d'imaginer que tous deux ne soient pas issus du même lit. Dans cette hypothèse, on pourrait croire que les deux femmes Dumas contemporaines de François aient été ses sœurs aînées. On ne peut exclure la possibilité qu'il y ait eu d'autres enfants entre François et Gabriel, même s'il n'y en a pas de traces dans les registres⁶. On peut imaginer que la Marie Celle ensevelie dans la sépulture de Gabriel ait été la deuxième épouse du père commun à François et à Gabriel.

Si j'en reviens aux chefs de famille Dumas présents à Nanteuil pendant les décennies 1650 et 1660, il faut d'abord

considérer le cas de Pierre. Ce Pierre Dumas est vraisemblablement plus jeune que Gabriel. Est-il un frère cadet de ce dernier ou encore le fils aîné de François ? C'est là une question à laquelle je ne peux apporter de réponse catégorique ; pourtant, j'inclinerais pour cette dernière hypothèse, surtout en tenant compte du fait qu'Anne Rollin avait probablement dix ans de moins que son mari⁷, car rien ne s'opposerait à ce qu'elle ait donné naissance à un enfant vers 1630-1633.

Jusqu'à maintenant, je crois que je suis arrivée à « démontrer » l'existence de liens crédibles entre plusieurs Dumas de Nanteuil. Pour me rendre à la décennie suivante, il me reste deux ou trois cas à examiner.

Le premier est celui d'Anne Dumas, née vers 1635, selon l'âge déclaré à son décès le 13 mai 1685 (50 ans). Cette Dumas a épousé François Morinet à Nanteuil le 25 février 1658 ; ce dernier est décédé à Villars le 6 mai 1685. Selon les registres, le premier enfant du couple est né à Villars. On peut supposer qu'Anne faisait partie des Dumas de Villars et qu'elle était fort probablement la fille de François et d'Anne Rollin.

Le cas d'Antoine Dumas est plus compliqué. Avec sa femme, Marguerite Texier, il apparaît dans les registres de Nanteuil, le 3 avril 1664, pour le baptême de leur fils Antoine, mais il faut, pour les y retrouver à nouveau, attendre jusqu'en 1680 pour le baptême de Charles, le 9 février, puis le 9 juin 1681, pour le décès à Villars de Marie, 4 ans, et finalement, le 21 février 1682, pour le baptême de Marguerite ; donc, rien à Nanteuil entre 1664 et 1680. Est-ce parce que le couple n'a pas eu d'enfants ou parce que ces enfants seraient mort-nés ? Une autre hypothèse, c'est que, entre-temps, Antoine et Marguerite aient vécu ailleurs. Or, il se trouve que, pendant cette période, on a enregistré à Saint-Gervais, le 16 septembre 1674, la naissance d'un Pierre Dumas, fils d'Antoine et Marguerite Masset⁸, puis le 7 mars 1677, la naissance d'une Marie Dumas, fille d'Antoine et Marguerite (le nom de la mère n'est pas précisé). Encore une fois, j'ai de la difficulté à croire aux coïncidences, surtout que cette Marie avait, en 1681, exactement l'âge de la Marie morte à Villars. Je n'en demande pas plus pour croire que tous ces Antoine Dumas ne font qu'un, et qu'il s'agit encore une fois d'un fils de François et d'Anne Rollin.

4. Un élément tendrait à confirmer cette hypothèse, soit la mention dans un acte de sépulture inscrit dans les registres en novembre 1662, immédiatement avant celui de François Dumas, que la défunte, nommée Marie Celle, a été ensevelie *dans la sépulture de Gabriel Dumas*. Ce Gabriel ne semble pas référer à Gabriel Dumas dit Le Cadet, puisque les actes de décès de ses deux enfants, Jean et Françoise, précisent simplement que ces enfants ont été ensevelis dans les sépultures de leurs ancêtres.

5. Une information glanée au siècle suivant dans la base de données m'amène à croire que le surnom Bourasse n'était pas accolé à François, le père, mais que cela aurait pu être un surnom commun à tous les Dumas de Nanteuil. En effet, le 16 septembre 1752, décédait à Villars un Jean Dumas surnommé Bourasse, à l'âge de 80 ans. Il s'agit probablement du fils de Gabriel et Jeanne Archinbaud, né le 31 août 1674.

6. L'absence de traces dans les registres paroissiaux de Nanteuil ne permet pas d'exclure la possibilité que François et Gabriel aient eu des sœurs mariées ayant eu des enfants avant 1653. Même si ces éventuels enfants s'étaient mariés après cette date, on ne pourrait faire le lien avec les Dumas, puisque les registres de Nanteuil ne mentionnent pas le nom des parents des mariés. Par ailleurs, si François et Gabriel ont eu des frères, ceux-ci sont morts jeunes ou ont quitté la paroisse, car il n'y a aucun signe d'autres lignées Dumas à Nanteuil pendant la période qui m'occupe.

7. Je me base sur le fait qu'il est peu réaliste de croire qu'elle ait eu 54 ans, comme son mari, à la naissance de son fils François en 1656. Logiquement, elle devait avoir alors tout au plus 44 ans, et serait donc née vers 1610. Elle peut très bien avoir eu un enfant au tout début des années 1630, soit à la période où nous pouvons situer la naissance de Pierre.

8. On ne peut exclure que le curé de l'époque ait mal entendu le nom Texier, ou que la personne qui a dépouillé les registres de Saint-Gervais ait mal lu le nom de la mère.

En l'absence de liens avérés avec Villars, je ne serais pas aussi catégorique dans le cas de Marie Dumas, dite Lathalogue à son décès à La Fayolle le 5 juin 1693 à l'âge de 60 ans. Elle fait tout de même probablement partie des Dumas de Nanteuil. J'en veux pour preuve le fait qu'Antoine Dumas est témoin au mariage d'Anne Goumin, ainsi qu'à celui de Marie Goumin, et que ce même Dumas est parrain de la fille d'Anne Goumin.

Sans trop m'en rendre compte, je me suis aventurée plus avant dans le siècle, et je dois maintenant essayer de voir si j'arrive à identifier les autres Dumas de ma liste :

Dumas, Gabriel et Regnon, Louise	1679
Dumas, François et Toucharde, Françoise	1680, 1682, 1687, 1690
Dumas, Marie et Goumin, Jehan	1682 et 1684, (années 1660, protestants)
Dumas, Antoine et Touchard, Jeanne	1684, 1685, 1688, 1699
Dumas, Gabriel et Arnou, Louise	1685
Dumas, Marie et Maxias (Mathias) Jean	1689, 1692
Dumas, Gabriel et Trilhaud, Marthe	1693, 1695, 1698
Dumas, Antoine et Balluteau, Marie	1696
Dumas, Antoine et inconnue	1696
Dumas, Jean et Boutin, Jeanne	1696, 1698, 1700

Ma première observation est qu'il me semble, encore une fois, me retrouver devant plusieurs homonymes : difficile à croire qu'il y ait eu autant de Gabriel et d'Antoine Dumas différents contemporains dans le même village ! Serait-ce possible que, encore une fois, j'aie affaire à des mariages successifs de la même personne ?

Prenons le cas du couple Gabriel Dumas et Louise Regnon, qui n'apparaît qu'une seule fois dans la base de données de l'AGC, le 8 décembre 1679, pour le baptême d'un François. J'ai le sentiment que ce Gabriel Dumas pourrait être le fils de

François et d'Anne Rollin, puisqu'il n'apparaît plus en couple avec Jeanne Archinbaud après la naissance de Jean, le 31 août 1674. Si Jeanne Archinbaud était morte peu après la naissance de cet enfant, j'imagine facilement que le veuf se soit remarié rapidement pour qu'une femme puisse s'occuper du petit !

Le chef de famille suivant sur ma liste est François Dumas, époux de Françoise Toucharde. C'est un Dumas qui a des liens avérés avec Villars : c'est là que naît sa fille Catherine en 1682 et que décède son fils François en 1695. Il pourrait très bien s'agir du dernier enfant de François Dumas et d'Anne Rollin. La question qui se pose est : qui est le François Dumas, parrain d'un premier fils François en 1680 ? Je ne suis pas en mesure d'apporter une réponse à cette question.

Si j'en reviens au tableau ci-dessus, le couple suivant est celui formé par Antoine Dumas et Jeanne Touchard. À première vue, ce couple de Saint-Gervais ne semble pas avoir de liens avec les Dumas de Nanteuil. En y réfléchissant bien, je n'en suis pas si certaine. Car je ne peux m'empêcher de remarquer que la famille de ce couple prend fin quelques années avant le mariage, le 5 octobre 1696, d'un autre Antoine Dumas avec Marie Balluteau. Or ce deuxième Antoine, identifié dans l'acte de mariage comme le fils d'Antoine Dumas, ne peut être que le fils d'Antoine et Marguerite Texier, né le 3 avril 1664. Je considère donc qu'il est aussi le veuf de Jeanne Touchard.

J'en arrive au couple formé par Gabriel Dumas et Louise Arnou, couple qui, le 19 mai 1685, fait baptiser un Antoine, né à Chez Galland. La mention de ce dernier lieu m'amène à conclure qu'il s'agit du même Gabriel, fils de Pierre et Louise Trilhaud, qui épouse Marthe Trilhaud en 1693. Je m'appuie sur le fait que, au contrat de mariage en 1693, on dit de Gabriel qu'il est originaire de Chez Galland et que le contrat contient le passage suivant, cité précédemment : [mot illisible] *led. proparlle aestre marie une autre fois et quil a [...] deux petit enfans [...] quy ont besoin de [...]*. Antoine serait donc l'un de ces deux enfants. Les registres ne font pas mention du deuxième enfant.



Illustration 1 : Nanteuil-en-Vallée et ses environs.

Source : Google maps.

Est-ce que Marie Dumas, épouse de Jean Maxias, peut être rattachée au reste de la famille Dumas? Difficile de l'affirmer, car je n'ai pas trouvé d'acte de naissance d'une Marie dont l'âge pourrait correspondre. Toutefois, compte tenu des intervalles trop grands entre les naissances d'enfants Dumas, elle pourrait très bien avoir été la fille d'Antoine et Marguerite Texier, ou encore celle de Gabriel et Jeanne Archinbaud. Elle pourrait même être la fille de Pierre et Louise Trilhaud. Étant donné que le parrain d'Anne Mathias, la fille de Jean et Marie Dumas baptisée le 4 septembre 1689, se nomme Antoine Dumas, je penche pour la première hypothèse. Toutefois, le fait qu'une Marie Dumas ait été la marraine de son fils Jean Mathias, né le 8 avril 1692, ne m'apporte aucun indice concluant.

Enfin, le Jean Dumas époux de Jeanne Boutin doit être le fils de Gabriel et Jeanne Archinbaud, né le 31 août 1674, ce que tend à confirmer le fait que tous les enfants de ce couple sont nés à Villars.

Ne pas s'emballer

Évidemment, tous ces regroupements ne sont fondés que sur la logique à partir de quelques indices, et il suffirait qu'on trouve un document encore inconnu pour que tout soit remis en question. Mais il se pourrait aussi que d'éventuels documents viennent au contraire appuyer mes déductions.

J'ai hésité avant de partager mes déductions, car je suis trop consciente que certains accordent automatiquement crédibilité à tout écrit, sans tenir compte des mises en garde ou sans vérification: J'ai vu trop de descendants de l'ancêtre François Dumas qui répétaient à qui mieux mieux que ce Dumas avait été marié deux fois, tout cela parce qu'un autre François Dumas⁹ s'était marié à Québec en 1687, même si ce dernier n'avait pas les mêmes parents et que Marguerite Foy n'est morte qu'en 1718. Si vous cherchez bien sur Internet, vous verrez encore circuler cette erreur!

Mais j'ai jugé plus important de partager quand même ma vision des Dumas de Nanteuil. Pour aider les uns et les autres à se faire une idée, on retrouvera en annexe dans **L'Ancêtre+**, onglet « Compléments », la liste des mentions de Dumas trouvées dans la base de données de l'Association généalogique de la Charente (AGC).

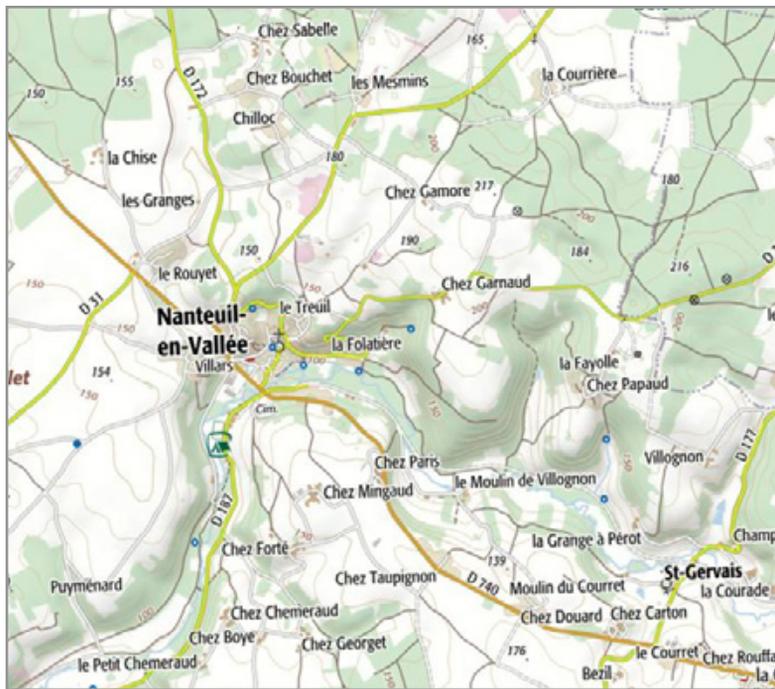


Illustration 2: Les «villages» de Nanteuil. Ils correspondent encore aujourd'hui à des hameaux et à des fermes isolées.

Extrait du plan IGN de Nanteuil-en-Vallée obtenu à l'adresse: <https://www.geoportail.gouv.fr/plan/16242/nanteuil-en-vallee>.

Les pages suivantes contiennent l'arbre de descendance probable d'Antoine Dumas. Notons que :

1. J'ai reconstitué cet arbre de descendance à partir des renseignements et des indices fournis par la base de données de l'AGE et les documents disponibles au Québec.
2. J'ai utilisé l'italique pour bien marquer visuellement que la filiation de la personne Dumas n'est pas certifiée.
3. J'ai utilisé le caractère gras pour indiquer que la filiation est validée.
4. J'ai utilisé [=?] pour montrer l'identification supposée de deux personnes¹⁰.

SOURCES PRINCIPALES:

- www.geneal6.net/drupal/
- www.prdh-igd.com/
- www.genealogiequebec.com/fr/
- Contrat de mariage de Gabriel Dumas et de Jeanne Archinbaud passé à Ruffec le 20 novembre 1661, devant le notaire Bilhaud (texte non publié).
- Contrat de mariage de Gabriel Dumas et de Marthe Trilhaud passé au hameau de La Chaume de Vieux-Ruffec, devant le notaire Amaury le 20 avril 1693 (texte non publié).

9. Cet autre François Dumas était garde du gouverneur De Brisay au moment de son mariage à Québec avec Marie Dumontmesny ou Dumonmennier, une fille du roi veuve de Noël Rose, le 25 novembre 1687. Dans l'acte de mariage, il est pourtant bien écrit que ce François Dumas est le fils de Charles et Anne Lemaire, de la paroisse Saint-Sauveur de Paris. Il ne peut y avoir aucune confusion entre ce François Dumas et le fils de François et Anne Rollin, de Nanteuil-en-Vallée.

10. Par exemple, concernant Gabriel Dumas (1a.3.1.5a.), le caractère gras valide la filiation de ce Gabriel (fils de Pierre). Comme j'ai supposé que ce Gabriel était l'époux de Louise Arnou, j'ai utilisé [=?] pour le traduire graphiquement, ce qui me permettait de mettre en gras la ligne 1a.3.1.5b., car il est démontré (acte de baptême) que cet Antoine est le fils de Gabriel et Louise Arnou.

Arbre de descendance reconstitué probable de l'ancêtre Dumas commun à François et à Gabriel

- 1a. *Gabriel*¹¹ *Dumas et première épouse*
- 1a.1. *Louise Dumas (vers 1589-1659) et François Faurisson*
- 1a.2. *Anne Dumas (vers 1595-1675) et Sébastien Gargou(i)l*
- 1a.3. *François Dumas (vers 1600-1662) et Anne Rollin*¹²
- 1a.3.1 *Pierre Dumas (vers 1630-?) et Louise Trilhaud*
- 1a.3.1.1. **Jeanne Dumas (1655-?)**
- 1a.3.1.2. **Anne Dumas (1657-?)**
- 1a.3.1.3. **Gabriel Dumas (1659-1659)**
- 1a.3.1.4. **Gabriel Dumas (1660-1674)**
- 1a.3.1.5a. **Gabriel Dumas (>1660->1697)** [=?] Gabriel Dumas et Louise Arnou¹³
- 1a.3.1.5a.1. **Antoine Dumas (1685-?)**
- 1a.3.1.5b. **Gabriel Dumas (>1660->1697) et Marthe Trilhaud**¹⁴ [m 1693]
- 1a.3.1.5b. **Jean Dumas (1695-1698)**
- 1a.3.2. *Marie Dumas (vers 1633-1693) et Jehan Goumin*
- 1a.3.2.1. **Anne Goumin (1664->1695) et François Fourrier** [m 1695]
- 1a.3.2.1.1. **Philippe Fourrier (1696-?)**
- 1a.3.2.1.2. **Anne Fourrier (1699-?)**
- 1a.3.2.2. **Marie Goumin (vers 1667->1696) et Jacques Recoquillé** [m 1696]
- 1a.3.2.3. **Charlotte Goumin (vers 1668->1682)**
- 1a.3.2.4. **Lia Goumin (1671->1682)**
- 1a.3.3. *Anne Dumas (vers 1635-1685) et François Morinet* [m 1658]
- 1a.3.3.1. **Louise Morinet (1663->1687) et Isaac Robert** [m 1687]
- 1a.3.3.1.1. **Jean Robert (1688-?)**
- 1a.3.3.2. **Antoinette Morinet (1667-?)**
- 1a.3.3.3. **Catherine Morinet (1672-?)**
- 1a.3.3.4. **Jeanne Morinet (1675-?)**
- 1a.3.3.5. **Françoise Morinet (1677-?)**
- 1a.3.3.6. **Jehan Morinet (1681-?)**
- 1a.3.4a. **Gabriel Dumas (vers 1639-?) et Jeanne Archimbaud**¹⁵ [m 1662]
- 1a.3.4a.1. **François Dumas (1662-1662)**
- 1a.3.4a.2. **François Dumas (1664-?)**
- 1a.3.4a.3. **Jean Dumas (1668-1669)**
- 1a.3.4a.4. **Jean Dumas (1674->1704)** [=?] Jean Dumas et Jeanne Boutin¹⁶ [m 1696]
- 1a.4.4a.4.1. **Marie Dumas (1698-?)**
- 1a.4.4a.4.2. **Anne Dumas (1700-?)**
- 1a.4.4a.4.3. **Jean Dumas (1703-?)**
- 1a.4.4a.4.4. **Simon Dumas (1705-?)**
- 1a.3.4b. *Gabriel Dumas et Louise Regnon (vers 1639-?)*
- 1a.3.4b.1. **François Dumas (1679-?)**
- 1a.3.5. **François Dumas (vers 1642-1714) et Marguerite Foy**¹⁷ [m 1667]

11. J'ai déduit le prénom de Gabriel par une mention dans un acte de décès: *enseveli dans les sépultures de Gabriel Dumas*.
12. On ne connaît pas les parents d'Anne Rollin, mais on sait qu'elle a un frère, Pierre, qui vivait à Nanteuil. Ce Pierre Rollin est mort le 1^{er} octobre 1662 à Gardillaud, un village de Nanteuil-en-Vallée où il était métayer. Il avait au moins deux filles:
- Anne, qui a épousé à Nanteuil, le 30 janvier 1661, Pierre Vallade ou Delavallade, dont elle a eu Marie (1661), Françoise (1664), Charles (1668) et Gabriel (1671).
 - Françoise, marraine de Françoise Vallade, qui a épousé à Nanteuil, le 30 juillet 1678, Mathieu Archimbaud, fils de Jean et Françoise Migaud.
13. J'ai supposé que ce Gabriel Dumas était le même que le suivant (voir note 4).
14. Fille de François Trilhaud et Françoise Sabouraud. Le contrat de mariage fut signé à Saint-Gervais le 20 avril 1693 et le mariage fut célébré à Nanteuil-en-Vallée le 15 juin 1693. Le contrat de mariage laisse entendre que Gabriel, qui habitait à Chez Galland, a déjà été marié et qu'il avait eu au moins deux enfants de ce premier mariage. C'est pourquoi j'ai identifié l'époux de Louise Arnou comme étant le fils de Pierre Dumas et Louise Trilhaud, puisque leur fils est né à Chez Galland.
15. Jeanne Archimbaud est la fille de François, décédé avant 1661, et Élisabeth Pelladaud. Le contrat de mariage a été signé à Ruffec devant le notaire Bilhaud, le 20 novembre 1661, en présence des parents Dumas, d'Élisabeth Pelladaud, de Gabriel Dumas et de Pierre Rollin, oncles du marié. Le mariage a été célébré à Nanteuil-en-Vallée le 6 février 1662. Par le contrat de mariage, Gabriel Dumas s'engageait à habiter chez sa belle-mère à La Chise.
16. Le mariage a été célébré à Nanteuil-en-Vallée le 8 octobre 1696. Jeanne Boutin avait une sœur prénommée Marie, qui a épousé, à Nanteuil-en-Vallée, le 30 juin 1701, Marry Bruneau, en présence de son beau-frère Jean Dumas et de François Dumas, cousin germain de celui-ci.
17. Marguerite Foy, fille de Pierre et Catherine Blanchard, est une Fille du roi arrivée en Nouvelle-France en juin 1667. Le contrat de mariage a été conclu devant le notaire Gilles Rageot le 5 juillet 1667. L'acte de mariage a disparu. Marguerite était originaire de L'Hermenault, en Vendée. Elle est née soit en 1646 (20 ans au recensement de 1667), soit en 1636 (45 ans au recensement de 1681), soit en 1638 (âgée de 80 ans à son décès le 14 janvier 1718). Le couple Dumas-Foy s'est établi du côté sud de l'île d'Orléans.

- 1a.3.5.1a. François Dumas (1669-1733) et Marie Françoise Gervais¹⁸ [m 1689]
- 1a.3.5.1a.1. Anonyme (m) Dumas (1689-1689)
- 1a.3.5.1a.2. François Dumas (1690-1691)
- 1a.3.5.1a.3. Marie Madeleine Dumas (1692-1757)
- 1a.3.5.1a.4. François Dumas (1694-1759)
- 1a.3.5.1a.5. Georges Dumas (1696-1751)
- 1a.3.5.1a.6. Marguerite Dumas (1698-1771)
- 1a.3.5.1a.7. Antoine Dumas (1700-1700)
- 1a.3.5.1a.8. Pierre Dumas (1701-1789)
- 1a.3.5.1a.9. Joseph Dumas (1704-1736)
- 1a.3.5.1a.10. Augustin Dumas (1706-176)
- 1a.3.5.1a.11. Charles Dumas (1709-1788)
- 1a.3.5.1a.12. Marie Jeanne Dumas (1712-1768)
- 1a.3.5.1b. François Dumas (1669-1733) et Marie Jeanne Rouleau dit Sansoucy¹⁹ [m 1717]
- 1a.3.5.1b.1. André Dumas (1718-1766)
- 1a.3.5.1b.2. Jean François Baptiste Dumas (1720-1776)
- 1a.3.5.1b.3. Marguerite Marie Dumas (1723-1793)
- 1a.3.5.1b.4. Laurent Dumas (1725-1745)
- 1a.3.5.1b.5. Louis Dumas (1728-1728) jumeau
- 1a.3.5.1b.6. Augustin Dumas (1728-1728) jumeau
- 1a.3.5.1b.7. Nicolas Dumas (1730-1807)
- 1a.3.5.1b.8. Marie Anne Dumas (1732-1735)
- 1a.3.5.2a. Charles Dumas²⁰ (1671-1734) et Marie Françoise Rondeau²¹ [m 1694]
- 1a.3.5.2a.1. Marie Françoise Dumas (1695-1772)
- 1a.3.5.2a.2. Charles Dumas (1696-1772)
- 1a.3.5.2a.3. Jean Baptiste Dumas (1698-1774)
- 1a.3.5.2a.4. François Dumas (1699-1699)
- 1a.3.5.2b. Charles Dumas (1671-1734) et Marie Guignard²² [m 1702]
- 1a.3.5.2b.1. Étienne Dumas (1704-1785)
- 1a.3.5.2b.2. Joseph Dumas (1706-1760)
- 1a.3.5.2b.3. Gabriel Dumas (1708-?)
- 1a.3.5.2b.4. Marie Dumas (1709-1729)
- 1a.3.5.2c. Charles Dumas (1671-1734) et Marthe Garant²³ [m 1712]
- 1a.3.5.2c.1. Michel Dumas (1713-1764)
- 1a.3.5.2c.2. Marie Marthe Geneviève Dumas (1714-1773)
- 1a.3.5.2c.3. François Dumas (1715-?)
- 1a.3.5.2c.4. Marie Josephthe Dumas (1717-?)
- 1a.3.5.3. Marc Antoine Dumas (1672-<1681)²⁴
- 1a.3.5.4. Jeanne Dumas (1673-1737) et Louis Marceau²⁵ [m 1697]
- 1a.3.5.4.1. Joseph Marceau (1698-1703)
- 1a.3.5.4.2. Louis Marceau (1699-1708)
- 1a.3.5.4.3. François Marceau (1700-1701)
- 1a.3.5.4.4. Marie Dorothee Marceau (1702-1782)
- 1a.3.5.4.5. Antoine Marceau (1705-1775)
- 1a.3.5.4.6. Marie Marthe Marceau (1706-1793)
- 1a.3.5.4.7. Marie Josephthe Marceau (1707-1792)
- 1a.3.5.4.8. Jean Baptiste Marceau (1708-1758)
- 1a.3.5.4.9. Augustin Marceau (1710-1784)

18. Marie Françoise Gervais était la fille de Marin et Françoise Monvoisin. Elle avait été baptisée à Sainte-Famille le 27 juin 1673 (née le 24). Elle est décédée en avril 1716 (sépulture le 2 à Saint-Laurent, une paroisse issue de celle de Sainte-Famille).

19. Fille de Gabriel Rouleau dit Sansoucy et Jeanne Marie Dufresne, elle a été baptisée le 15 décembre 1690 à Saint-Jean, une autre paroisse issue de celle de Sainte-Famille. Elle a d'abord épousé, le 8 août 1707 à Saint-Laurent, Nicolas Baillargeon, fils de Jean et Marguerite Guillebourday, avant d'épouser François Dumas à Saint-Laurent le 6 avril 1717. Elle est décédée à Québec le 1^{er} décembre 1749.

20. Contrairement à son frère François qui a vécu toute sa vie sur l'île d'Orléans, Charles Dumas s'est d'abord établi sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, vis-à-vis de sa paroisse d'origine, avant de gagner Saint-Antoine-de-Tilly, une cinquantaine de kilomètres en amont, toujours sur la rive sud.

21. Marie Françoise Rondeau a épousé Charles Dumas, le 12 août 1694 à Saint-Pierre, île d'Orléans. Née le 25 août 1674 (baptême le 3 septembre 1674 à Sainte-Famille), elle est la fille de Thomas et Andrée Remondière, une Fille du roi. Sa grand-mère maternelle, Renée Rivière, était aussi une Fille du roi. Marie Françoise est décédée à 25 ans le 12 octobre 1699.

22. Marie Guignard a épousé Charles Dumas le 21 août 1702 à Saint-Michel-de-Bellechasse, une localité située sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, en face de Saint-Laurent, île d'Orléans. Elle est la fille de Pierre et Jeanne Guillemet. Née vers 1684 en Nouvelle-France, elle est décédée avant le 18 juillet 1712, date du remariage de Charles Dumas.

23. Marthe Garant, fille de Pierre et Renée Chamfrain, a épousé Charles Dumas le 18 juillet 1712 à Beaumont, la localité immédiatement en amont de Saint-Michel. Elle était veuve de Charles Branchaud (Jacques et Antoinette Vincent), qu'elle avait épousé le 22 février 1694 à Saint-Laurent. Marthe est née le 31 août 1675 et a été baptisée le 15 septembre à Sainte-Famille; elle est décédée à Trois-Rivières en juillet 1724 (sépulture le 7).

24. Acte de décès inexistant. Marc Antoine Dumas est décédé avant le recensement de 1681.

25. Né le 25 avril 1678 et baptisé le 26 à Sainte-Famille, Louis Marceau est le fils de François et Marie Louise Bolper ou Beau père, une Fille du roi. Il a épousé Jeanne Dumas en 1697 (contrat de mariage le 30 mars 1697 chez Étienne Jacob père). Devenu veuf le 11 juillet 1737, Louis Marceau s'est remarié le 10 novembre 1738 à Saint-Jean avec Marie Angélique Fontaine (Étienne et Marie Conille), veuve successivement de Philippe Paquet et de Jean François Thibierge. Louis est décédé le 20 avril 1753 (sépulture le 21 à Saint-François).

- 1a.3.5.4.10. Jeanne Marie Anne Marceau (1712-1786)
- 1a.3.5.4.11. Geneviève Marceau (1714-1714)
- 1a.3.5.5. Gabriel Dumas (1674->1691)
- 1a.3.5.6. Catherine Dumas (1677-1739) et Louis Cauchon dit Laverdière²⁶ [m 1698]
- 1a.3.5.6.1. Catherine Cauchon dit Laverdière (1699-1699)
- 1a.3.5.6.2. Catherine Cauchon dit Laverdière (1700-1700)
- 1a.3.5.6.3. Marie Madeleine Cauchon dit Laverdière (1701-1703)
- 1a.3.5.6.4. Marguerite Cauchon dit Laverdière (1702-1785)
- 1a.3.5.6.5. Marguerite Angélique Cauchon dit Laverdière (1704-?)
- 1a.3.5.6.6. Louis Cauchon dit Laverdière (1705-1706)
- 1a.3.5.6.7. Louis Cauchon dit Laverdière (1707-1784)
- 1a.3.5.6.8. Marie Catherine Cauchon dit Laverdière (1709-1712)
- 1a.3.5.6.9. Véronique Cauchon dit Laverdière (1711-1744)
- 1a.3.5.6.10. Joseph Marie Cauchon dit Laverdière (1712-1713)
- 1a.3.5.6.11. Joseph Marie Cauchon dit Laverdière (1714-1762)
- 1a.3.5.6.12. Marie Josephite Cauchon dit Laverdière (1715-1729)
- 1a.3.5.6.13. Marie Angélique Cauchon dit Laverdière (1717-1725)
- 1a.3.5.6.14. Pierre Noël Cauchon dit Laverdière (1719-1797)
- 1a.3.5.7. Marie Dumas (1680-1760) et Pierre Audet dit Lapointe²⁷ [m 1698]
- 1a.3.5.7.1. Pierre Audet dit Lapointe (1698-?)
- 1a.3.5.7.2. Marie Louise Audet dit Lapointe (1700-?)
- 1a.3.5.7.3. Marie Madeleine Audet dit Lapointe (1702-1776)
- 1a.3.5.7.4. Pierre Audet dit Lapointe (1704-1787)
- 1a.3.5.7.5. Marie Angélique Audet dit Lapointe (1706-1792)
- 1a.3.5.7.6. Josephite Geneviève Audet dit Lapointe (1708-1781)
- 1a.3.5.7.7. Guillaume Audet dit Lapointe (1710-1800)
- 1a.3.5.7.8. Louis Audet dit Lapointe (1712-1779)
- 1a.3.5.7.9. Marie Madeleine Audet dit Lapointe (1714-1714)
- 1a.3.6. Antoine Dumas (vers 1645-?) et Marguerite Texier (Masset)²⁸
- 1a.3.6.1a. Antoine Dumas (1664->1709)
[=?] Antoine Dumas et Jeanne Touscharde²⁹ [m 1684]
- 1a.3.6.1a.1. Jean Dumas (1685-?)
- 1a.3.6.1a.2. Pierre (1688-?)
- 1a.3.6.1a.3. Marie (1695-?)
- 1a.3.6.1a.4a. Jeanne (1699->1733) et Jacques Lorant (Laurent) [m 1727]
- 1a.3.6.1a.4b. Jeanne (1699->1733) et Antoine Bernard [m 1733]
- 1a.3.6.1b. Antoine Dumas (1664->1709)
[=?] Antoine Dumas et Marie Balluteau³⁰ [m 1696]
- 1a.3.6.1b.1. Pierre Dumas (1702-?)
- 1a.3.6.1b.2. Anne Jeanne Dumas (1710-1710)
- 1a.3.6.2. Marie Dumas (?) et Jean Mathias
- 1a.3.6.2.1. Anne Mathias (1689-?)
- 1a.3.6.2.2. Jean Mathias (1692-?)

26. Catherine Dumas et Louis Cauchon dit Laverdière se sont épousés le 21 juillet 1698 à Saint-Jean. Louis Cauchon dit Laverdière était le fils de René, chirurgien et juge bailli de l'île d'Orléans, et Marie Anne Langlois, une Fille du roi. Il est né le 10 septembre 1671 et a été baptisé le même jour à Sainte-Famille; il est décédé en mars 1748 (sépulture le 23 à Saint-Jean).

27. Pierre Audet dit Lapointe a épousé Marie Dumas à Saint-Jean le 3 février 1698. Il était le fils de Nicolas et Marie Madeleine Després, une Fille du roi. Pierre a été baptisé le 22 juillet 1674 à Sainte-Famille. Il est mort le 14 mai 1715 (sépulture le lendemain à Saint-Jean).

28. Marguerite Texier est-elle la même personne que Marguerite Masset? C'est du moins ce que je trouve le plus vraisemblable. J'ai trouvé dans la base de données, les naissances d'Antoine, de Charles et de Marguerite comme enfants d'Antoine Dumas et Marguerite Texier, avec un écart de quelque quinze ans entre les deux premiers. Le couple est aussi cité le 9 juin 1681 comme parents d'une fille de 4 ans à Villars. Il se trouve que le baptême de cette petite est inscrit à Saint-Gervais le 7 mars 1677 (seul le prénom de la mère est mentionné) et qu'il y a eu à Saint-Gervais le 16 septembre 1674 le baptême d'un enfant né à Nanteuil-en-Vallée, dont la mère se nommait Marguerite Masset. Je ne crois pas à ces coïncidences. Pour ma part, il ne peut s'agir que de la même mère.

29. Je considère que le Antoine Dumas, qui épouse Jeanne Touscharde à Saint-Gervais le 2 décembre 1684, est le fils d'Antoine et Marguerite Texier.

30. Il m'a semblé cohérent de considérer comme étant le veuf de Jeanne Touscharde cet Antoine Dumas (fils d'Antoine), qui épouse Marie Balluteau à Nanteuil-en-Vallée le 15 octobre 1696.

- 1a.3.6.3. Pierre Dumas (1674->1727)³¹ et Magdelaine Trilhaud³² [m 1713]
- 1a.3.6.3.1. Antoine Dumas (1714-?)
- 1a.3.6.3.2. Jacques Dumas (1721-?)
- 1a.3.6.3.3. Jeanne Radegonde Dumas (1728-?)
- 1a.3.6.4. Marie Dumas (1677-1681)
- 1a.3.6.5. Charles Dumas (1680-?)
- 1a.3.6.6. Marguerite Dumas (1682-?)
- 1a.3.7. Jean Dumas (vers 1650-1659)
- 1a.3.8. François Dumas (1656-?) [=?] François Dumas et Françoise Touschard³³
- 1a.3.8.1. François Dumas (1680-?)
- 1a.3.8.2. Catherine Dumas (1682-1682)

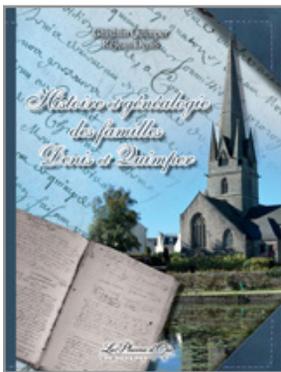
- 1a.3.8.3. Jacquette Dumas (1687-?)
- 1a.3.8.4. François Dumas (1690-1695)

- 1b. Gabriel? Dumas et deuxième épouse
- 1b.1a. Gabriel Dumas dit Le Cadet et Marie Mailloux (vers 1622- vers 1689)
- 1b.1a.1. Françoise Dumas (vers 1646-1659)
- 1b.1a.2. Louise Dumas
- 1b.1a.3. Jean Dumas (1655-1660)
- 1b.1b. Gabriel Dumas dit Le Cadet et Marie Prévostel (vers 1622- vers 1689)

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse michou_dumas@yahoo.fr

31. Pierre Dumas a été inscrit dans les registres comme le fils d'Antoine et Marguerite Masset (voir la note 18).
32. Magdelaine Trilhaud est la fille de Jean et Jeanne Faudry. Les deux pères sont témoins au mariage, soit Antoine Dumas et Jean Trilhaud.
33. Aucune information sur ce mariage qui, à cause du lien très évident avec Villars, ne peut concerner que le dernier fils de François Dumas et Anne Rollin.

Nos membres publient

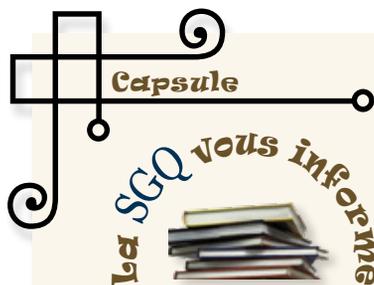


QUIMPER, Ghislain, et Réjean DENIS. *Histoire et généalogie des familles Denis et Quimper, Berthier-sur-Mer, La Plume d'Oie Édition, 2021, 864 p., format 8 ½ × 11.*

Un ouvrage en deux volets portant sur la descendance de François Denis et Françoise Flaguaye, mariés en 1652 aux Côtes-d'Armor en Bretagne. Le volet historique porte sur les cinq premières générations des familles Denis et Denis dit Quimper, à partir de la Bretagne jusque dans Kamouraska. L'histoire est basée uniquement sur des faits réels, non romancés, obtenus de documents d'archives. Ensuite, avec l'arrivée de notre ancêtre en Nouvelle-France, Pierre-Corentin Denis dit Quimper, s'ajoute la lignée Quimper. Le deuxième volet, généalogique, porte sur leur descendance, sur onze générations à partir des Côtes-d'Armor au milieu du XVII^e siècle jusqu'à nos jours.

Prix: 100 \$ plus les frais de poste

En vente chez l'auteur: quimperg@telus.net



Service de recherche en généalogie

La Société de généalogie de Québec offre un service de transcription de documents anciens du XVII^e au XIX^e siècle, notamment des actes de mariage, des contrats de mariage, d'acquisition, de vente ou d'inventaire après décès. Le demandeur doit fournir une copie numérisée du document.

Pour plus d'informations, choisissez l'onglet **Service de recherche, d'entraide et de paléographie** puis cliquez sur « Service de recherche » :

www.sqg.qc.ca/service-de-recherche-et-d-entraide/service-de-recherche.



Hommage à Paul Perot dit La Gorce et Marie Chrestien

Johanne Perreault (7931)

Originaire de Chicoutimi au Saguenay, l'auteure détient un diplôme de commis-comptable du Collège d'affaires de Chicoutimi (*Business College*), un diplôme d'études collégiales en informatique du cégep de Chicoutimi ainsi que diverses formations relatives au monde financier. Elle a œuvré pendant trente-quatre ans dans le domaine bancaire jusqu'à sa retraite en 2010.

Note

Plusieurs immigrants originaires de France et portant le nom Perot ou Perrot se sont établis en Amérique au début de la colonisation de la Nouvelle-France, dont Paul Perot dit La Gorce, mon aïeul. Au fil de mes recherches pour compléter l'arbre généalogique de ma famille, certaines découvertes ont suscité en moi un intérêt grandissant pour l'histoire de Paul et de son épouse, Marie Chrestien, des gens humbles, mais combien courageux! Souvent liés à des faits historiques connus, les documents d'archives consultés m'ont permis de reconstituer une grande partie de leurs pérégrinations et d'en faire le récit. Voyant le 350^e anniversaire de mariage de mes ancêtres approcher, j'estimais important de souligner cet événement en partageant mes trouvailles avec les membres de ma famille et de faire connaître cette histoire à leurs descendants de la région de Portneuf et du Lac-Saint-Jean. J'offre donc ce récit en mémoire de ceux qui m'ont précédée et à ceux qui suivront afin qu'ils sachent d'où ils viennent.

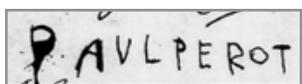
1 – L'aventure de Paul Perot dit La Gorce et de Marie Chrestien en Amérique

Notre histoire commence à Cozes, commune de l'ouest de la France, située en Charente-Maritime, Nouvelle-Aquitaine.

Peraud: c'est le nom sous lequel Paul, notre aïeul, a été baptisé en 1644 à l'église Saint-Pierre de Cozes¹. Dans cette région de la France, *Peraud* est l'orthographe utilisée dans les actes de mariage et de baptême que j'ai retrouvés au registre de la paroisse Saint-Pierre, à Cozes, ainsi qu'à Épargnes, paroisse où Jeanne, la sœur de Paul, s'est mariée en 1670. C'est également dans cette région que l'on trouve encore aujourd'hui la plus forte concentration de *Peraud* en France.

Mais revenons à notre pionnier. Nous aurons tout le loisir de suivre l'évolution de son nom de famille en Nouvelle-France au fil du temps. Retenons pour l'instant qu'en Amérique son nom s'est écrit pendant près d'un siècle: Perot, Perrot, Pero, etc.

Paul Perot dit La Gorce (Lagorce)



Paul est né le 28 mars 1644 à Cozes. Son père, Simon, était charpentier de navire et sa mère s'appelait Marguerite Cerisier. Paul est âgé d'à peine 20 ans lorsqu'il s'enrôle dans le régiment de Carignan-Salières



Église Saint-Pierre de Cozes.

Source: Wikipédia.

comme simple soldat, où on le surnomme La Gorce (Lagorce, Lagorse). Avant son départ pour l'Amérique, il habitait Saint-Seurin-d'Uzet, un port de pêche en bordure de l'estuaire de la Gironde, à une douzaine de kilomètres de sa ville natale.

1. Fichier *Origine*. www.fichierorigine.com. Acte numérisé DGFCQ, p. 897.



Carte de Cozes.
Source : Google Map.

Le régiment de Carignan-Salières 1665-1668

Plusieurs historiens concluent que Paul Perot dit La Gorce était un soldat du régiment de Carignan-Salières et faisait partie de la compagnie Petit. Cette compagnie est arrivée à Québec le 19 juin 1665 à bord du navire *Le Vieux-Siméon de Dunkerdam*, parti de La Rochelle le 19 avril 1665 avec 200 soldats du régiment. *Le 23 juillet 1665, les soldats de la compagnie Petit partent pour le Richelieu afin d'aller y construire le fort Saint-Louis connu par la suite sous le nom de Chambly*². Toutefois, dans son livre consacré au régiment de Carignan-Salières, Michel Langlois met en doute l'engagement de Paul comme soldat du régiment. Une chose est certaine : durant les premières années de la vie de Paul en Nouvelle-France, on retrouve plusieurs soldats dans son entourage. En font foi leurs présences à la signature de son contrat de mariage, à son acte de mariage ainsi qu'aux baptêmes de ses premiers enfants³.

Il ne serait pas étonnant que Paul connût le métier de charpentier de navire, si tant est que ce métier se transmet de père en fils. Dans le journal d'un soldat du régiment cantonné également au fort Saint-Louis (Chambly), journal retranscrit dans le livre de Langlois cité précédemment, il est fait mention que le capitaine Pierre de Saurel avait amené avec lui des charpentiers de navire. Qui sait si Paul était du nombre ?

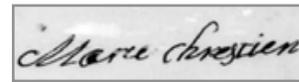
L'intervention du régiment pour rétablir l'ordre dans la colonie n'aura duré que deux ans, car la paix est signée en 1667. Commence alors la démobilisation et, en 1668, les deux tiers des soldats du régiment retournent en France. Toutefois, entre 400 et 450 hommes choisissent de s'établir dans la colonie, dont Paul Perot dit La Gorce. Le roi octroie aux hommes décidant de rester en Amérique une terre sur les rives du Saint-Laurent. Il leur alloue 100 livres chacun et des vivres pour un an. Notre héros s'installe alors sur l'île Sainte-Thérèse, au

large de Pointe-aux-Trembles (aujourd'hui rattachée à la municipalité de Varennes), avec le capitaine Michel-Sidrac Dugué de Boisbriand. Ce dernier avait reçu verbalement en 1667 la permission de défricher la terre de cette île. C'est en 1672 que l'intendant Talon lui concède officiellement l'île Sainte-Thérèse et les îles adjacentes. Paul y obtiendra une concession et s'y installera durant les premières années de sa nouvelle vie en Amérique.

S'établir sur une nouvelle terre demande temps et argent. Les nouveaux habitants, à leur démobilisation, sont pour la plupart dépourvus d'économies pour acheter ce qu'il faut en outils, semences et autres biens de première nécessité. Nombreux sont ceux qui commenceront à défricher leur censive à temps partiel et se trouveront un travail auprès d'un bourgeois pour acquérir les fonds nécessaires à leur installation sur leur terre⁴.

Il n'en fut pas autrement pour Paul Perot. Après sa démobilisation, il signe, le 10 août 1667 chez le notaire Bénigne Basset, un contrat d'engagement avec Jean-Baptiste Migeon de Branssat⁵. Ce contrat est d'une durée d'un an moyennant son logement, sa nourriture et des gages de 100 livres pour l'année. L'exploitation d'une ferme étant une entreprise familiale, sa motivation est d'autant plus forte qu'un habitant bien installé sur sa terre augmente ses chances de trouver une épouse. Les jeunes femmes à marier ne sont pas légion à cette époque en Nouvelle-France. Cette période coïncide avec celle de l'arrivée des Filles du roi dans la colonie, et ces demoiselles tiennent compte de ce que peut leur offrir un futur époux quand vient le temps de choisir un mari.

Marie Chrestien, Fille du roi



En 1660, il y a trois fois plus d'hommes que de femmes en Nouvelle-France. À partir de 1663, le roi prend en main l'administration de la colonie ; commence alors une stratégie de peuplement, dont l'envoi massif de jeunes femmes à marier. Elles seront les pupilles du roi ; Marguerite Bourgeoys les nommera plus tard *Filles du Roy*. L'administration royale prend en charge leur recrutement, leur habillement, les frais du voyage, un don du roi de 50 livres (remis en denrées propres à leur mariage) et un trousseau. Ce sont soit des veuves ou des orphelines, soit des célibataires qui n'ont pas trouvé de mari en France. Jusqu'en 1673, plus de 750 femmes seront recrutées en France et participeront au peuplement de la colonie.

*Il faudrait les nommer toutes, à haute voix, les appeler par leur nom, face au fleuve d'où elles sont sorties au dix-septième siècle, pour nous mettre au monde et tout le pays avec nous, écrit Anne Hébert*⁶.

2. LANGLOIS, Michel. *Carignan-Salière 1665-1668*, Drummondville, La Maison des ancêtres, 2004, 517 p.

3. BANQ. *Contrat de mariage entre Paul Perrot et Marie Chrestien*, minutier de Bénigne Basset, le 26 octobre 1670, acte n° 642.

4. DECHÊNE, Louise. *Habitants et marchands de Montréal au XVII^e siècle*, Montréal, Paris, Plon, 1974, 588 p.

5. BANQ. *Engagement de Paul Peraux à Me Jean Baptiste Migeon*, minutier de Bénigne Basset, le 10 août 1667.

6. HÉBERT, Anne. *Le premier jardin*, Paris, Seuil, 1988, p. 103.

Bon nombre des premières femmes arrivées entre 1663 et 1668 sont retournées en France, trouvant la vie beaucoup trop rude dans ce nouveau pays. En conséquence, à partir de 1668, ces demoiselles sont sélectionnées minutieusement afin de s'assurer qu'elles ont la capacité d'adaptation nécessaire pour réussir cette entreprise. L'aventure demande des aptitudes exceptionnelles et la sélection des candidates est rigoureuse. Plus de 60 % d'entre elles s'installeront dans la région de Québec. Les autres seront réparties à Trois-Rivières et à Montréal⁷.

Marie Chrestien est orpheline de père lorsqu'elle arrive en Nouvelle-France. Celui-ci était Anselme, bourgeois de la paroisse Saint-Sulpice, à Paris, dans le faubourg Saint-Germain, quartier considéré comme riche et huppé; sa mère s'appelait Anne Bernard. Marie est du nombre des douze Filles du roi recrutées en 1670 par les Sulpiciens à Paris et destinées au peuplement de la région de Montréal. Le 25 avril 1670, c'est le grand départ de Paris. Cette date cruciale dans la vie de Marie nous est dévoilée par un document découvert en 2010 dans les archives de l'Assistance publique des Hôpitaux de Paris: *M. de Pajot et Grenapin ont fait récit de ce qui s'est passé hier à la sortie des filles de l'hôpital que l'on envoie au Canada*. Signé par ces messieurs, le texte est daté du 26 avril 1670 et il confirme que les Filles du roi étaient issues autant de la Pitié que de La Salpêtrière, et que d'autres provenaient du quartier Saint-Jacques, voisin de la paroisse Saint-Sulpice⁸.

Lors de leur voyage vers le Canada, onze des jeunes femmes recrutées dans la paroisse Saint-Sulpice étaient accompagnées par M^{me} Françoise Goubillot, une veuve à qui l'on a confié la responsabilité de veiller sur elles. Cette dame a été présente à presque tous les contrats de mariage de ses protégées, dont celui de Marie; elle y est citée comme témoin⁹.

31 juillet 2020 – 350^e anniversaire de l'arrivée de Marie Chrestien en Nouvelle-France

Marie, âgée d'à peine 15 ans, embarquée à Dieppe sur le bateau *La Nouvelle France*, foule le sol de Québec le 31 juillet 1670. Elle commence alors une nouvelle vie: elle doit marier un «habitant» et fonder une famille qui deviendra la base d'une nombreuse descendance.

Après quelques jours de repos à Québec, elle s'engage avec ses compagnes et M^{me} Goubillot dans un autre périple de 270 km pour se rendre à Montréal.

Des hommes de confiance allaient les conduire en canot ou en barque sur le Saint-Laurent, la seule route de l'époque. Les hommes pagayaient de jour seulement. Le soir, ils organisaient un campement de fortune sur une grève bien à l'abri. Tout le monde dormait sous les barques, en partie renversées, enroulé dans une couverture⁷.

7. FONDATION LIONEL-GROULX. *Les Filles du Roy 1663-1673*, www.fondationlionelgroulx.org/Les-Filles-du-Roy-1663-1673.html.

8. SIROIS-BELLE, Maud. « Les Filles du Roy: Des bords de Seine aux rives du Saint-Laurent, 1663-1676 », Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs, *Mémoires vives*, bulletin n° 32, juin 2011.

9. CHICOINE, Émilie. *La métairie de Marguerite Bourgeois à la Pointe Saint-Charles*, Montréal, Fides, 1985, 359 p.

Sa prochaine destination est « La Providence », plus tard appelée la maison Saint-Gabriel et connue aussi sous le nom La Métairie de Marguerite Bourgeois à Pointe-Saint-Charles, ferme tenue par la congrégation de Notre-Dame dirigée par Marguerite Bourgeois. Marie est du nombre de celles inscrites sur la liste des Filles du roi accueillies à La Providence en 1670. Cette liste est détaillée par Émilie Chicoine dans son livre *La Métairie de Marguerite Bourgeois de la Pointe Saint-Charles*⁹.

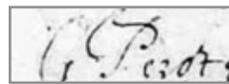


Maison Saint-Gabriel.

Source: <https://en.wikipedia.org/wiki/>.

La famille Perot dans la région de Montréal 1670-1696

Le 26 octobre 1670, le notaire Bénigne Basset rédige un contrat de mariage pour Paul Perot et Marie Chrestien³. Plus d'une vingtaine de personnes sont présentes lors de la signature de cet acte, dont Sidrac Dugué de Boisbriand et *Madame Françoise Gobillau*, la protectrice de Marie. Nos aïeux se marient le 4 novembre 1670 devant le curé Gilles Perot, et c'est à partir de ce document que le nom de Paul, pour des décennies à venir en Nouvelle-France, s'écrira « Perot ».



Les nouveaux mariés ne vivront que quelques années à l'île Sainte-Thérèse où Paul s'était installé avant son mariage. Leur fille aînée, Marie, est baptisée en 1673 dans la maison de M. Dugué de Boisbriand sur l'île Sainte-Thérèse, son parrain étant Séraphin Margane de Lavaltrie. Mais l'acte de baptême de leur second enfant, Pierre-Paul, daté du 30 octobre 1674, nous informe que la famille habite Repentigny. Paul vendra sa terre de l'île Sainte-Thérèse à Louis Rauchon, par un acte passé sous seing privé le 13 juillet 1676.

Repentigny 1674-1691

Il ne faut pas s'étonner de ce changement rapide. Selon Christian Roy, auteur du livre *L'Histoire de Repentigny*, Paul a obtenu une concession à Repentigny dès 1672 et aurait participé à la construction de la maison seigneuriale de M. de Repentigny. Cette terre, le lot 78, située le long de l'actuel boulevard Brien, du côté nord-est, mesurait 3 arpents et 4 perches sur 40 arpents, soit une superficie de 120 arpents¹⁰. Au recensement de 1681, Paul a 36 ans et Marie 26; ils ont déjà cinq enfants: Marie, 9 ans; Pierre, 7 ans; Paul, 5 ans; François, 3 ans; Anne, 1½ an. Ils possèdent deux fusils, deux bêtes à cornes et 8 arpents en valeur.

Mais voilà que la guerre avec les Iroquois fait des ravages à nouveau. En 1684, les Iroquois attaquent le fort Saint-Louis chez les Illinois. Les hostilités commencent alors entre Français et Iroquois de sorte qu'en 1687 ces derniers envahissent la Nouvelle-France et échouent de peu dans leur tentative de s'emparer du fort Chambly.

Une paix est négociée durant l'hiver 1687-1688, mais les belligérants ne sont pas tous informés de l'accord. Certaines bandes continuent de commettre des massacres et des incendies. Un écrivain de l'époque décrit la situation dans les campagnes comme suit:

Le repos de ceux qui y demeurent est traversé lorsque nous avons la guerre avec les Iroquois. Le laboureur qui travaille à la terre, quoiqu'armé de pied en cap, tremble à chaque pas que sa charrue avance du côté des bois, par la crainte qu'il a d'être tué par ces barbares, ou, quand ses bœufs retournent pour faire un autre sillon, que l'on ne fonde tout à coup sur lui pour avoir la chevelure de sa tête, ou d'être mené prisonnier chez eux pour y être brûlé.

Une série de combats, d'attaques-surprises et de massacres sanglants marquent les années 1688 à 1693. La campagne dans la région de Montréal est particulièrement touchée. De nombreux habitants perdent la vie durant cette période et les blessés sont soignés à Montréal. Le massacre de Lachine, dans la nuit du 4 au 5 août 1689, est un événement qui marquera durablement la mémoire de la région. Lors de cette attaque, des dizaines de colons périssent ou sont faits prisonniers. Cette nuit-là, les Iroquois se rendent jusqu'à Lachenaie et Repentigny. Pendant quelques années, ils mettent la région à feu et à sang jusqu'à ce que la paix soit signée, en 1701.

Les temps sont durs pour les colons. À cause de ce conflit, ils peinent à tirer de leur terre de quoi vivre. Le 25 août 1687, Paul vend à Jacques Charpentier dit Belhumeur une partie de sa terre, soit 3 arpents de front sur 20 arpents de profondeur¹¹

avec la maison qui s'y trouve. Il est fort probable que Paul a cédé la première cabane qu'il avait construite lors de son installation en 1672. En septembre 1688, Paul doit contracter une dette de 631 livres auprès du riche marchand montréalais Charles de Couagne.

La famille Perot tient bon malgré les épreuves qu'elle doit traverser et le climat de terreur qui règne dans la région. La vie apporte son lot de joies et de peines. Chacun doit faire preuve de courage et de résilience; c'est une question de survie. Au début de l'année 1688, Marie donne naissance à un garçon, Louis, qui mourra une semaine plus tard. Le printemps venu, Paul et Marie accompagnent leur fille Marie, à l'aube de ses 16 ans, à l'église de Repentigny pour la marier avec Jean Cousin dit Beauregard. L'année suivante, la jeune Marie met au monde un garçon, André, qui ne survivra que onze jours.

En 1690, Marie Chrestien donne naissance à un garçon prénommé Jacques. Sa fille Marie, quant à elle, accouche de son second enfant, une fille qui malheureusement ne survivra pas non plus. Au printemps de 1691, le 8 mai, elle met au monde son troisième enfant, Anne. Quelques jours plus tard, Repentigny devient le théâtre d'attaques iroquoises sanglantes. Le 12 mai, un habitant de l'endroit est enterré dans le cimetière de la paroisse après avoir été victime d'une de ces attaques.

Le 6 juin 1691, c'est la catastrophe. Une escarmouche impliquant une cinquantaine d'Iroquois près de la rivière L'Assomption à Repentigny fait au moins sept morts parmi les miliciens et deux adolescents perdent la vie. C'en est trop! Les habitants se réfugient au fort de la Pointe-de-Repentigny: ils ne cultivent plus, ne récoltent plus. Peu à peu, les familles abandonnent leur terre durement gagnée et se résignent à quitter la région¹². Les risques d'y perdre la vie sont trop grands. On dit même de la terre de l'habitant *qu'elle est le tombeau du Français*.

La famille de Paul et celle de sa fille Marie ne sont pas épargnées par cette guerre. À la suite des attaques iroquoises, Paul et sa famille abandonnent leur terre de Repentigny après dix-neuf ans de durs labeurs. Ils ont tout perdu ou presque et n'ont plus de toit où se loger. L'acte de vente de leur terre de Repentigny, acquise par Jacques Richaume en avril 1698, confirme qu'il n'y avait plus de bâtiments sur la propriété¹³. Il reste peut-être un bœuf, nommé Charbonnier, que Paul loue à Antoine Brunet par un contrat passé chez le notaire Maugue le 11 décembre 1692¹⁴.

Il faut trouver un logis et se nourrir. S'installer dans un endroit plus sécuritaire où l'on pourra vivre sans risquer sa vie à chaque instant. En 1691, la famille se réfugie donc à Ville-Marie, où le 6 novembre, Paul loue une terre. Il signe un bail à ferme pour trois ans avec Jean-Vincent de Hautmesnil, chez

10. ROY, Christian. *L'histoire de Repentigny*, Société d'histoire de la municipalité régionale de comté de l'Assomption, 1995, p. 168.

11. BAnQ. *Vente d'une terre située en la seigneurie de Repentigny par Paul Perot et Marie Chrestien à Jacques Charpentier dit Belhumeur...*, minutier de J.B. Fleuricour, le 25 août 1687, acte n° 16.

12. MÉNARD, André. « Les Iroquois nous attaquent », *Hebdo Rive Nord.com*, Repentigny, 2 février 2012.

13. BAnQ. *Vente de la terre de Repentigny de Paul Perot et Marie Chrestien à Jacques Richaume*, minutier d'Antoine Adhémar, le 1^{er} avril 1698.

14. BAnQ. *Location d'un bœuf nommé Charbonnier à Antoine Brunet*, minutier de Claude Maugue, le 11 décembre 1692, acte n° 2620.

le notaire Bénigne Basset¹⁵. De Hautmesnil est un homme d'affaires, marchand de fourrures, qui possède l'arrière-fief Hautmesnil dans la seigneurie de l'Île-de-Montréal, propriété des Sulpiciens.

Dans le contrat notarié, on découvre que Jean-Baptiste Migeon de Branssat, pour lequel Paul a travaillé en 1667, possède un lot voisin de la terre concernée. Il s'agit là d'une référence non négligeable qui a sûrement favorisé la conclusion du contrat de location avec de Hautmesnil. En effet, en 1674, Paul avait aidé Migeon en se rendant à Québec pour témoigner en sa faveur pour la reprise de certaines terres lui appartenant¹⁶.

Cette transaction permet à la famille de se loger et de se nourrir convenablement en ces temps de guerre où la survie est la priorité. Le bail contient une clause par laquelle Paul dispose d'une maison en maçonnerie couverte en bardeaux, d'une grange et d'une étable. Par ce contrat, Paul et Marie sont tenus *de labourer à la charrue les prairies de deux concessions* de un arpent de front au coteau Saint-Louis, de prendre soin des animaux et de remplir diverses autres obligations, moyennant la moitié des grains récoltés.

Quant à leur fille Marie, tout laisse croire que son époux n'a pas survécu à la guerre; aucun acte de sépulture le concernant n'a été retrouvé. Un acte de sépulture ne peut évidemment être rédigé qu'en présence du corps du défunt. On peut donc supposer que Jean Cousin est disparu ou a été fait prisonnier lors d'une des attaques iroquoises ou pendant une expédition organisée en riposte à celles-ci, car il était soldat de la compagnie Dorvilliers.

De Montréal à Deschambault 1691-1696

À la même époque, Jacques Alexis Fleury Deschambault, seigneur de Deschambault, anciennement le fief de Chavigny, obtient un poste de prestige à Montréal. Le 4 août 1690, les Sulpiciens le nomment bailli de l'île de Montréal et, plus tard, il sera promu Procureur du roi. Par suite de cette nomination, il s'installe définitivement à Montréal en janvier 1691. Cependant, s'il veut conserver la seigneurie de Deschambault, il doit veiller à maintenir l'exploitation de son domaine et poursuivre son peuplement. Pour ce faire, il louera sa propriété par bail à ferme à des hommes de confiance, ce qui lui permettra de gérer sa seigneurie à distance.

À son arrivée à Montréal, il loue une maison dans la rue Saint-Paul. Dès 1692 commence la construction de sa nouvelle maison dans la rue Notre-Dame, pour laquelle il octroiera, jusqu'en 1695, divers contrats touchant la maçonnerie, la charpente, la toiture, etc.¹⁷.

Mais que vient faire le sieur Deschambault dans notre histoire, me direz-vous?

C'est que le 14 février 1696, Deschambault et Paul Perot se présentent chez le notaire Antoine Adhémar pour la signature d'un bail à ferme pour le domaine de la seigneurie de Deschambault¹⁸. Comment se sont-ils rencontrés? Ont-ils été présentés par une connaissance commune? Est-ce que Paul a pris part à la construction de la maison de ce seigneur? Il va sans dire qu'à la signature de ce contrat, Fleury Deschambault connaissait Paul et avait dû obtenir de bonnes références le concernant pour lui accorder toute sa confiance.

Ce bail, d'une durée de cinq ans, prend effet le 22 avril 1696, jour de Pâques. Par ce contrat, Paul et Marie s'engagent, entre autres, à labourer et ensemercer la terre du domaine consistant en 12 arpents de front sur le fleuve Saint-Laurent sur 30 arpents de profondeur, et à prendre soin des animaux de la ferme. Ils disposeront d'une maison, d'un four et de fournitures, d'étables et d'autres bâtiments. Ils bénéficieront également du droit de pêche sur le bord du fleuve et de chasse sur le domaine. Une partie du coût rattaché à ce bail est de 300 livres par année et de deux barriques d'anguilles. Il peut paraître étrange de monnayer des anguilles, mais il se trouve que ce poisson a beaucoup de valeur pour les habitants de la Nouvelle-France. Il sert même de monnaie d'échange à cette époque.

C'est donc accompagnés de leurs enfants que Paul et Marie vogueront vers une région plus hospitalière près de Québec, où les attaques iroquoises se font plus rares qu'à Montréal. Sur les onze enfants auxquels Marie a donné naissance, cinq sont décédés en bas âge. Le couple entreprend le voyage vers Deschambault avec ses cinq enfants mineurs: Paul, 20 ans; Anne, 16 ans; Marie-Anne, 15 ans; Jean, 9 ans et Jacques, 6 ans. Quant à leur fille aînée, Marie, elle demeure à Montréal, plus précisément sur la «côte Saint-Laurent» au nord de Montréal, avec François Desnoyers dit Lamontagne, son nouveau conjoint.

Au printemps de 1696, la famille Perot dit La Gorce prend racine à Deschambault; elle sera à l'origine d'une nombreuse descendance de Perreault dans la région de Portneuf. Paul est alors âgé de 52 ans. Avec l'aide de son épouse et de ses enfants, il s'apprête à reconstruire sa vie et celle de sa famille dans une jeune seigneurie à peine peuplée. On pourrait croire que les conditions qui les ont convaincus de recommencer leur vie aussi loin de Montréal étaient plus qu'avantageuses. Malheureusement, tel ne fut pas le cas.

À leur arrivée à Deschambault, ils découvrent que la maison promise et les bâtiments sont dans un piteux état. Toute la famille *met l'épaule à la roue* et travaille d'arrache-pied pour redresser la situation durant l'été. L'automne venu, Paul fils se rend à Montréal pour présenter les doléances de la famille Perot au sieur Deschambault et lui demander de faire le nécessaire pour rétablir la situation. Le 11 septembre 1696, il

15. BAnQ. *Bail à ferme pour trois ans par Monsieur Hautmesnil à Paul Perot et Marie Chrestien sa femme*, minutier de Bénigne Basset, le 6 novembre 1691, acte n° 2119.

16. BAnQ. TP1, S28, P912.

17. FLEURY, Bertrand, www.genealogistesassocies.ca/ancetres/Fleury-DeschambaultJacques-Alexis.php.

18. -BAnQ. *Bail à ferme par Deschambault à Perrot Lagorsse et sa femme*, minutier d'Antoine Adhémar, le 14 février 1696, acte n° 3394.

profite de son passage à Montréal pour assister au mariage en secondes noces de sa sœur Marie avec François Desnoyers dit Lamontagne. Son nouveau beau-frère est soldat de la compagnie du sieur Paul Le Moyne de Maricourt.

Petite anecdote pour l'histoire... En compilant les actes de naissance des enfants de Marie fille, on constate que celle-ci vivait avec François Desnoyers deux ans avant son mariage. En effet, elle a donné naissance à son fils François le 30 septembre 1694, alors qu'elle n'était pas encore mariée. À cette époque, les soldats ont la réputation d'être de *fougueux séducteurs*¹⁹. Nos tourtereaux se sont peut-être mariés à la gaumine avant la naissance de leur petit garçon. Toujours est-il qu'en juin 1697, Marie-Thérèse naît du légitime mariage de Marie et de François Desnoyers.

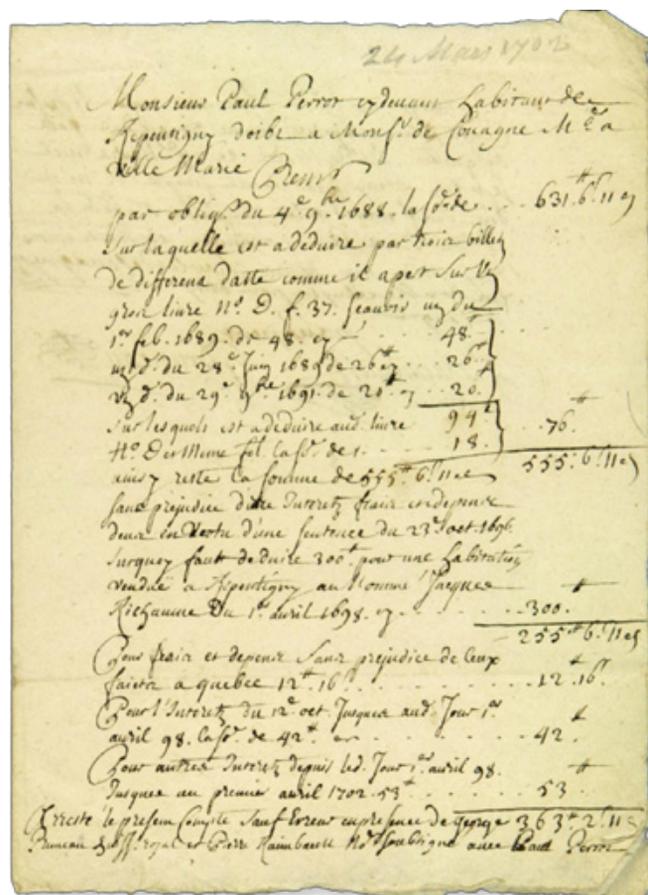
Plus d'un an après son arrivée à Deschambault, Paul se présente, le 22 février 1698, à la Prévôté de Québec devant le notaire François Genaple, huissier²⁰. Il fait *insinuer* (enregistrer) une plainte à l'endroit du sieur Jacques Alexis Fleury Deschambault, car celui-ci n'a pas respecté les termes du contrat passé en 1696 pour le bail à ferme du domaine de la seigneurie de Deschambault. Selon l'entente, *le dit Sieur Deschambault s'est obligé en faire mettre tous les bâtiments en état logeable et de service et en faire nettoyer les fosses.*

Paul déclare que lorsqu'il est arrivé à Deschambault, la maison était sans toiture, la grange à demi découverte, l'étable ruinée et hors de service, les fossés non comblés. Il déplore que le sieur Deschambault lui ait fait *de belles promesses et espérances*. Celui-ci n'a rien entrepris pour corriger la situation depuis leur arrivée, de sorte qu'ils ont dû faire de leur mieux pour pallier l'état pitoyable des lieux. Malgré tous les efforts de la famille, ils ont perdu beaucoup de grains dans la grange et trois vaches sont mortes.

Paul demande donc réparation pour les dépenses et dommages passés, présents et à venir. Il explique faire sa démarche à Québec en prétendant qu'il craint de ne trouver personne qui voudrait agir contre le sieur Deschambault à Montréal, compte tenu de sa position et de son *caractère dont il se prévaut*. En conséquence, avec l'acte enregistré par un magistrat à Québec devant des témoins dignes de foi, Paul espère obtenir gain de cause en temps et lieu auprès de Deschambault.

Les négociations avec le seigneur du lieu ont probablement été ardues et infructueuses au départ. Il semble que cette situation ait amené la famille à reconsidérer son installation à Deschambault.

Le 1^{er} avril 1698, la terre de Repentigny est vendue à Jacques Richaume pour la somme de 300 livres. Cette vente a certes permis de réduire la dette de Paul auprès du marchand Charles de Couagne, mais place la famille devant une impasse. Si l'on veut abandonner le projet de Deschambault, il faut maintenant



Le 24 mars 1702, Monsieur De Couagne, riche marchand de Montréal, enregistre un état de comptes détaillés des sommes dues par Paul depuis 1688. Malgré le profit de la vente de sa propriété de Repentigny en avril 1698 pour 300 livres, le solde de sa dette s'élevé toujours à 363 livres.

Source : BANQ. Vieux-Montréal. Fonds juridiction royale de Montréal, cote: TL4,S1,D566.

envisager une autre avenue que celle du retour à Repentigny sur la terre abandonnée en 1691.

Le 30 juin 1698, Marie Chrestien se présente donc chez le notaire Raimbault à Montréal pour signer un acte de concession d'une terre de 120 arpents de superficie dans la seigneurie Saint-Sulpice²¹. Elle signe cet acte pour elle et son *mari*. Mais force est de constater que la famille ne s'est pas établie dans la région de Montréal par la suite. On peut donc conclure avec certitude que Perot et Deschambault en sont finalement venus à une entente acceptable de sorte que toute la famille a pour suivi sa destinée dans la seigneurie de Deschambault.

Quant à la terre dans la seigneurie Saint-Sulpice, Paul et Marie y renonceront en faveur de leur fille aînée Marie et de son époux François qui habitent à Montréal. En 1699, ces derniers se désisteront à leur tour de cette terre au

19. LACHANCE, André. « Séduction, Amour et Mariages en Nouvelle-France », Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire, *Mémoires Vives*, bulletin n° 22, octobre 2007.

20. BANQ. *Action prise par Paul Perot contre Deschambault*, minutier de François Genaple de Bellefonds, le 22 février 1698.

21. BANQ. *Concession de 120 arpents à la Con St-Sulpice à Perrot dit La Gorce*, minutier de Pierre Raimbault, le 30 juin 1698.

profit des parents Perrot²². Paul vendra finalement cette terre en novembre 1706 à Ignace et Louis Piché pour 250 livres²³.

Le 26 octobre 1706, Marie Godé (Gaudé), veuve de De Couagne, signe un reçu à Paul pour la réception d'une barrique d'anguilles d'une valeur de 30 livres en paiement des arrérages sur la somme qu'il lui doit²⁴.

Le 30 octobre 1707, cette même dame fait un procès à Paul pour la dette qu'il a envers la succession de son époux. C'est Marie Chrestien qui se présente alors au procès pour représenter son mari. Le jugement est rendu en faveur de Marie Godé, et Paul doit payer le solde de la dette s'élevant alors à 406 livres et 16 sols, incluant intérêts et arrérages²⁵.

La vie à Deschambault

Après en être venus à un accord avec le seigneur de Deschambault, Paul et Marie s'installent donc définitivement dans la région de Portneuf. À cette époque, très peu de familles sont établies dans la seigneurie : on en compte cinq, soit celles de François Naud, de Pierre Groleau, de Joseph et François-Alexis Gauthier ainsi que de Louis Denevers. Au fil du temps, d'autres familles, surtout originaires des seigneuries de Beaupré ou de l'Île-d'Orléans, viendront en augmenter la population²⁶.

Marie Perot Desnoyers meurt à Montréal le 23 avril 1703 à l'âge de 30 ans. Seules ses deux filles, Anne Cousin, 12 ans, et sa demi-sœur Marie-Thérèse Desnoyers, 7 ans, lui survivent. Elles rejoindront leurs grands-parents à Deschambault où elles s'établiront plus tard en mariant des jeunes gens de la région.

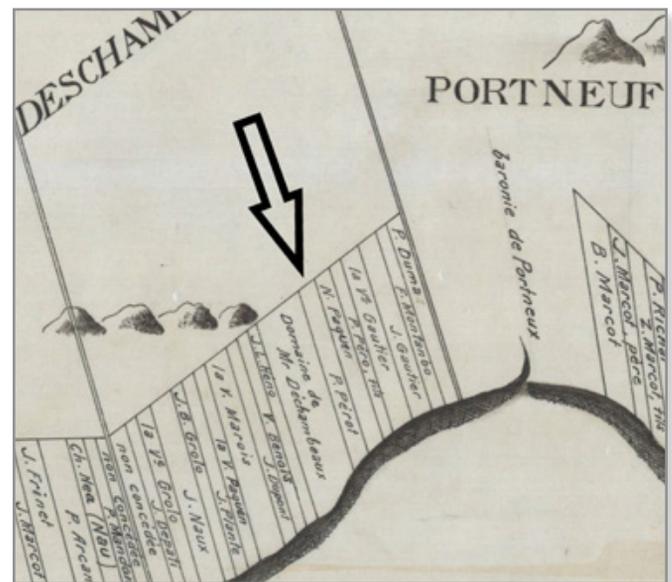
Paul et Marie poursuivent le bail à ferme de Deschambault jusqu'au 19 février 1704, date à laquelle Paul se désiste en faveur de son fils aîné, Paul, maintenant âgé de 27 ans²⁷. Ce dernier signe un nouveau bail à ferme avec le seigneur Deschambault pour une période de sept ans, mais à des conditions beaucoup plus onéreuses que celles consenties antérieurement à son père. Les exigences du seigneur sont si exorbitantes que notre jeune homme n'est pas en mesure de respecter les paiements prévus au contrat. Le sieur Deschambault doit donc réviser ses exigences et, en septembre 1707, une diminution des conditions du bail est obtenue pour permettre à Paul d'honorer son contrat. Ce bail sera renouvelé une dernière fois en février 1710.

La famille Perot s'inscrit dorénavant comme un membre important de la communauté de Deschambault. Paul y fait des achats et des ventes de terres. Il agit à quelques reprises comme représentant de Fleury Deschambault auprès des autorités de la

colonie à Québec. Ses filles Anne (Louis Chapelin) et Marie-Anne (Nicolas Paquin) épousent des garçons de la région contribuant ainsi à l'accroissement de la population de la seigneurie. Paul fils se marie également en 1702 avec Madeleine Montambault, une fille de l'île d'Orléans dont la famille s'établira plus tard à Deschambault. Ces alliances viennent fortifier le sentiment d'appartenance et de solidarité envers ce village en plein essor.

Malgré son âge, notre aïeul poursuit ses efforts pour améliorer son patrimoine. En mars 1704, par une entente verbale, il reçoit une concession de terre de 4 arpents de front, face au fleuve Saint-Laurent, sur 30 arpents de profondeur. Cette terre est bornée à l'ouest par le domaine seigneurial. Le 27 mars de la même année, l'arpenteur Hilaire Bernard de La Rivière procède à l'alignement de cette censive. Cette concession est enregistrée officiellement cinq ans plus tard, le 20 mars 1709, chez le notaire François Genaple de Bellefonds²⁸. L'acte nous apprend que la terre est en fait divisée à parts égales entre Paul et son fils cadet Jacques, maintenant âgé de 19 ans. Chacun est donc propriétaire de 2 arpents sur 30.

Son fils Paul obtient également une concession dans la seigneurie Deschambault. La carte de Gédéon de Catalogne, datant de 1709, illustre bien l'emplacement de ces concessions dans la seigneurie.



Carte de Gédéon Catalogne 1709
Source : BAnQ, cote: 03Q,P6000,SA,SS2,D191

22. BAnQ. *Désistement de terre dans la seigneurie de St-Sulpice par Marie Perrot et François Desnoyers dit Lamontagne au profit de Paul Perrot dit La Gorce et Marie Chrestien son épouse*, minutier de Pierre Raimbault, le 9 septembre 1699.

23. BAnQ. *Vente d'une terre située à la côte St-Sulpice par Paul Perrot dit La Gorce à Ignace Piché et Louis Piché*, minutier de Pierre Raimbault, le 16 novembre 1706.

24. BAnQ. TL4, S21, D973.

25. BAnQ. TL4, S1, D1062.

26. ROBY, Yves, et Francine ROY. *Deschambault*, Québec, Éditions du Septentrion, 2013, 240 p.

27. BAnQ. *Désistement du bail à ferme de Paul (père) à Paul (fils)*, minutier d'Antoine Adhémar, le 19 février 1704.

28. BAnQ. *Concession de terre par Jacques Alexis Defleury Deschambault à Paul Perrot et à Jacques Perrot son fils*, minutier de François Genaple de Bellefonds, le 20 mars 1709.

20 mars 1709

- 1- Par devant le notaire gardenotes du Roy en la
- 2- Ville et Prevotée de Québec en la Nouvelle France Soussigné
- 3- fut present Joseph Desfleury Ecuyer Sieur de la gorgendiere
- 4- residant ordinairement a Montreal de present en cette ville
- 5- au nom et comme fondé de procuracion speciale et generale
- 6- à l'Effet des presentes, de Maitre Jacques Alexis desfleury
- 7- Seigneur Deschambault Ecuyer conseiller du Roy, Lieutenant
- 8- general au Siege de la Juridiction dudit Montreal Y
- 9- demeurant, passée par devant Me Adhemar notaire royal au
- 10- dit Montreal le sixieme d'août 1707. Lequel Sieur de
- 11- la gorgendiere au dit nom pour Le dit Sieur son pere
- 12- a Baillé et concedé par ces memes presentes a titre de Bail
- 13- dheritage, Cens et rentes foncieres Seigneuriale, droits et
- 14- profits de lots et vente, saisine et amande aux cas
- 15- écheans, du tout et a toujours A Paul Perrot Père et a
- 16- Jacques Perrot son fils; Paul Perrot present et acceptant
- 17- pour lui et pour son dit fils, Leurs hoirs et ayans cause, Deux
- 18- arpens de terre de front a chacun d'eux, sur trente arpens de
- 19- profondeur situes par devant sur le fleuve St Laurent En ladite

Transcription de l'acte de concession.

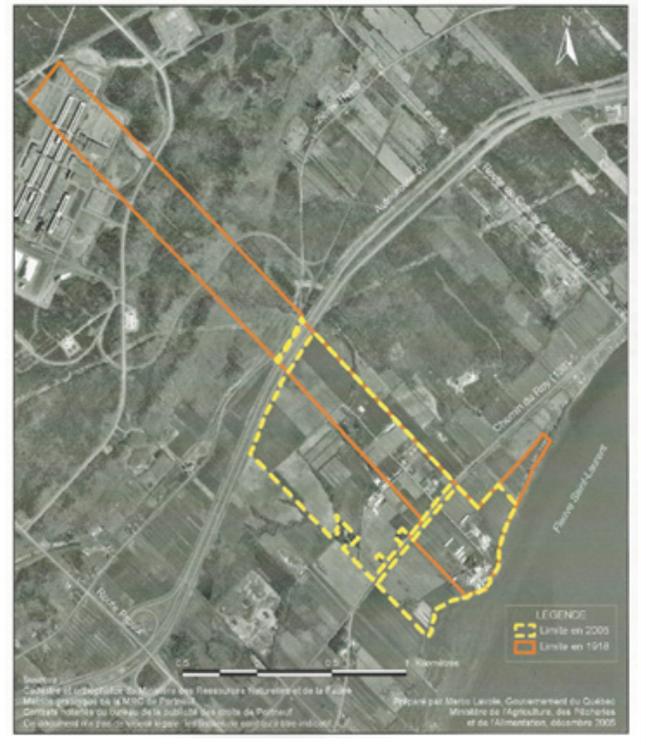
Depuis 1918, la station de recherche de Deschambault, 120A, chemin du Roy, occupe les terres du domaine du seigneur de Deschambault (voir la carte ci-dessous)²⁹. Les terres de Paul et de son fils Jacques (désignées par une flèche sur la carte de 1709) sont situées à l'est de la station de recherche, dont les limites sont marquées en orange et en jaune.

L'incident du Pelé en 1709

En 1709, la seigneurie Deschambault relève de la paroisse de Portneuf, baronnie voisine de Deschambault. Tout porte à croire que la situation ne plaisait guère aux habitants de Deschambault qui auraient souhaité avoir leur propre paroisse. Une certaine rivalité existait sans doute entre les deux communautés. En effet, Paul Perot refuse à deux reprises de rendre le *Pain-Bénit*³⁰, sous prétexte qu'il est le fermier de la seigneurie Deschambault. La fabrique se plaint de l'attitude de Paul à l'intendant Raudot qui, le 12 avril 1709, émet une ordonnance contre le fautif. Par cette ordonnance, Paul est tenu de se conformer sous peine de 10 livres d'amende. Une seconde ordonnance émise le 3 juin suivant condamne Paul à rendre le *pain-bénit* de la même qualité qu'il est offert par les autres habitants les plus aisés de la paroisse dont il est du nombre...³¹

Mais reculons un peu dans le temps. Au début de l'année 1709 survient un événement malheureux qui explique peut-être l'attitude singulière de Paul envers la paroisse de Portneuf et qui illustre bien la solidarité qui existait au sein des petites communautés de l'époque. Un jour, un résident de Portneuf a

Délimitations de la Station de recherche de Deschambault



Photographie tirée du livre: « Station de recherche Deschambault », Jean Provencher, éditeur: Publications du Québec. La source de la photographie: cadastre et orthophotos du ministère des Ressources naturelles et de la Faune. Matrice graphique de la MRC de Portneuf. Préparé par Marco Lavoie, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, décembre 2005.

délibérément insulté un résident de Deschambault, en l'occurrence Paul Perot, en le traitant de *tête pelée*, ce qui, semble-t-il, était vrai. Ce dernier aurait eu, selon toute vraisemblance, *les cheveux arrachés par un iroquois*. Rappelons-nous que Paul et sa famille ont quitté leur terre de Repentigny à la suite d'une attaque iroquoise en juin 1691.

Ces faits sont décrits par l'abbé Félix Gatién dans son livre publié en 1884 relatant l'histoire de la paroisse de Cap-Santé. L'événement est passé à l'histoire, étant donné l'ampleur du conflit que cette insulte a provoquée. Perot, ne pouvant défendre seul son honneur bafoué, a rallié à sa cause les habitants de Deschambault prêts à se battre avec lui. Mais leur nombre n'était pas suffisant pour donner une bonne leçon aux habitants de Portneuf regroupés, de leur côté, pour protéger leur concitoyen à l'origine de la querelle. Alors, ceux de Deschambault décidèrent d'appeler en renfort les habitants de Sainte-Anne (Grondines) et prévinrent les habitants de Portneuf qu'ils viendraient le jour de la Pentecôte pour se battre et venger ledit Perot de l'insulte qui lui avait été faite.

29. PROVENCHER, Jean. *La Station de recherche de Deschambault*, Collection Patrimoines-lieux et traditions – Québec, ministère de la Culture et des Communications, éditeur Claude Janelle, 2006.

30. ROY, Pierre-Georges. *Les Petites Choses de notre histoire*, 7 tomes, Lévis, 1919-1944.

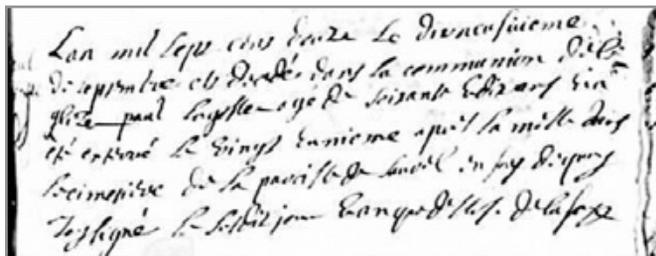
31. GATIEN, L'Abbé F.-X. *Histoire du Cap-Santé*, L. Brousseau, 1884, 376 p.

Heureusement, l'intendant Jacques Raudot, ayant été informé à temps de ce qui se préparait, a émis une ordonnance par laquelle il exigeait de mettre fin aux hostilités, sous peine de prison pour celui qui commencerait la bataille et d'une amende de 6 livres pour quiconque y serait mêlé. La paix semble avoir été rétablie après cette ordonnance, mais les rancœurs ont certainement persisté si l'on en juge par le refus de Paul, par la suite, de se conformer à l'obligation de rendre le pain-bénit à la paroisse de Portneuf.

Quoique riche en rebondissements sociaux, cette année 1709 est aussi celle de la perte de son fils Jean, décédé le 21 janvier, âgé d'à peine 22 ans. La continuité du patronyme de Paul Perot repose maintenant sur les descendants de ses fils Paul et Jacques.

1712

À cette époque, la paroisse de Deschambault n'est pas encore constituée. Les habitants de la seigneurie sont desservis par un prêtre missionnaire jusqu'en 1714 et les actes de baptême, de mariage et de sépulture sont pour la plupart inscrits au registre paroissial de Cap-Santé. Aucun acte de sépulture n'a été retrouvé pour Paul Perot dans les registres paroissiaux de la région. Toutefois, un acte de sépulture concernant un dénommé Paul Lagosse décédé le 19 septembre 1712 est inscrit au registre paroissial de Sorel lors de son inhumation le 21 septembre.



Lan mil sept cens douze le dixneuvieme de septembre est decedé dans la communion de la ste glize ___paul Lagosse agé de soixante et dix ans et a été enterré le vingt eunieme après la messe dans le cimetiére de la paroisse de Saurel en foy de quoy Jay signé ___ledit jour _____

Paul était connu à Deschambault sous le nom de Lagorce, Lagosse ou Lagorse. L'abbé Jean Ménage, curé desservant de Deschambault pendant plus de soixante ans, le désigne sous le nom de *deffunt le Bonhomme Lagorse* dans l'acte de sépulture de son épouse Marie en 1733, vingt-un ans après son décès.

Comme Paul avait fait quelques séjours à Montréal après son installation à Deschambault, il semble donc qu'il soit décédé à Sorel en septembre 1712, en route vers Montréal ou durant son voyage de retour à la maison. L'âge au décès figurant dans l'acte, 70 ans, correspond à peu près à celui de Paul

*Le premier jour du mois de decembre de l'année mil sept cens trente trois dans le cimetiére du Cap lauson Seigneurie Deschambault a été par nous prêtre soussigné inhumé Marie Chrestien agée de plus de quatre vingt ans veuve de deffunt le **bonhomme Lagorse** habitant au dit lieu morte du jour précédent après avoir reçu tous les sacrements. ont assisté à enterrement pierre grolo et pierre gautier ___present temoins, les quels déclaré ne savoir écrire ni signer de ce en quoi _____ foi de quoy j'ai signé au au dit lieu ___jour et _____MENAGE*

Transcription de l'acte de sépulture de son épouse Marie Chestien en 1733.

à cette date, soit 68 ans. Gardons à l'esprit qu'à cette époque, l'âge d'une personne inscrit à un acte était bien souvent approximatif.

La vie après 1712

La Nouvelle-France est régie par la Coutume de Paris, l'ancêtre de notre code civil, implantée officiellement en 1664. La répartition des biens de la communauté lors du décès de l'un des époux se fait généralement comme suit: le conjoint survivant hérite de la moitié du patrimoine et les enfants, de l'autre moitié. Toutefois, il était d'usage qu'avant le mariage, l'époux accorde un douaire à sa future épouse, soit un don que fait le mari à sa femme par contrat de mariage, qui lui sera versé après sa mort et soustrait de la valeur du patrimoine familial avant le partage. Or, Paul avait effectivement avantagé Marie d'un douaire de 300 livres selon leur contrat de mariage passé en 1670³.

Au décès de Paul, Marie devient donc bénéficiaire d'au moins 300 livres des biens préalablement soustraits de la communauté, ainsi que de la moitié des biens résiduels, dont la moitié de la terre de 2 arpents sur 30 arpents que le couple possédait.

Lorsque leur père décède, tous les enfants de la famille sont mariés. Jacques, le cadet, habite près de sa mère, sur la terre voisine. Il est marié depuis 1711 avec Madeleine Paquin, une fille de la seigneurie. Marie conserve donc sa terre et bénéficie de l'aide de son fils Jacques et, sans doute, de celle d'autres membres de la famille et de voisins. Elle peut également compter, jusqu'à leur mariage, sur la présence de ses deux petites-filles devenues orphelines. Marie-Thérèse se mariera avec François Marcot habitant de Cap-Santé en 1716, et Anne convolera en justes noces en octobre 1726 avec Jean-François Nault, habitant de Deschambault.

Peu de temps après le décès de Paul, Marie vit à nouveau un deuil important. Son fils Paul disparaît entre les mois de septembre 1713 et février 1714, à l'âge d'environ 37 ans, laissant derrière lui quatre jeunes enfants. Aucun acte de sépulture ne permet de préciser la date de son décès, mais une requête de son épouse Madeleine Montambault, en février 1714, auprès du notaire Chambalon, vient préciser qu'elle est la veuve de Paul Perrault³². En juin 1714, elle donne naissance à son dernier enfant, Marie-Madeleine, ce qui tend à confirmer que Paul était vivant jusqu'à l'automne 1713.

Malgré tout, la famille continue de prospérer après le départ du patriarche. Les aveux et dénombremens de la seigneurie Deschambault de 1724 et 1725 indiquent que Paul et Jacques Perrault sont parmi les cinq censitaires de Deschambault ayant le plus de terres en culture^{26 33}. Est-ce à dire que la terre de Marie est toujours inscrite sous le nom de son défunt époux au registre de la seigneurie, ou s'agit-il de la terre de son fils Paul décédé entre 1713 et 1714? On ne saurait le confirmer.

Retraite en 1726

Marie prend une retraite bien méritée. Elle est âgée d'environ 70 ans et se retrouvera bientôt seule quand sa petite-fille Anne se mariera avec le jeune Nault en octobre prochain. Le 9 février 1726, elle se rend chez M^e Dehorné afin d'y signer un acte de donation en faveur de son fils Jacques³³. Par cet acte, Marie donne à son fils la moitié des 2 arpents qu'elle possède, l'autre moitié devant être partagée entre lui et ses sœurs. De plus, Jacques héritera de tous les meubles et des bestiaux appartenant à sa mère, à son décès. Marie explique son don *en consideration de la bonne amitié et des agreables services que ledit Jacques Perault luy a rendu et promet luy rendre*³⁰.

Toutefois, certaines conditions doivent être respectées par Jacques: il devra nourrir sa mère et l'entretenir, saine ou malade; à son décès, il s'engage à la faire inhumer à ses frais et à lui faire dire trente messes et *requiem*. Si jamais il y a discorde, Marie pourra habiter où bon lui semblera. Dans ce cas, tant qu'elle vivra, Jacques devra lui verser annuellement 15 minots de blé, 100 livres de lard, 25 livres de beurre et 40 livres en argent. Une telle donation est courante à l'époque. Elle permet aux parents âgés de s'assurer d'une certaine sécurité et tranquillité d'esprit jusqu'à la fin de leurs jours. Pour Marie, la proximité vécue avec son fils cadet depuis l'arrivée de la famille à Deschambault donne à croire que cette donation allait de soi.

Tous les actes trouvés par la suite et jusqu'à la mort de Jacques démontrent son engagement auprès des membres de sa famille et de sa communauté. Vers 1744, il devient capitaine de milice de Deschambault. Ce poste important est habituellement attribué à un membre de la communauté sachant lire et écrire, se distinguant par son aisance financière et le respect qu'il inspire à ses concitoyens. Son fils Paul lui succédera à la

tête de la milice quelques années avant la Conquête de 1759. Le petit-fils de notre aïeul se distinguera durant cette guerre où il occupera le poste de major-général.

Décès de Marie Chrestien en 1733

Le 25 avril 1670 marquait le départ vers une nouvelle vie pour cette jeune fille de Paris. De citadine qu'elle était, elle est devenue une pionnière, une paysanne, une mère, une épouse, une complice, une soignante, et quoi d'autre? Se doutait-elle du défi qui l'attendait? Des souffrances et des épreuves auxquelles elle devrait faire face? Du courage que l'aventure exigerait d'elle?



Photographie par l'auteure de l'entrée du cimetière de la paroisse Saint-Joseph de Deschambault.

C'est avec beaucoup d'émotion que j'ai découvert au fil de mes recherches l'ampleur de la tâche qu'ont accomplie nos aïeux. Paul Perot dit La Gorce et Marie Chrestien ont réussi leur entreprise commencée le jour de leur mariage, le 4 novembre 1670. Nos deux pionniers sont à l'origine d'une nombreuse descendance répartie partout en Amérique et ils ont contribué à leur mesure à la construction de ce pays.

2 – L'évolution du patronyme des Perot dit La Gorce au Québec

L'orthographe du nom de famille a varié à quelques reprises depuis l'arrivée de Paul Peraud en Nouvelle-France en 1665. Ce nom s'est écrit de plusieurs manières au cours des siècles: Peraud, Peraux, Perot, Perrot, Perrault, Perreault...

En fait, nous avons hérité de l'orthographe ayant eu cours dans plusieurs régions de France³⁴ au rythme des migrations dans la colonie. Ces diverses versions de notre patronyme ont été introduites au fil du temps par les immigrants lettrés pourvus d'une certaine influence, que ce soit les membres du clergé ou des congrégations religieuses, les notables ou les dirigeants.

32. BAnQ. *Obligation de Pierre Dumas à Marie Montambault, veuve de Paul Perrault*, minutier de Louis Chambalon, le 19 février 1714.

33. BAnQ. *Donation de la moitié de 2 arpents de terre par Marie Chrestien à Jacques Peraut son fils*, minutier de Jacques Dehorné, le 9 février 1726.

34. Charente-Maritime, Charente et Paris, Bretagne, Maine et Loire, Centre de la France et Paris: cartes disponibles sur le site <https://www.filae.com/> permettant une recherche à partir des noms de famille; cette fonction est gratuite.

En observant la concentration de ces divers patronymes sur les cartes de France, nous constatons que la majorité d'entre eux sont issus de l'ouest de la France, plus précisément de la côte Atlantique, et de Paris. Ces régions constituent le berceau d'une grande partie des habitants de la Nouvelle-France au début de la colonie.

Le seul acte où notre nom a été écrit sous une forme se rapprochant de Peraud est celui de l'engagement de notre aïeul par Migeon de Branssat en 1667, rédigé par le notaire Basset. Ce dernier a écrit Peraux dans l'acte notarié, une orthographe couramment utilisée en France. J'ai également retrouvé cette orthographe sur le document d'arpentage rédigé par de La Rivière en 1704.

Étonnamment, le même notaire Basset cité précédemment écrit Perot, lorsqu'il rédige le contrat de mariage de Paul et de Marie Chrestien en 1670. A-t-il été influencé par la signature du second gouverneur de Montréal et futur seigneur de l'Île-Perrot arrivé en 1669, François-Marie Perrot? La signature de ce personnage influent est-elle devenue la norme pour tout habitant portant le même nom? Est-ce que le curé Gilles Perot, témoin à la signature du contrat de mariage et probablement une des rares personnes présentes à savoir lire et écrire, a influencé ce changement?

Il semble que cette orthographe, Perot ou Perrot, ait été la plus courante en Nouvelle-France aux XVII^e et XVIII^e siècles et ait été utilisée par la plupart des individus portant ce nom. Toujours est-il que c'est sous cette forme que Paul a appris à signer: **PAVLPEROT**.

Que ce soit à Montréal, Repentigny, Deschambault ou Québec, le nom de Paul et de ses descendants, de la première à la troisième génération, a toujours été écrit Perot ou Perrot. Durant le ministère du curé Ménage entre 1714 et 1773, tous les membres de la famille sont nommés Perot ou Perrot dans les différents actes du registre paroissial. Toutefois, à quelques exceptions près en 1754 et 1756, il écrit Perrault sur des actes de baptême. On trouve aussi le nom Perrault à de rares occasions, lorsqu'un prêtre remplace le curé Ménage et rédige un acte de baptême, de mariage ou de sépulture.

J'ai aussi observé que ce curé utilisait cette orthographe occasionnellement lorsque l'acte rédigé concernait des membres de la famille de Jacques, fils cadet de Paul et Marie Chrestien, capitaine de milice vers 1744.

Plus tard, le fils de Jacques, Paul Paquin Perot, devient un personnage important dans la communauté. Il succède à son père comme capitaine de milice de Deschambault vers 1751 et deviendra plus tard major-général lors de la Conquête. Il a toujours signé Perrault.

Il semble que l'originalité soit au rendez-vous quand vient le temps d'apposer sa signature sur un acte officiel. Vers 1730, des changements s'opèrent. Le petit-fils de Paul et Marie Chrestien, Paul Montambault Perot, signe Perau au mariage de son frère Jacques en 1736. En 1750, dans l'acte de mariage de Paul Paquin Perrot, on observe au moins six orthographes différentes par les membres de la famille Perot dit La Gorce présents à la cérémonie. De quoi en perdre son latin...



Plusieurs raisons pourraient expliquer cela. Comme les habitants sont à cette époque pour la plupart analphabètes, l'apprentissage de la signature de son nom avec l'aide de personnes provenant de divers horizons serait une explication. La phonétique associée à un patronyme ainsi que l'orthographe utilisée par le prêtre desservant d'une paroisse sont aussi des facteurs qui ont contribué à diversifier l'orthographe des patronymes dans une région donnée. De plus, il n'y a pas de structure d'enseignement dans les régions, ce qui aurait permis d'avoir une certaine uniformité.

Après le décès du curé Ménage en 1773, la graphie Perot disparaît définitivement des registres paroissiaux à Deschambault. L'orthographe Perrault est dorénavant la norme pour ses successeurs jusqu'en 1920 environ. Ce n'est qu'avec l'arrivée du curé Alexandre Lepage, en 1914, que la transition graduelle et définitive vers Perreault se fera dans ce coin du Québec.

Il en va tout autrement dans les régions de la Mauricie et d'Arthabaska. Contrairement à Deschambault, il y a déjà près de cent ans que le nom s'écrit Perreault dans ces territoires. Olivier Perrault, né en 1794 à Deschambault, se marie en 1827 avec une jeune fille de Bécancour où il s'installe pendant quelques années avant de s'établir définitivement dans le *township* d'Arthabaska qui deviendra Victoriaville. Leurs enfants, quinze au total, sont presque tous baptisés sous le nom Perreault, sauf le fils aîné qui recevra le patronyme Perrault. Une autre exception à la règle parmi la fratrie: notre ancêtre Aubert qui a migré au Lac-Saint-Jean avec sa famille en 1878; il a été baptisé par un missionnaire de Saint-Louis de Blandford, en 1842, sous le nom Perrot. Malgré tout, j'ai constaté dans des documents notariés que certains fils d'Olivier signaient Perrault.

Au Lac-Saint-Jean, le patronyme Perreault devient la norme pour tous les membres de la famille qui s'y sont établis à la fin du XIX^e siècle et pour leurs descendants. Mais ne tenons rien pour acquis. Compte tenu des particularités de chaque région, il est probable que les descendants de Paul Perot dit La Gorce ne signent pas tous de la même manière en Amérique. En conclusion, si vous croisez un Perrault ou un Perrot, n'allez surtout pas conclure qu'il n'est pas un descendant du *Bonhomme Lagorse*, du fait qu'il ne signe pas avec le patronyme Perreault.

3 – De Deschambault à Saint-Méthode au Lac-Saint-Jean

Descendance de PEROT Paul

PEROT Paul - ° 28/3/1644 (x 4/11/1670) † 19/9/1712
CHRESTIEN Marie - ° 1/1/1655 (x 4/11/1670) † 30/11/1733

3-PERROT Paul - ° 28/10/1676 (x 6/11/1702) † <> 9/1713 & 2/1714
MONTAMBAULT DIT LÉVEILLÉ Marie-Madeleine - ° ~ 1666 (x 6/11/1702) † 2/4/1751

3.5-PERO Jacques-Alexis - ° 21/12/1711 (x 10/6/1736) † 6/3/1802
MARCOT Marie-Anne - ° 15/5/1715 (x 10/6/1736) † 12/7/1795

3.5.6-PEROT Paul - ° 25/2/1746 (x 11/9/1780) † 25/4/1830
3.1.1.1-NAU Marie-Louise - ° 26/8/1760 (x 11/9/1780) † 7/6/1825

3.5.6.7-PERRAULT Olivier - ° 3/10/1794 (x 26/2/1827) † 4/9/1871
LEVASSEUR Marie-Faine - ° 30/1/1809 (x 26/2/1827) † 30/4/1872



3.5.6.7.9-PERROT Aubert - ° 25/1/1842 (x 23/10/1866) † 12/12/1895
TALBOT Philomène - ° 30/3/1845 (x 23/10/1866) † 25/4/1928

3.5.6.7.9.3-PERREAULT Joseph-Eugène - ° 6/4/1871 (x 27/8/1895) † 3/8/1916
LECLERC Marie-Rose-De-Lima - ° 6/7/1870 (x 27/8/1895) † 3/9/1959

La destinée d'Aubert Perreault et de Philomène Talbot

L'histoire est tissée d'anecdotes qui ont mené une partie des descendants de Paul Perot dit La Gorce, de Repentigny à Deschambault, et de Victoriaville à Saint-Méthode, municipalité maintenant fusionnée à Saint-Félicien, au Lac-Saint-Jean. Leurs descendants sont, pour la plupart, cultivateurs de père en fils jusqu'à ce qu'Olivier Perrault, né à Deschambault en 1794, mette fin momentanément à cette tradition. Remontons un peu le temps pour mieux comprendre l'impact des choix de ce dernier sur la destinée de sa famille. Le présent récit met en lumière les circonstances qui ont amené Aubert Perreault, fils d'Olivier, et son épouse Philomène Talbot à émigrer au Lac-Saint-Jean en 1878. Il concerne plus particulièrement les descendants de leur fils Joseph-Eugène Perreault dont les choix de vie ont contribué à assurer une certaine pérennité de leur présence au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

À la fin du XVIII^e siècle, l'agriculture est la principale activité économique à Deschambault. Au fil du temps, le régime

seigneurial ne favorise guère l'établissement des jeunes familles sur de nouvelles terres. Plusieurs seigneurs au Québec abusent de leurs privilèges pour s'enrichir en augmentant les cens et rentes, en refusant de concéder des terres aux plus pauvres, etc. Le régime seigneurial tire à sa fin. En ce qui concerne Deschambault, Jean-Olivier Arcand, arpenteur et député de Portneuf (1822-1824), déclare en 1823 que le territoire seigneurial montre des signes d'encombrement... *que pour établir leurs enfants, les habitants doivent diviser leurs terres et ces subdivisions apportent la pauvreté*²⁶.

Certains se tournent alors vers d'autres métiers pour gagner leur vie, entre autres celui de navigateur. Deschambault fut le berceau de plusieurs navigateurs et pilotes sur le Saint-Laurent à la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle. Un chantier naval en activité entre 1771 et 1838 à La Chevrotière, seigneurie à l'ouest de Deschambault, a favorisé l'essor de ce métier. Les habitants du secteur connaissent bien les embûches de la navigation entre Portneuf et Grondines, où se trouvent des rapides difficiles à franchir. Ils savent également reconnaître aussi bien les points de repère sur la côte que les caprices du fleuve.

C'est vers cette occupation que les fils de Paul Perot (né en 1746) et Marie-Louise Nau décident de voguer. Paul et Marie-Louise ont eu douze enfants, dont deux garçons, Michel et Olivier. Michel, né le 6 novembre 1788, n'a pas la fibre du cultivateur et est plutôt sensible à l'appel du large. Mais le fleuve sera sans merci à son endroit car, le 14 juillet 1805, il trouve la mort à l'âge de 16½ ans dans un accident de navigation. L'abbé Charles-Denis Dénéchaud, curé de Deschambault, décrit sommairement l'événement dans l'acte de sépulture du jeune homme, le lendemain de l'accident, le curé indique 14½ ans au décès.

Aujourd'hui quinze juillet mil huit cent cinq par nous prêtre soussigné a été inhumé dans le cimetière le corps de Michel fils de Paul Perrault cultivateur domicilié en cette paroisse et de Marie Louise Naud, le dit garçon décédé hier au matin dans le Fleuve où il ___ s'est noyé par accident sans aucune marque de suicide ou d'homicide, comme il paraît par le procès-verbal du capitaine de lachevrotière, il était alors âgé de quatorze ans et demi. Étaient présent é l'inhumation Paul Perreault père du défunt.

Transcription de l'acte de sépulture de Michel, 1805.

Malgré ce triste dénouement, son frère Olivier quitte Deschambault et décide également de faire carrière comme navigateur sur le fleuve Saint-Laurent. Le 26 février 1827, lorsqu'il se marie à l'âge de 32 ans, il habite Trois-Rivières et s'y installe avec son épouse Marie-Faine Levasseur, originaire de Bécancour. Comme l'indique l'acte de baptême de leur premier enfant, Olivier est alors absent. À la suite de cette naissance, le couple s'installe donc à Bécancour pour être plus près de la famille de Marie-Faine, car le métier d'Olivier l'éloigne régulièrement de la maison. Nous apprenons, par les actes de baptême des enfants d'Olivier, que celui-ci a continué de naviguer jusqu'en 1839.

Pendant ce temps, son beau-frère Charles Bourbeau dit Beauchesne, fondateur d'Arthabaska, s'installe vers 1834 près de la rivière Nicolet avec son épouse Marguerite Levasseur. Olivier et Marie-Faine viendront les rejoindre en 1839 avec leurs sept premiers enfants. *Ils s'installent sur une partie du lot 9 et des lots 10, 11 et 12 du 3^e rang d'Arthabaska (aujourd'hui le centre-ville de Victoriaville)*³⁵. L'église des Saints-Martyrs de Victoriaville occupe aujourd'hui ce qui aurait été l'emplacement de leur première maison.

Olivier et son épouse n'étaient pas propriétaires des terres : ils s'y sont installés en *squatters*. Leur situation s'est toutefois régularisée lorsqu'ils ont obtenu les titres de propriété de la

Couronne en vendant les portions de terres requises pour le passage de la voie ferrée, vers 1854.

Père d'une famille nombreuse — dix garçons et quatre filles — Olivier a, paraît-il, fait don avant sa mort d'une partie de ses terres à plusieurs de ses fils. Aubert n'a pas fait exception, comme en fait foi un acte notarié de M^e Rainville. En effet, le 14 décembre 1866, Olivier et son fils Aubert, notre ancêtre, se présentent chez le notaire Rainville pour la signature d'un acte de donation³⁶. On peut y lire qu'Olivier cède une terre de 2½ arpents à son fils *Obert* ainsi qu'un cheval au *poil rouge*, deux harnais (un pour le travail et l'autre pour la promenade) et une *sleigh* simple de voyage. Il s'agit sans doute du cadeau de mariage offert à Aubert et Philomène Talbot qui ont convolé en justes noces en octobre de la même année, et qui leur permettra de s'établir.



Olivier Perreault

La Grande Dépression et la destinée d'Aubert Perreault, 1873

Olivier est décédé depuis 1871 quand survient en 1873 ce que l'on qualifie de *la première grande crise économique mondiale*. Cette crise débute en Europe, plus précisément en Autriche, pour s'étendre à l'Allemagne, la France, la Grande-Bretagne, etc. Les causes en sont complexes, mais retenons qu'elle atteindra les États-Unis en septembre 1873 et sévira par la suite dans toute l'Amérique. La bulle spéculative ferroviaire est la première à s'effondrer et divers secteurs d'activités économiques seront touchés par la suite. La crise gagne alors l'agriculture, les industries alimentaires, du textile et du bois. Les innovations technologiques adoptées par les Américains, tels les élévateurs à grains, les trains pour le transport et les cargos géants, entraînent la chute des prix. Le blé américain envahit les marchés. Cette dépression économique affectera le Canada jusqu'en 1896.

Le Québec n'est pas épargné par cette crise. Aubert et Philomène abandonnent leur terre de Victoriaville en 1874 et s'installent à Saint-Norbert, où le père de Philomène vient de mourir en avril de la même année. Les petites exploitations agricoles ont peine à survivre dans ce contexte. Aubert et Philomène ont sans doute été durement touchés par cette dépression, comme l'ont été les frères d'Aubert qui sont partis tenter leur chance aux États-Unis.

À cette époque, on assiste à l'exode de plusieurs familles vers les États-Unis, où l'on espère trouver du travail dans les manufactures. Quelques-unes y demeureront, mais plusieurs reviendront au pays après quelques années. Olivier, le frère aîné d'Aubert,

35. PLAMONDON, Carole. « Les premiers habitants », *Mémoire*, Société d'histoire et de généalogie de Victoriaville, février 2006.

36. BANQ. *Donation par Olivier Perreault père à Obert Perreault fils*, minutier de Isaïe Rainville, le 14 décembre 1866.



Joseph-Eugène Perreault et Rose De Lima Leclerc.
Source : photo extraite de l'album préparé par Camille Perreault en 1988, intitulé « Hommage aux Perreault », pour le rassemblement des descendants de Joseph-Eugène et Marie Rose de Lima Leclerc les 3 et 4 septembre 1988.

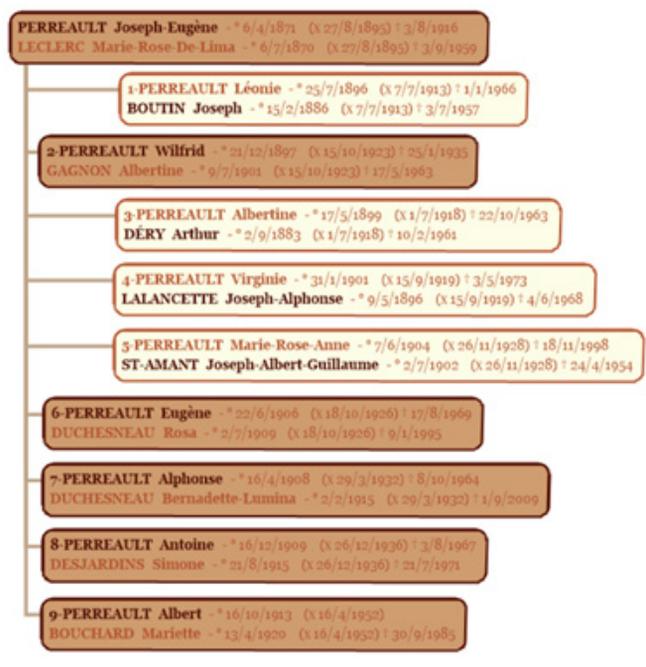
ainsi que son frère Napoléon, sont de ces immigrants. L'inscription d'Olivier et de sa famille au recensement de 1880 à Manchester, Hillsborough, dans l'État du New Hampshire, confirme sa présence aux États-Unis. L'acte de mariage de Napoléon et de Séraphine Rocheleau, enregistré le 5 août 1873 dans la même ville, confirme qu'il avait quitté le pays.

Une des solutions mises en place par le gouvernement de la province de Québec pour contrer l'exode des Québécois a été de lancer des projets de colonisation. En 1878, trois frères Perreault, Aubert, Odilon, Napoléon et leurs familles répondent à l'appel du gouvernement et laissent tout derrière eux. Ils entreprennent un périlleux voyage, motivés par l'espérance d'une vie meilleure au Lac-Saint-Jean. Une étape du voyage s'est fort probablement déroulée en train; en effet, depuis 1854, une ligne ferroviaire relie Richmond à Charny, les Cantons-de-l'Est à Québec et à Montréal. À partir de Québec, il faut parcourir 227 km en carriole sur une route de terre baptisée le « chemin de Québec » reliant Québec à Saint-Jérôme (Métabetchouan).

Ils partaient tôt le matin, le cœur plein de joie, avançant avec courage toute la journée. La nuit venue, ils arrêtaient dormir dans des camps que le Ministère de la colonisation avait fait construire. Le lendemain, on repartait... On ne faisait parfois que huit milles dans la journée³⁷.

Destination: la mission de Ticouapé, nom inspiré de celui de la rivière qui se jette dans le lac Saint-Jean à Saint-Méthode.

Les trois frères Perreault, rejoints quelques années plus tard par leur frère aîné Olivier, s'installent à Saint-Méthode, dans le rang IV, sur les lots 5, 6, 7 et 8. Ils sont très actifs dans leur nouvelle communauté. La première séance du conseil municipal, tenue le 23 novembre 1885, a lieu dans la résidence d'Olivier. Pendant des années, les séances se déroulent chez lui moyennant 1,50 \$ par année. La première messe avait été célébrée



dans la maison de Napoléon, le 29 novembre 1880, par le curé de Saint-Prime. Nos pionniers ont marqué l'histoire de Saint-Méthode en occupant diverses fonctions comme marguillier, syndic, commissaire d'école, conseiller municipal, maître de poste. Le premier enfant baptisé dans la nouvelle chapelle de Saint-Méthode fut Wilfrid, dernier-né de la famille d'Aubert³⁸.

N'oublions pas la contribution des compagnes des frères Perreault dans cette aventure. Philomène Talbot fait partie des femmes citées dans le volume publié à l'occasion du centenaire du village de Saint-Méthode: *Ces défricheurs étaient soutenues par de courageuses compagnes, trop souvent oubliées*³⁴ peut-on y lire.

Nous sommes les descendants d'Aubert et Philomène Talbot, parents de dix enfants. Ce couple a dû faire face à des conditions de vie si rudes que six de leurs enfants sont décédés en très bas âge. Trois garçons ont survécu et fondé des familles: Arsène, Joseph-Eugène et Félix. Quant à leur seule fille, Victoria, elle s'est établie en Abitibi avec son époux. Arsène, né en 1867, et Félix, né en 1883, ont quitté la région au début de leur vie d'adulte pour s'établir à Shawinigan. Ce fait est attesté par le recensement de 1911. Plus tard, Arsène s'installera en Abitibi, où sa mère Philomène l'accompagnera pour finir ses jours, après le décès de son époux Aubert, et où elle sera enterrée, plus précisément à Authier. Quant à Félix, il aurait fait une demande d'immigration aux États-Unis en août 1933, pour trouver du travail. C'est donc la famille de Joseph-Eugène qui a assuré la pérennité de la présence des descendants d'Aubert Perreault au Lac-Saint-Jean.

Il s'en est fallu de peu pour que les traces de la famille d'Aubert et Philomène disparaissent de la région du

37. COUDÉ, Solange. *Histoire de Saint-Méthode 1863-1980*, Saint-Méthode, Comité du Centenaire, 1981, 278 p.

38. PERREAULT, Camille. *Hommage aux Perreault*, 1988.

Lac-Saint-Jean, dès la seconde génération. L'attrait pour les États-Unis se fait toujours sentir auprès de la génération qui suit celle d'Aubert et de Philomène, à la fin du XIX^e siècle. Leur fils, Joseph-Eugène, quitte le Québec pour le New Hampshire après son mariage avec Marie-Rose-de-Lima Leclerc en 1895. Leur fille aînée, Léonie, verra le jour en 1896 à Somersworth, dans le comté de Strafford, New Hampshire. Heureusement, l'aventure sera de courte durée. L'acte de baptême de leur deuxième enfant, Wilfrid, rédigé à Saint-Méthode en décembre 1897, atteste que la famille est de retour au Lac-Saint-Jean. À compter de cette date, la famille s'établira définitivement dans la région, où les sept autres enfants seront baptisés.

Voilà comment quelques descendants de Paul Perot dit La Gorce et Marie Chrestien ont pris racine au Lac-Saint-Jean, dans une région où tout était à construire, mais où tous les espoirs étaient permis. Aubert, Olivier, Odilon et Napoléon

ont terminé leurs jours à Saint-Méthode. Éventuellement, une recherche particulière sur l'impact démographique de la présence des frères Perreault dans cette région à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle nous permettrait de mieux mesurer la contribution des Perot dit La Gorce au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Un fait demeure : nombreux sont les descendants de Joseph-Eugène et Marie-Rose-de-Lima qui peuvent fièrement se qualifier de « Bleuets ».

RÉFÉRENCES SUPPLÉMENTAIRES :

– Les actes paroissiaux mentionnés dans le document proviennent des registres du Fonds Drouin, de l'Index *Le Lafrance* ou du registre de l'état civil de BAnQ.

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse : perjo14@outlook.com

Nouveaux membres

du 3 novembre 2021 au 10 février 2022

8677	CASSISTA	Louise	Québec
8678	DEBRIS	Fabrice	Montréal
8679	SIROIS MEAGHER	Claudette	Fredericton, NB
8680	LALONDE	Marie-José	Saint-Sauveur-des-Monts
8681	LEGAULT	Nicole	Saint-Adolphe d'Howard
8682	GAUTHIER	Marie-Diane	Saint-Jérôme
8684	ROUSSON	Gaston	Québec
8687	CINQ-MARS	Odette	Montréal
8688	GERO	Glenn	Bloomington, IN, É.-U.
8689	FERLAND	Jean	Laval
8691	LECLERC	Ginette	Québec
8694	SYLVAIN	Gaston	Québec
8695	POULIOT	Hélène	Québec
8696	DIONNE	Brigitte	Montréal
8697	DUCLOS	Colombe	Repentigny
8698	GASCON	Gilles	Laval
8699	BÉDARD	Jocelyne	Québec
8700	COMTOIS	Eleanor Ann	Boisbriand
8701	LEBEAU	France	Gatineau
8702	CLOUTIER	Marielle	Montmagny
8703	CABANA	Martine	Montréal
8705	LESSARD	Marc	Québec
8709	BOUDREAU	Monique	Terrebonne
8710	FILION	Denis	Greenfield Park

8712	AUDET	Céline	Québec
8713	BOISVERT	Jean-Guy	Québec
8714	ROY	Noémie	Québec
8715	RHÉAUME	Jean	Laval
8716	DAIGLE	Mireille	Chelsea
8718	SMITH	Linda	Saint-Jean-sur-Richelieu
8719	BRUNET	Manon	Laval
8721	LAFRANCE	Jean	Gatineau
8722	ROBERT	Alain	L'Ange-Gardien
8723	ST-JEAN	Marie-France	Sainte-Thérèse
8724	LAVOIE	Jeanne	Rivière-du-Loup
8727	TERRIEN	Nicole	Shawinigan
8728	BRIÈRE	Jacques	L'Ancienne-Lorette
8729	FRIGON	Catherine	Montréal
8730	BOURDUA	Christiane	Saint-Bruno
8731	MERCIER	Lucie	Longueuil
8732	LACROIX	Robert	Trois-Rivières
8734	VANCE LESSARD	Barbara	Amherstview, ON
8735	LANGLOIS	Francyne	Montréal
8737	GAGNON	Louis	Québec
8738	GAGNON	Hélène	Québec
8739	GOUGEON	Denis	Gatineau
8740	BÉLIVEAU	Francine	Longueuil
8742	COOK	Lauren	Toronto, ON
8743	PELLETIER	Suzanne	Trois-Pistoles
8745	BULHOES	Nelia	Cantley

Pionniers et pionnières pour lesquels l'année de l'arrivée en Nouvelle-France est connue

Marcel Fournier, AIG (2615)

Lors d'une recherche généalogique concernant un premier ancêtre établi en Nouvelle-France, l'année d'arrivée est souvent une information recherchée par les généalogistes. Le tableau ci-dessous propose quelques indications concernant

l'arrivée en Nouvelle-France de certains groupes de pionniers et pionnières établis par mariage au Canada entre 1632 et 1760. Les nombres sont arrondis à plus ou moins 5.

GROUPES	ANNÉES	AUTEURS	NOMBRE
Pionniers et pionnières	1632-1662	Trudel ¹	1415
Filles du roi	1663-1673	Landry ²	720
Soldats de Carignan-Salières et Tracy	1665	Langlois, Fournier ³ ,	320
Engagés et listes de passagers	1663-1755	Turcotte ⁴ , Campeau ⁵	650
Faux-saunier, fils de famille et captifs	1675-1759	Lessard ⁶ , Tétrault ⁷ , Fournier ⁸	215
Soldats des troupes de la Marine	1750-1759	Lessard ⁹	750
Soldats des troupes de Terre	1755-1759	Fournier et coll. ¹⁰	670
Total	1632-1759	—	4740

Les données de ce tableau indiquent que l'année d'arrivée de 48,5 % de tous les pionniers et pionnières est connue grâce aux travaux de plusieurs auteurs cités dans les notes ci-dessous. Dans la liste de l'historien Marcel Trudel, nous avons retenu seulement les personnes qui se sont mariées avant ou après leur arrivée en Nouvelle-France. Dans la liste dressée par Turcotte, nous n'avons conservé que les engagés mariés,

arrivés à partir de 1663, pour ne pas doubler une partie de la liste de Trudel. D'autres listes, comme celle du *Registre des malades de l'Hôtel-Dieu de Québec (1689-1760)*, apportent souvent des précisions quant à l'arrivée de migrants au pays.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse : marcel.fournier@sympatico.ca

1. TRUDEL, Marcel. *Catalogue des immigrants 1632-1662*, Montréal, Hurtubise HMH, 1983, 569 p.
2. LANDRY, Yves. *Les Filles du roi au XVII^e siècle*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 2013, 276 p.
3. FOURNIER, Marcel, et LANGLOIS, Michel. *Le régiment de Carignan-Salières. Les premières troupes françaises de la Nouvelle-France 1665-1668*. Montréal, Éditions Histoire Québec, 2014, 127 p. ;
LANGLOIS, Michel. *Carignan-Salière 1665-1668*, Drummondville, La Maison des ancêtres, 2004, 517 p.
4. TURCOTTE, Jean-Pierre. *Des engagés en Nouvelle-France. Liste alphabétique des engagés pour la Nouvelle-France, (1630-1755)*. Thetford Mines, C/A, 2001, s. p.
5. CAMPEAU, Charles Vianney. *Navires venus en Nouvelle-France. Gens de mer et passagers des origines à 1760*, <https://naviresnouvellefrance.net/>.
6. LESSARD, Rénaud. « Les faux-sauniers déportés au Canada 1730-1743 », *L'Ancêtre*, vol. 14, n° 3, novembre 1987 ; www3.sympatico.ca/mgchassey/jfc/liste.html.
7. TÉTRAULT, Josée et Martin TÉTRAULT. *Coquins et débauchés. Les fils de famille déportés en Nouvelle-France au XVIII^e siècle*, Québec, Éditions GID, 2018, 324 p.
8. FOURNIER, Marcel. *De la Nouvelle-Angleterre à la Nouvelle-France – L'histoire des captifs anglo-américains au Canada entre 1675 et 1760*, Montréal, Société généalogique canadienne-française, 1992, 282 p.
9. LESSARD, Rénaud. *Compagnies franches de la Marine au Canada 1750-1760*, www.sgg.qc.ca/bases/marine/.
10. FOURNIER, Marcel, dir. *Combattre pour la France en Amérique. Les soldats de la guerre de Sept Ans en Nouvelle-France 1755-1760*, Montréal, Société généalogique canadienne-française, 2009, 626 p.

mots de oénéa...

Arbre généalogique – arbre mythologique. – Anonyme.



Qui est le père de Véronique Simard, épouse de Nicolas Verret ?

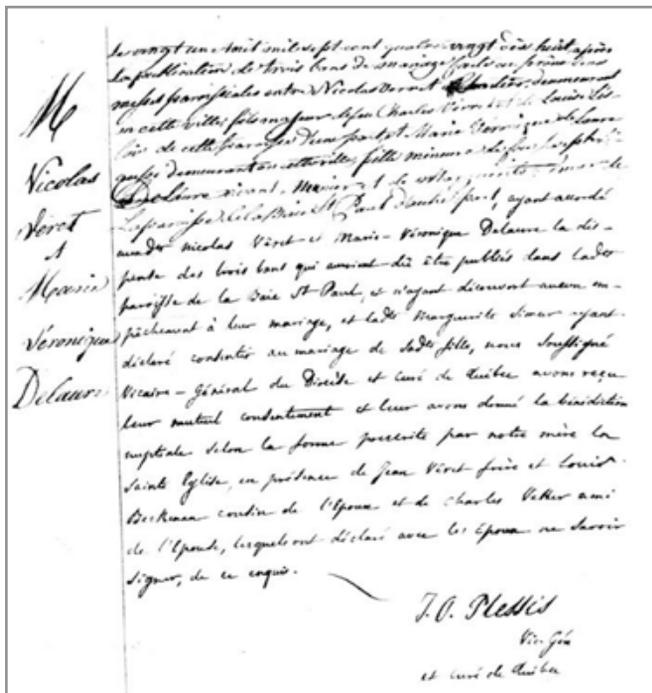
André Hébert (8402)

Né à Jacques-Cartier (aujourd'hui Longueuil), l'auteur est l'aîné d'une famille de huit enfants. Il a toujours aimé apprendre et il continue à suivre des formations en tous genres. Retraité du domaine manufacturier après trente-quatre années de service, il s'intéresse à la généalogie depuis 2003. L'histoire de ses ancêtres le fascine, pas tant pour leur passé glorieux que pour les conditions dans lesquelles ils ont évolué. Il a vite compris que pour en savoir plus sur l'origine de son ancêtre, il devait fouiller parmi les actes notariés. Il a d'ailleurs publié un article à ce sujet dans la revue *Mémoires de la SGCF*, en 2008 (vol. 59, n° 3). La généalogie lui a permis aussi de se faire de nouveaux amis et de rencontrer des cousins éloignés de l'Iowa venus découvrir Contrecoeur, berceau de l'ancêtre Hubert.

Résumé

Véronique Simard épouse Nicolas Verret en 1798 à Québec. Selon l'acte de mariage, elle est la fille de feu Joseph Delaure, meunier. Sans l'acte de baptême de Véronique ni celui du mariage de sa mère, Marguerite Simard, il devenait difficile, voire presque impossible, de retrouver Joseph Delaure. Mais l'auteur a réussi, et voici comment il a procédé.

Cette quête débute par l'examen de l'acte de mariage de Véronique Simard avec Nicolas Verret à l'église Notre-Dame de Québec. Voici ce qu'on y lit :



Acte de mariage de Nicolas Verret et Véronique Simard.

Acte de mariage de Nicolas Verret et Véronique Simard.

Le vingt un Août mil sept cent quatre vingt-dix-huit, après La publication de trois bans de mariage faite au prône de nos messes paroissiales entre Nicolas Verret¹ Chartier² demeurant en cette ville, fils majeur de feu Charles Verret et de Louise Lislois³ de cette paroisse d'une part, et Marie Véronique de Laure aussi demeurant en cette ville, fille mineure de feu Joseph Delaure vivant meunier et de Marguerite Simard de La paroisse de la Baie St Paul d'autre part, ayant accordé aux^{ts} Nicolas Vêret et Marie-Véronique Delaure la dispense des trois bans qui auroient dû être publiés dans lad^{te} paroisse de la Baie St Paul, et n'ayant découvert aucun empêchement à leur mariage, et lad^{te} Marguerite Simar ayant déclaré consentir au mariage de sad^{te} fille, nous soussigné Vicaire-Général du Diocèse et Curé de Québec avons reçu leur mutuel consentement et leur avons donné la bénédiction nuptiale selon la forme prescrite par notre mère la Sainte Eglise, en présence de Jean Vêret frère et Louis Beckman cousin de l'époux et de Charles Vetter ami de l'épouse, lesquels ont déclaré avec les époux ne savoir signer, de ce enquis.

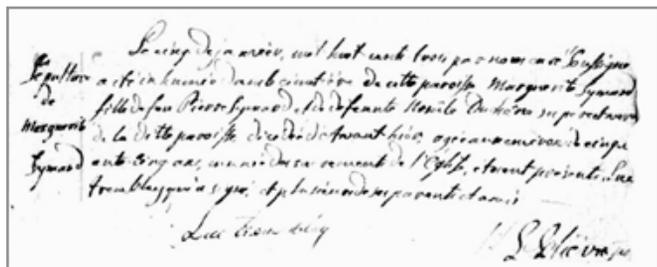
J.O. Plessis
Vic-Gén
et curé de Québec

1. Le PRDH mentionne Caron. De fait, le patronyme Verret apparaît parfois comme Verret dit Caron, Veret et Caron.
2. Le terme Chartier est écrit ici avec une majuscule comme s'il s'agissait d'un nom de famille. Il s'agirait plutôt du métier de Nicolas Verret.
3. Le PRDH mentionne Lisnois. Louise apparaît parfois sous le patronyme Lisnois, Lislois, ou encore Roy.

De nombreuses heures de recherche ne m'ont pas permis de retrouver un mariage entre une Marguerite Simard et un certain Joseph Delaure. Quelles informations pouvais-je donc obtenir sur chacune de ces personnes? Je vous ferai grâce de tous les recoupements que j'ai dû effectuer entre une multitude de personnes pour y voir un peu plus clair.

Marguerite Simard, la mère

Lors du mariage de Véronique Simard, Marguerite, sa mère, est dite de Baie-Saint-Paul. J'ai donc retrouvé, dans un premier temps, l'acte de sépulture d'une Marguerite Simard qui, sans conjoint connu, décède à cet endroit le 3 janvier 1803. Ses parents sont Pierre Simard et Ursule Duchesne. Dans son acte de sépulture, on la dit âgée de 55 ans, ce qui situerait sa naissance vers 1748 :

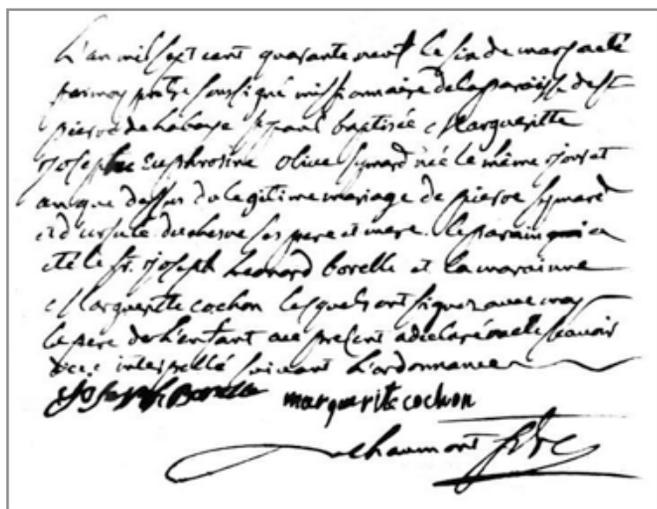


Le cinq de janvier, mil huit cent trois par nous curé Soussigné a été inhumée dans le cimetièrre de cette paroisse Marguerite Symard fille de feu Pierre Symard et de défunte Ursule Duchêne ses pere et mere de la ditte paroisse, décédée d'Avant hier, agée aux environ de cinquante cinq ans, munie des sacrements de l'Eglise, étoient présents Luc Tremblay qui a signé, et plusieurs de ses parents et amis

Luc tremblay

L. Lelievre pre

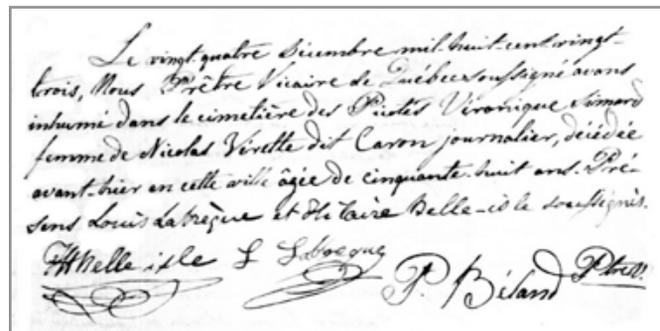
Et, dans un second temps, je trouve une Marguerite Simard née le 6 mars 1749 à Baie-Saint-Paul, issue du mariage de Pierre Simard et d'Ursule Duchesne :



L'an mil sept cent quarante neuf le six de mars a été par moy pretre soussigné missionnaire de la paroisse de St pierre de Labaye St paul baptisée Marguerite Josephte Euphrosine Olive Symard née le même jour et an que dessus du legitime mariage de pierre Symard et d'ursule duchesne ses pere et mere. le parain qui a ete le Sr, Joseph Leonard borelle et la marainne Marguerite cochon lesquels ont signer avec moy le pere de L'enfant ace present a déclaré ne le scavoir de ce interpellé suivant L'ordonnance
joseph Borelle marguerite cochon
chaumont ptre

Véronique Simard, la fille

Lors de son mariage le 29 août 1798 avec Nicolas Verret, Véronique Simard est déclarée mineure. Si l'on tient pour acquis qu'elle est âgée de moins de 25 ans, sa naissance se situerait vers 1773. Or, voilà qu'à son décès, le 22 décembre 1823 à Québec, on mentionne que Véronique est âgée de 58 ans, ce qui établirait son âge à plus ou moins 33 ans lors de son mariage ; de ce fait, elle aurait été majeure et non mineure.



Le vingt-quatre Décembre mil-huit-cent-vingt-trois, Nous Prêtre Vicaire de Québec soussigné avons inhumé dans le cimetièrre des Picotés Véronique Simard femme de Nicolas Vérette dit Caron journalier, décédée avant-hier en cette ville Âgée de cinquante-huit ans. Présens Louis Labrèque et Hilaire Belle-isle soussignés.

Hbelle isle L Labreque

P. Béland PtreV.

Cela situerait, par ailleurs, sa naissance vers 1765. Qu'est-ce qui est vrai dans tout cela? La recherche d'un acte de baptême à son nom dans les registres de Baie-Saint-Paul entre 1760 et 1775 ne donne rien.

Joseph Delaure, le père présumé

Toutes mes recherches demeurent vaines: aucune trace de ce personnage, ni dans les registres de Baie-Saint-Paul, ni dans ceux des paroisses de l'île aux Coudres.

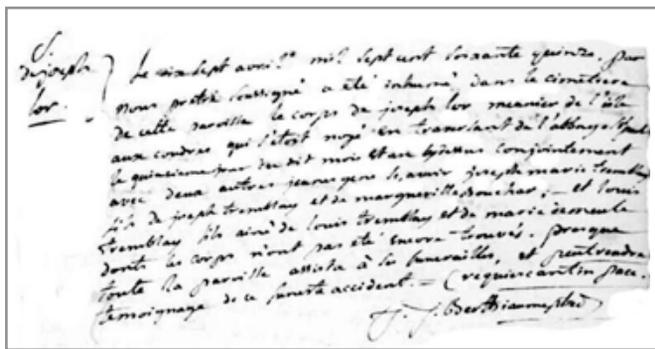
Une première réponse

Lors d'une recherche subséquente sur le Web, je trouve par hasard le document intitulé *Les actes notariés transcrits sur les moulins du Québec*, par Jules Guérard, disponible sur le

site de BAnQ. En consultant ce fichier, je recherche les pages contenant le mot « coudres » et, à ma grande surprise, apparaît un meunier du nom de Joseph Lord, baillant à ferme un moulin à vent situé en l'Île-aux-Coudres le 23 juillet 1764.

Qui est ce Joseph Lord?

Joseph Lord est un Acadien, fils d'Alexandre et Françoise Barrillot. Né en 1716 à Port-Royal, en Acadie, il épouse Anne Blanchard le 8 février 1740 à Port-Royal. À la suite de la déportation de nombreux Acadiens, Joseph Lord et ses enfants s'installent en 1757 dans les environs de Québec. Selon André-Carl Vachon⁴, Joseph Lord, qui avait été déporté en Géorgie, fait partie de la liste des miliciens acadiens lors de la bataille des plaines d'Abraham le 13 septembre 1759. Veuf depuis quelques années, il épousera Judith Pitre, veuve de René Boudreau, en 1760 à Saint-Joachim. Il obtiendra du Séminaire de Québec la charge du moulin de l'île aux Coudres le 23 juillet 1764. Joseph Lord se noiera le 15 avril 1775 en traversant à Baie-Saint-Paul avec deux autres jeunes hommes de cet endroit; on retrouvera son corps, mais pas ceux de ses compagnons qui disparaîtront à jamais.



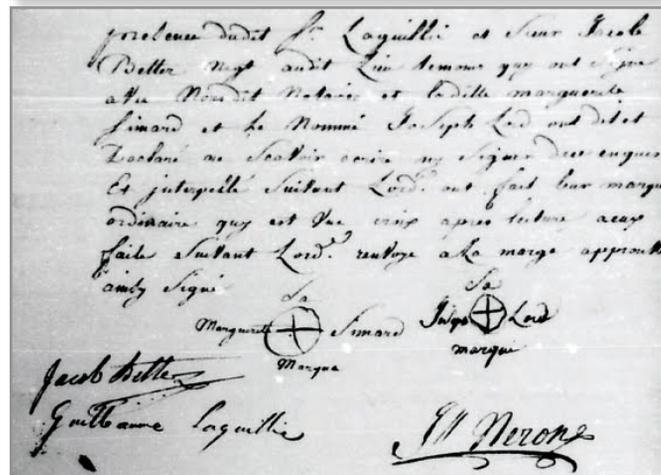
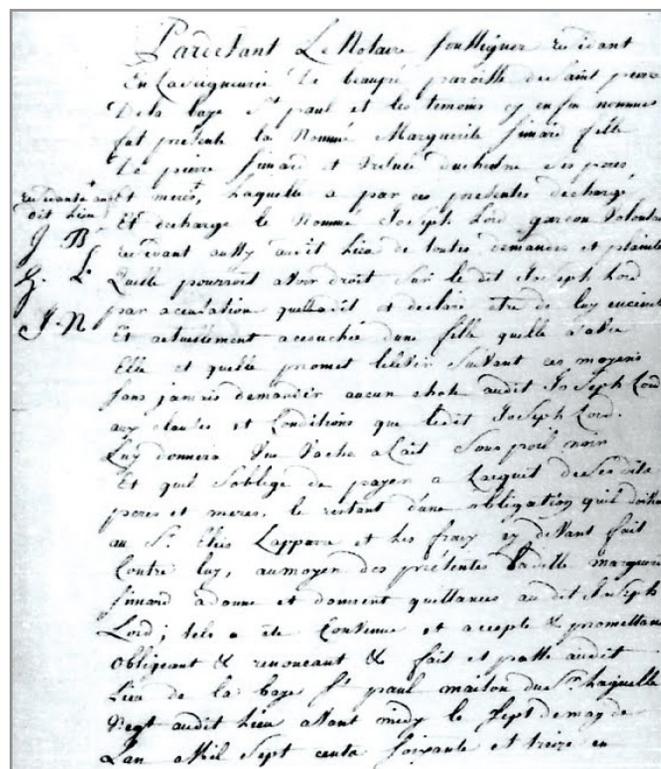
Le dix sept avril mil sept cent soixante quinze, par nous prêtre soussigné a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse [Baie-Saint-Paul] le corps de Joseph Lor meunier de l'isle aux coudres qui s'étoit noyé en traversant de l'abbaye St Paul le quinziesme jour du dit mois et an Cy dessus conjointement avec deux autres jeunes gens Sçavoir Joseph Marie Tremblay fils de Joseph Tremblay et de Marguerite Bouchar; et Louis Tremblay fils aîné de Louis Tremblay et de Marie Demeule dont les corps n'ont pas été encore trouvés. Presque toute la paroisse assista à ses funeraillies, et peut rendre témoignage de ce funeste accident. = (requiescant in pace.)

J. J. Berthiaume ptre

Curieusement, lors de son inhumation, aucune mention n'est faite de sa deuxième épouse, Judith Pitre, ni d'un quelconque parent. Serait-ce dû au fait qu'il avait trompé sa femme avec Marguerite Simard? La question se pose. Triste fin pour cet homme.

Une deuxième réponse

Ayant le sentiment d'avoir résolu une énigme, voilà que je trouve un acte notarié qui en dénoue une autre. Une quittance⁵ signée devant le notaire Jean Néron le 7 mai 1773 nous dévoile les données suivantes:



Pardevant Le notaire sous signer résidenten La Seigneurie De beaupré paroisse de Saint pierre De la baye St Paul et les témoins cy enfin nommes fut

+ residents au dit lieu J. B. G. L. J. N. présente la Nommée Marguerite Simard fille De pierre Simard et Ursule duchesne ses pères et mères+, Laquelle a par ces présentes déchargé Et décharge le Nommé Joseph Lord

4. VACHON, André-Carl. *Les réfugiés et miliciens acadiens en Nouvelle-France, 1755-1763*, Tracadie, La Grande Marée, 2020, p. 228 et 260.
5. BAnQ. *Quittance de Marguerite Simard envers Joseph Lord*, minutier de Jean Néron, le 7 mai 1773.

garçon Volontaire résidant aussy audit Lieu de toutes demandes et plainte Quelle pourroit avoir droit Sur le dit Joseph Lord par accusation quelle a dit et déclare être de luy enceinte et actuellement acouchée d'une fille quelle a avec Elle et quelle promet lelever Suivant ces moyens sans jamais demander aucun chose audit Joseph Lord aux clauses et Conditions que ledit Joseph Lord Luy donnera une Vache à Lait sous poil noir Et quil s'oblige de payer a l'acquet de Ses dits pères et mères, le restant d'une obligation quil doit ? au Sr Eleis Lapparre et Les fraix cy deVant fait Contre luy, au moyen des présentes laditte marguerite Simard a donné et donnent quittances au dit Joseph Lord; Acte a été ConVenu et accepté & promettant obligeant & renonçant & fait et passé audit Lieu de la baye St paul maison du Sr Laguillier Negt audit lieu aVant midy le sept de may de Lan Mil Sept cents Soixante et treize en présence dudit Sr Laguillier et Sieur Jacob Better Ngt audit lieu témoins quy ont Signé avec Nous dit Notaire et la ditte marguerite Simard et Le Nommé Joseph Lord ont dit et Déclaré ne scavoir écrire ny signer de ce enquis Et interpellé Suivant Lordce ont fait leur marque ordinaire quy est Une croix apres lecture à eux faite suivant Lordce renVoye à la marge approuVé ainsy Signé.

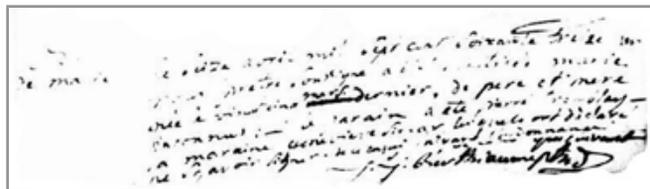
sa	sa
Marguerite X Simard	Joseph X Lord
marque	marque

Jacob bette
Guillaume Laguillie

J Neron

Tout compte fait, le fautif n'était pas Joseph Lord père, mais bien son fils, Joseph, garçon *volontaire*, célibataire, issu du mariage de son père avec Anne Blanchard. Joseph fils décèdera quatre ans plus tard, à l'âge de 33 ans, le 29 juillet 1777 à Baie-Saint-Paul.

Mais ce contrat nous apprend aussi la date de naissance de Véronique Simard. Effectivement, on retrouve à Baie-Saint-Paul l'acte de naissance d'une dénommée Marie au cours du mois précédant ce contrat notarié.



Le seize avril mil sept cent soixante treize par nous prêtre soussigné a été baptisée marie née le vingt cinq mars dernier, de père et mère inconnus; le parrain a été pierre tremblay la marraine geneviève Simard lesquels ont déclaré ne sçavoirsigner de ce enquis suivant l'ordonnance.

J.J. Berthiaume ptre

On peut fortement présumer que la marraine, Geneviève Simard, est la sœur de Marguerite Simard.

Conclusion

Le mariage de Véronique Simard avec Nicolas Verret m'a lancé dès le début sur une fausse piste, Joseph Delaure étant plutôt Joseph Lord. De plus, le père de Véronique n'était pas le meunier, mais plutôt le fils du meunier, et ce, même si on ne peut exclure qu'il ait aidé son père au moulin ou qu'il ait même hérité de la charge de celui-ci à son décès.

Lorsqu'elle décède, Véronique Simard a donc 50 ans et non 58 ans comme il est écrit dans son acte de sépulture.

Marguerite et Véronique avaient respectivement 28 ans et 4 ans lorsque Joseph décède en 1777. Selon mes recherches, Marguerite Simard et Joseph Lord fils ne se sont jamais mariés, n'ont épousé personne d'autre et n'ont jamais eu d'autres enfants.

Je remercie mon ami Jean-Paul Hubert de m'avoir soumis cette énigme généalogique, et tiens à signaler le concours précieux de M. Bertrand Desjardins, généalogiste émérite.

Vous pouvez contacter l'auteur à l'adresse :

legrandblon@gmail.com

Capsule

À propos de la validité des mariages dans l'Ouest

[...] La question de la validité des mariages contractés par les traiteurs se prolonge jusqu'au cœur du 19^e siècle, comme l'atteste l'affaire Connolly vs Woolrich (1864-1867). Natif de Lachine, William Connolly (1787-1849), entré au service de la Compagnie du Nord-Ouest vers 1801, avait épousé deux ans plus tard, dans un poste situé près de Nelson House, une Crie de 15 ans, qu'il nomma Suzanne. Ils vécurent ensemble dans l'Ouest pendant 28 ans, puis, en 1831, William abandonnant sa carrière de traiteur, ils se rendirent dans le Bas-Canada avec leurs six enfants. L'année suivante cependant, il convola en noces avec sa cousine, Julia Woolrich. Il avait pour cela obtenu une dispense ecclésiastique qui s'appuyait sur la non-validité des mariages « à la façon du pays ». Or, en 1864, le fils aîné de Connolly et de Suzanne (celle-ci était décédée deux ans plus tôt sur la rivière Rouge, où elle était retournée vivre en 1841), John, demande sa part d'héritage à Julia Woolrich, et il lui intente un procès, qu'il gagne trois ans plus tard [...]

Source : HAVARD, Gilles. *Histoire des coureurs de bois – Amérique du Nord 1600-1840*, Paris, Les Indes savantes, 2016, p. 676.



Ces femmes au service de la communauté

Jeanne Maltais, MGA (6255)

ESTHER PARISEAU (Parizeau) — Mère Joseph du Sacré-Cœur, missionnaire et première femme architecte du Nord-Ouest américain

Résumé¹

C'est auprès de son père qu'Esther Pariseau s'initie très jeune au travail du bois et au design d'objets. En 1856, dix ans après sa prise d'habit chez les Sœurs de la Providence de Montréal, elle est mandatée à Fort Vancouver, État de Washington², pour soutenir et développer les missions catholiques. Figure emblématique du Nord-Ouest américain, elle fonde, en quarante-six ans de vie religieuse, près d'une trentaine d'établissements dont, pour la plupart, elle dresse les plans et supervise les travaux de construction. En 1953, elle est reconnue par l'American Institute of Architects comme première femme architecte du Nord-Ouest américain. Le 1^{er} mai 1980, elle devient également la première femme québécoise intronisée au Capitole, plus précisément au National Statutory Hall à Washington, D.C., où une statue lui est érigée.

Vie familiale : 1823-1843

Née le 16 avril 1823 à Saint-Martin, Île-Jésus (aujourd'hui Laval), Esther est la fille de Joseph Pariseau (1791-1857) et Françoise Rousseau (1796-1850), mariés à Montréal le 26 août 1816. Elle est la quatrième d'une fratrie de treize enfants : Émilie (1816), Joseph (1818), Luce (1820), Esther (1823), Julie (1825), Stanislas (1827), George (1829), Zoé (1831), Isaïe (1833), Eulalie (1834), Séraphine (vers 1836), Salomé (1837) et Moïse (1843)³.

Joseph Pariseau exerce les métiers de carrossier, de voiturier et de forgeron, en plus de cultiver la terre. Ses talents de sculpteur et de peintre sont reconnus et très appréciés. C'est auprès de son père qu'Esther s'initie très jeune aux rudiments de la menuiserie, au design d'objets ainsi qu'au maniement d'outils spécialisés. Sa mère, Françoise, lui enseigne la lecture et l'écriture ainsi que l'art de la broderie et du tissage. En décembre 1843, répondant



Mère Joseph du Sacré-Cœur.
Source : www.historylink.org/File/5207.

au profond désir de sa fille de prendre l'habit, Joseph Pariseau la présente ainsi à mère Émilie Tavernier-Gamelin, fondatrice et supérieure des Sœurs de la Providence de Montréal :

[...] *je vous amène ma fille, qui veut à tout prix se faire religieuse. C'est pour moi une grande perte, mais c'est pour vous une belle acquisition. Ma fille sait lire, écrire, coudre, faire la cuisine, jardiner, etc. Elle peut même travailler le bois et mener une besogne. Elle vous fera une vraie bonne supérieure, je vous l'assure.*

La jeune fille, confuse, veut protester : *Oh! Papa, de grâce!* Mais sœur Gamelin l'interrompt : *Laissez, ma fille, laissez parler votre père; il m'intéresse beaucoup...*

C'est ainsi qu'à l'âge de 20 ans Esther Pariseau devient la troisième postulante à être admise dans la toute nouvelle communauté des Sœurs de la Providence⁴, sous le nom Sœur Joseph.

1. À moins d'une référence complémentaire, les informations publiées dans le présent article ont été puisées auprès de trois sources principales :

1. Institut de la Providence. *Les sœurs de la Providence en Oregon*, Montréal, 1937, 450 p.
2. McCROSSON, Sister Mary of the Blessed Sacrament. *The Bell and the River*, Palo Alto, Californie, Pacific Books Publishers, 1957, 268 p.
3. Institut de la Providence. *Histoire des Filles de la Charité Servantes des Pauvres dites Sœurs de la Providence – Préliminaire et fondation 1800-1844*, t. 2, Montréal, 1925, 567 p.
2. Les toponymes Fort Vancouver et Vancouver de l'État de Washington, sont ici utilisés pour désigner un même lieu à cette époque.
3. PRDH (Programme de recherche en démographie historique), www.prdh-igd.com. Consulté le 15 avril 2021.
4. La communauté des Sœurs de la Providence fut fondée à Montréal le 25 mars 1843 par Émilie Tavernier-Gamelin; la communauté religieuse est également connue sous le nom de *Sœurs de la Charité*.

Vie religieuse : 1843-1902

Montréal : les premières années de profession

Esther effectue deux stages importants au cours de ses deux années de noviciat : le premier comme infirmière à l'Hôtel-Dieu de Montréal et le second auprès de la congrégation de Notre-Dame où elle s'initie à la confection d'ornements liturgiques et à la broderie fine. Elle prononce ses vœux le 21 juillet 1845 et se dévoue, dans les premières années, à la confection de cierges, d'objets en cire et à la réalisation d'ouvrages de couture et de broderie. Par la suite, elle occupe successivement les fonctions d'officière chez les pensionnaires, d'infirmière auprès des religieuses et de conseillère et d'assistante au chapitre de la communauté. Deux ans plus tard, Julie, sa sœur cadette, la rejoint au sein de la communauté, sous le nom sœur Martin. Esther soigne la supérieure et fondatrice, mère Émilie Tavernier-Gamelin, atteinte du choléra, et elle est présente à son chevet lorsque celle-ci s'éteint le 23 septembre 1851 à l'âge de 51 ans, emportée par la maladie.

En 1856, la communauté des Sœurs de la Providence accepte de déléguer une mission de cinq religieuses dans le Nord-Ouest américain afin d'y soutenir les œuvres apostoliques de M^{gr} Augustin Blanchet, évêque du diocèse de Nesqually (aujourd'hui Seattle, Washington). Esther est choisie comme supérieure et responsable de cette nouvelle œuvre. C'est dans cette circonstance que M^{gr} Bourget, évêque du diocèse de Montréal, consacre la mission au Sacré-Cœur de Jésus, et confère un nouveau nom de religion à Esther, celui de sœur Joseph du Sacré-Cœur; dans l'ouest, elle sera surtout connue sous le nom *Mother Joseph of Sacred-Heart*. Quatre religieuses appuieront Esther au développement de l'œuvre⁵.

1 Marie-Angélique Lamothe, mère Praxède-de-la-Providence

Née le 25 janvier 1820 à Saint-Grégoire-le-Grand, Nicolet, Marie-Angélique Lamothe est la fille de Michel et Esther Prince, et la nièce de M^{gr} Jean-Charles Prince, premier évêque de Saint-Hyacinthe. Elle n'a que 13 ans lorsque sa mère décède le 12 mars 1829 à l'âge de 38 ans⁶ et qu'elle doit seconder son père auprès de ses six frères et sœurs. Par la suite, elle occupera pendant quelques années la fonction de ménagère chez son frère, Esdras Lamothe, curé de la paroisse de Saint-Aimé, actuellement en Montérégie, jusqu'au décès de ce dernier. Le 16 septembre 1845, âgée de 26 ans, elle fait son entrée chez les Sœurs de la Providence et y prononce ses vœux le 21 juillet 1847. Elle est d'abord maîtresse des novices et première assistante et supérieure de la maison de la Providence de Longue-Pointe. Le hasard veut qu'elle y embauche Helen Norton en tant qu'enseignante bilingue, qui l'accompagnera plus tard à Fort Vancouver. Elle assiste Esther au développement des missions et lui succédera au poste de *mère Vicaire* (supérieure), responsable des maisons de la Providence de l'Ouest, poste qu'elle occupera pendant quinze ans. Atteinte de dyspepsie, elle s'éteint le



Les fondatrices à Vancouver le 8 décembre 1856 : assises de gauche à droite : sœurs Praxède-de-la Providence, Joseph du Sacré-Cœur, Marie du Précieux-Sang; debout à partir de la gauche, sœurs Vincent de Paul et Blandine des Saints-Anges.
Source : HistoryLink.org.

24 septembre 1889 à Fort Vancouver à l'âge de 69 ans et est inhumée dans le cimetière *St. James Acres*⁷ à Fort Vancouver, Washington.

2 Zéphirine Collin, sœur Blandine des Saints-Anges

Née le 8 mars 1837 et baptisée le lendemain à Longueuil, Zéphirine Collin est la fille d'Alexis et Sophie Gadbois. Elle est à peine âgée de 18 ans lorsqu'elle prononce ses vœux le 28 août 1856. Au moment de son départ pour Fort Vancouver, elle n'œuvre que depuis trois mois au sein de la communauté. Son bilinguisme est un atout précieux pour assurer le succès de la mission. Dès 1857, à l'ouverture de *Providence Academy*, sœur Blandine des Saints-Anges accueille ses sept premiers élèves. Elle exerce les fonctions de maîtresse des novices, d'économe, de supérieure et d'institutrice auprès d'une clientèle autochtone. Elle participe à la fondation de plusieurs missions et agit en tant que supérieure pour plusieurs d'entre elles. Souffrante, elle revient à Montréal en 1895 après trente-neuf années de dévouement. Elle y décède le 19 mars 1922, à l'âge de 84 ans, et est inhumée le 21 suivant dans le cimetière de la communauté des Sœurs de la Providence à Montréal. Elle est la dernière à s'éteindre parmi les cinq premières fondatrices.

3 Adélaïde Thériault, sœur Vincent de Paul

Née le 30 décembre 1826 à Saint-Louis de Kamouraska, Adélaïde Thériault est la fille d'Antoine et Adélaïde Phocas dit Raymond. En vingt et un ans de vie matrimoniale, sa mère donne naissance à 18 enfants dont 8 décèdent en bas âge. Cette situation familiale la contraint à s'engager très jeune comme couturière à Montréal chez les Sœurs de la Providence. L'annonce de la mission de Fort Vancouver l'incite à intégrer la communauté afin d'y participer. C'est ainsi qu'à l'âge de 30 ans elle quitte

5. *Providence Archives*, www.providence.org/about/providence-archives/history-online/foundresses. Consulté le 20 avril 2021.

6. *PRDH* (Programme de recherche en démographie historique), www.prdh-igd.com. Consulté le 20 avril 2021.

7. Aussi nommé *Mother Joseph Catholic Cemetery*, <https://protocathedral.org/cemetery>.

Montréal pour Fort Vancouver, après seulement trois mois de noviciat ; elle y fera profession le 25 mars 1858. Elle se dévouera pendant trente-sept ans aux diverses obédiences qu'on lui confiera : culture de la terre, cuisine, enseignement auprès des enfants autochtones et soins aux malades. Elle décède le 19 novembre 1908 à Fort Vancouver à l'âge de 82 ans. Elle est inhumée dans le cimetière *St. James Acres*, Fort Vancouver.

4 Mary Helen Norton, sœur Marie du Précieux-Sang

Née le 10 octobre 1838 dans l'État de New York, Helen Norton enseigne les langues à l'académie de la Providence à Longue-Pointe lorsque, en raison de son bilinguisme, on lui demande de participer au projet de la mission à Fort Vancouver. Elle fait son entrée à titre de postulante le 28 octobre 1856 avant de quitter pour le Nord-Ouest américain. À Fort Vancouver, elle poursuit son enseignement auprès des enfants et prononce ses vœux le 19 septembre 1858. Elle participe à la fondation de l'école Saint-Joseph à Steilacoom, Washington, et est promue secrétaire du vicariat de Vancouver et responsable de l'enseignement quelques années plus tard. Atteinte de la fièvre typhoïde, elle décède le 28 octobre 1887 à l'âge de 39 ans et est inhumée dans le cimetière *St. James Acres* à Fort Vancouver.

Scepticisme de la mission

Le départ de sœurs missionnaires pour l'Ouest américain surprend et suscite des réactions mitigées, teintées de scepticisme au sein de la société montréalaise. Certains félicitent de tout cœur les « élues », d'autres le font avec regret, mais la majorité ne saisit ni l'opportunité ni l'utilité d'une telle mission. De fait, pour la plupart, ce périple est jugé extrêmement périlleux et le retour, improbable, particulièrement pour des femmes. De nombreux citoyens, amis de l'institut de la Providence, désirent voir les religieuses une dernière fois, les comblent de cadeaux. Malgré le doute, le groupe quitte Montréal le 3 novembre 1856 et entreprend le long voyage de quelque 4000 km qui le sépare de Fort Vancouver. À cette époque, le trajet est ardu et exigeant, entrecoupé de plusieurs escales plus ou moins longues au gré de la fiabilité des liaisons et des transporteurs. La première étape, entre Longueuil et New York, s'effectue en train, et par la suite en bateau à vapeur pour les trois étapes subséquentes : une première entre New York et Aspinwall (Panama), une deuxième entre Aspinwall et San Francisco, et finalement une dernière entre San Francisco et Fort Vancouver, ce dernier trajet se faisant sur le fleuve Columbia. Cinq semaines plus tard, le 8 décembre 1856, le groupe foule le sol de Fort Vancouver.

Vancouver (Fort Vancouver), État de Washington

Fort Vancouver fut d'abord un important poste de traite, érigé par la Compagnie de la Baie d'Hudson (HBC) vers 1820 sur la rive nord de la rivière Columbia. En 1846, la ratification du *Traité de l'Oregon*⁸ établit un nouveau partage de la région entre la

Grande-Bretagne et les États-Unis. Fort Vancouver devient alors une ville américaine, forçant par conséquent le retrait de la HBC et la fermeture définitive du poste de traite. Toutefois, le territoire de l'Oregon recèle de belles terres de culture, en particulier celles de la vallée de la Willamette, et plusieurs employés canadiens-français et retraités de la HBC s'y sont enracinés. En novembre 1838, au moment où les pères jésuites François-Norbert Blanchet et Modeste Demers amorcent leur apostolat en Oregon, ils sont accueillis par Joseph Gervais et Pierre Beleque, tous deux installés dans la vallée⁹.

Lorsque les cinq religieuses débarquent à Fort Vancouver en 1856, elles découvrent une ville multiculturelle composée d'Européens, de Canadiens français, de métis et d'autochtones, où la langue anglaise prédomine. Plusieurs religions y sont déjà bien présentes et nuisent à l'essor de la foi catholique ; ce sont notamment les églises de confession méthodiste, presbytérienne, baptiste et anglicane. Dans une lettre adressée à M^{re} Joseph Larocque en mars 1862, Esther mentionne l'influence et l'importance des méthodistes dans le domaine de l'éducation :

Si les communautés peuvent une fois s'emparer de l'éducation, son influence se fera sentir plus tard. Les méthodistes en ont bien le pressentiment. Aussi font-ils tous leurs efforts à Portland, comme ici, pour faire valoir leurs écoles. Les lois les favorisent ; ils sont à même les fonds publics. L'été dernier, ils ont bâti une magnifique maison à deux étages dans notre petit Vancouver. Cette école pourra contenir quatre cents enfants. Maîtres et maîtresses sont bien payés. Malgré le mauvais temps que nous avons eu depuis le premier janvier, les directeurs de cette maison font parcourir la ville avec deux voitures pour ramasser les enfants [...].

Très active à Fort Vancouver, l'armée américaine tente de maintenir l'harmonie avec les autochtones mécontents d'être chassés de leurs terres ancestrales au profit des nouveaux colons qui émigrent vers l'ouest. Les militaires se montrent très charitables envers les Sœurs de la Providence et représentent une source importante de financement.

L'impressionnant développement de la mission

Les religieuses constatent, dès leur arrivée, qu'aucune commodité n'est prévue pour les recevoir. Elles sont alors contraintes d'occuper, dans les premiers mois, le petit grenier de la modeste maison de l'évêque M^{re} Blanchet. Sans tarder, Esther (mère Joseph du Sacré-Cœur) conçoit les plans d'une maison en mesure d'abriter le couvent et l'école et en supervise la construction. Les religieuses y emménagent dès février 1857 et le 14 avril suivant ouvrent une école en accueillant leurs premières élèves, sept petites filles. De plus, elles visitent les pauvres et dispensent à domicile des soins aux malades. Les besoins en santé sont à ce point criants qu'Esther élabore les plans d'un

8. L'Encyclopédie canadienne, www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/traite-de-loregon. Consulté le 12 avril 2021.

9. RATHBONE, Gregory Charles. *The French Connection in Early Oregon*, thèse de doctorat, Université de Portland, 1981, 128 p.

hôpital et en supervise la construction. L'hôpital Saint-Joseph de Fort Vancouver ouvre ses portes le 7 juin 1858. Au cours des dix années suivantes et avec peu de moyens, Esther dirigera la construction de plusieurs bâtiments servant d'écoles, d'orphelinats, de dispensaires ou répondant à d'autres besoins sociaux. À Fort Vancouver, la population désignera l'ensemble de ces édifices le « faubourg de la Providence ».



Hôpital Saint-Joseph, Fort Vancouver, 1858.

Source : www.historylink.org/file/5483.

L'excellente réputation des religieuses se propage rapidement, et l'appel pour fonder de nouvelles missions à l'extérieur de Fort Vancouver se fait de plus en plus pressant. Mais les dépenses engendrées par ces nombreuses constructions endettent sérieusement la petite communauté. Pour regarnir les coffres tout en faisant fi des dangers et du scepticisme, Esther entreprend de grandes quêtes auprès d'une clientèle bien nantie, mais difficilement accessible : celle des travailleurs des mines. Ceux-ci vivent dans des camps très éloignés de la ville, nichés dans les montagnes. Ces quêtes, effectuées à dos de cheval, en canot ou à pied, à travers des forêts inhospitalières et dangereuses, s'étirent sur plusieurs semaines. Les risques de rencontres fortuites avec des brigands, des autochtones hostiles ou des animaux sauvages sont élevés. Malgré tout, les efforts



Sœurs de la Providence et leurs guides vers 1890.

Source : www.historylink.org/file/5483.

d'Esther portent fruit et, grâce à la charité des mineurs, les quêtes génèrent des sommes substantielles pouvant atteindre de 3000 à 5000 \$. Esther et ses compagnes quèteront de cette manière à plusieurs reprises. D'ailleurs, le clergé n'hésite pas à recourir aux journaux pour en appeler à la générosité du public, particulièrement à celle des mineurs.

En outre, quelques dons privés inattendus permettent de renflouer les coffres de la communauté, comme celui de M. Joseph Couture, rapporté dans le journal *The Seattle Post-Intelligencer* du 3 décembre 1892. Souffrant d'une maladie incurable, Joseph Couture fait don de ses biens évalués à 40 000 \$ à la condition que les sœurs lui prodiguent des soins jusqu'à son décès¹⁰.

En 1866, lorsqu'Esther quitte son poste de supérieure de la Providence de Fort Vancouver, elle a déjà fondé, financé et supervisé l'édification de cinq missions : la Providence des Saints-Anges (1856) et l'hôpital Saint-Joseph (1858) à Fort Vancouver, la Providence Saint-Joseph (1863) à Steilacoom, Oregon, la Providence Saint-Vincent-de-Paul (1864) à Walla Walla, État de Washington, et la mission amérindienne de l'école de Saint-Ignace, Montana (1864).

Promue au poste de supérieure des missions de l'Ouest, Esther devient responsable de la construction et du financement de tous les édifices de la communauté de la Providence. Par conséquent, elle consacra les vingt-cinq années suivantes à parcourir les États de Washington, du Montana et de l'Idaho pour fonder sans relâche de nouvelles œuvres, écoles et hôpitaux, en plus d'entreprendre de longs voyages de quêtes pour les financer. Elle ne recule devant aucun défi : sitôt la mission acceptée, elle se rend sur place, et, pour la plupart, conçoit les plans de l'établissement et en supervise les travaux. Elle est sollicitée, entre autres, pour des plans d'agrandissement de l'hôpital de Seattle et pour les démarches préliminaires à la construction de l'hôpital Saint-Paul, à Vancouver, en Colombie-Britannique. Elle exerce aussi ses multiples talents dans des domaines connexes telles l'ornementation et la sculpture. En 1880, elle termine la décoration de la chapelle de la maison de la Providence des Saints-Anges à Vancouver, où elle exécute les travaux de moulures et de sculptures d'autels et de colonnes. Au cours de sa longue carrière, elle cumulera près d'une trentaine de fondations et de constructions dans les États de l'Oregon, de Washington, du Montana, de l'Idaho et en Colombie-Britannique.

En 1894, elle accède au poste de conseillère provinciale et, l'année suivante, la communauté organise une grande fête à l'occasion de son jubilé d'or. Sans cesse préoccupée par la situation financière de ses fondations, elle retourne à Montréal en 1898 pour recruter de nouvelles missionnaires et poursuivre ses quêtes au Québec. En 1900, à l'occasion du centenaire de la naissance d'Émilie Tavernier-Gamelin, elle confectionne un voile de tabernacle brodé de fils d'or qu'elle offre à M^{gr} Bruchési, alors évêque de Montréal. Sa dernière réalisation est la construction en 1900 de l'orphelinat de la Providence à New Westminster, en Colombie-Britannique. Esther n'hésitera

10. Library of Congress, <https://chroniclingamerica.loc.gov/newspapers/>. Consulté le 20 avril 2021.

pas à effectuer le pénible voyage entre Montréal et Fort Vancouver à six reprises afin de promouvoir et de financer ses fondations. Outre les sommes recueillies lors de ses quêtes, elle ramènera, à chaque occasion, des novices et une panoplie d'objets et d'outils indispensables, mais introuvables dans l'Ouest. En 1899, atteinte d'un cancer du sein et de cécité, Esther doit abandonner ses activités. Elle décède le 19 janvier 1902, à l'âge de 79 ans, après cinquante-sept ans de vie religieuse. Elle est inhumée à Fort Vancouver dans le cimetière *St. James Acres*. En 1953, elle est reconnue par l'*American Institute of Architects* comme



Pierre tombale d'Esther au cimetière *St. James Acres*, Fort Vancouver.

Source: Archives de la Providence Seattle: https://providencerearchives.contentdm.oclc.org/digital/collection/p1_5352coll15/id/1760/.

première femme architecte du Nord-Ouest américain. Elle devient également la première femme québécoise immortalisée au Capitole, au *National Statutory Hall* à Washington D.C., où une statue lui est érigée, le 1^{er} mai 1980¹¹. Elle figure aussi au Capitole d'Olympia, dans l'État de Washington, et le 16 avril, journée de son anniversaire de naissance, est un jour férié dans cet état.



Statue de soeur Joseph du Sacré-Cœur, au *National Statutory Hall*, Washington. Source: Wikipédia.

Il est étonnant de constater l'importance de l'œuvre accomplie par cette Québécoise à une époque où le rôle de la femme était relégué à celui d'épouse et de mère. L'audace, la ténacité et l'amour des pauvres lui ont certainement insufflé l'énergie nécessaire pour réaliser avec succès tous les projets qu'on lui confiait. La contribution d'Esther Pariseau en éducation, en santé et en services sociaux dans l'Ouest américain est indéniable et bien vivante encore aujourd'hui, plus d'un siècle après son décès.

ASCENDANCE MATRILINÉAIRE D'ESTHER PARISEAU

Nom et prénom	Date et lieu du mariage	Nom et prénom du conjoint (noms des parents du conjoint)
BRUYÈRE, Marie	Avant 1637. France	LORGUEIL, Pierre
LORGUEIL, Marie , originaire de Cognac, France ¹	23 novembre 1654. Notre-Dame, Montréal	HUNAU, Toussaint (Nicolas et Marie Benoit)
HUNAU, Jeanne	2 février 1672 Notre-Dame, Montréal	QUÉVILLON, Adrien (Nicolas et Marie Vauquelin)
QUÉVILLON, Catherine	16 juin 1704 Rivière-des-Prairies	PAPINEAU dit Montigny, Samuel (Samuel et Marie Delain)
PAPINEAU dit Montigny, Catherine	16 octobre 1730 Saint-Laurent, Montréal	PÉRILLARD dit Bourguignon, Nicolas (Nicolas et Jeanne Sabourin)
PÉRILLARD dit Bourguignon, Marie-Louise	3 juin 1765. Sainte-Geneviève, Pierrefonds	BERTRAND, Joseph (François et Geneviève Henri)
BERTRAND, Françoise	19 janvier 1795. Notre-Dame, Montréal	ROUSSEAU, Pierre (Pierre et Marie-Angélique Côté)
ROUSSEAU, Françoise	26 août 1816. Notre-Dame, Montréal	PARISEAU, Joseph (Joseph et Angélique Sicard)

1. Fichier *Origine*, www.fichierorigine.com/recherche?numero=016068m. Consulté le 20 novembre 2021.

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse:
jeannemaltais@gmail.com

11. LAPOINTE-ROY, Huguette. « PARISEAU (Parizeau), ESTHER dite Joseph du Sacré-Coeur », *Dictionnaire biographique du Canada*, www.biographi.ca/fr/. Consulté le 10 avril 2021.

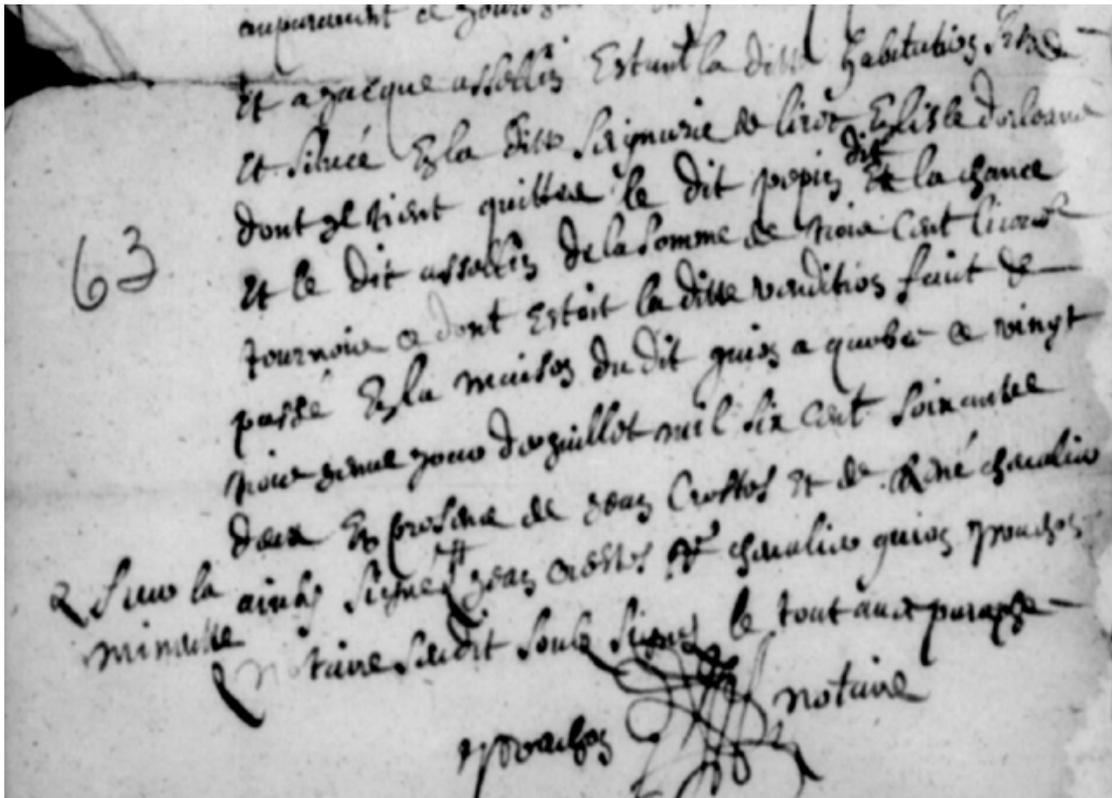


Paléographie

Lise St-Hilaire (4023)

Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique

Deuxième extrait d'une concession au minutier de Paul Vachon (Advitam : CN301, S266, image 189)



	Transcription intégrale	Transcription corrigée
63	<p>10 Et a jacque assellin Estant la ditte habitation Scize</p> <p>11 Et Située En la ditte Seignurie de lirec En lisle dorleans</p> <p>12 dont jl tient quittes le dit pepin Et dit la chance</p> <p>13 Et le dit assellin de la Somme de trois Cent livres</p> <p>14 tournois ce dont Estoit la ditte vendition fait &</p> <p>15 passé En la maison du dit guion a quebec ce vingt</p> <p>16 troisieme jour de juillet mil Six cent Soixantes</p> <p>17 deux Es presens de jean Crestes Et de René chevalier</p> <p>18 ainsy Signéz # jean crestes r chevalier guion pvachon</p> <p>19 notaire Seu dit Soubz Signez le tout avec paraphe</p> <p>20 pvachon notaire</p>	<p>10 et à Jacques Asselin étant ladite habitation size</p> <p>11 et située en ladite seigneurie de Lirec en l'île d'Orléans,</p> <p>12 dont il tient quitte ledit Pépin dit Lachance</p> <p>13 et ledit Asselin de la somme de trois cent livres</p> <p>14 tournois, ce dont était ladite vente. Fait et</p> <p>15 passé en la maison dudit Guyon, à Québec, ce vingt-</p> <p>16 troisième jour de juillet mille six cent soixante-</p> <p>17 deux, en présence de Jean Creste et de René Chevalier.</p> <p>18 Ainsi signé sur la minute: Jean Creste, R. Chevalier, Guyon et P. Vachon</p> <p>19 notaire susdit et soussigné, le tout avec paraphe.</p> <p>20 pvachon notaire</p>
# Seur la minutte		

Observations

10. **Jacques** sans la majuscule et sans le **S** final. **Asselin** sans la majuscule.
Estant avec le **S** en remplacement de l'accent aigu. À cette époque, l'accent aigu était utilisé presque uniquement pour la dernière syllabe des mots.
Le mot **Scize** est tordu.
11. **En la** sont deux mots souvent reliés par un fion. Le fion ne constitue pas un vrai lien ; c'est pourquoi j'ai préféré les séparer.
Il manque le **E** central au mot **Seignurie** (Seigneurie).
Le mot **Lirec** peut être aussi **Liret** selon le notaire. Les deux noms sont utilisés.
Les mots **En lisle** sont reliés par le même fion que les mots **En la** de la ligne II.
L'apostrophe et l'accent aigu ont été omis pour **dorleans** (d'Orléans). Notez la forme du **S** final.
12. Le second mot de la ligne est **jl**. Le **J** remplace ici le **i**.
Le mot **quittes** se termine par la lettre **S**, même forme que pour le mot **orleans** de la ligne précédente.

Le nom **La chance** en deux mots. Beaucoup de noms sont restés coupés longtemps avant de prendre la forme que l'on connaît aujourd'hui.

14. Le mot **vendition** est un ancien mot de droit (*Littré*) signifiant bien sûr **vente**.
Le mot **faict** avec le **C**. Il est suivi de l'esperluette **&**.
15. **Guion** et **Quebec** sans majuscule.
16. Le mot **trois jesme** (troisième) écrit en deux mots bien séparés.
17. Le mot **ez** tiré du latin, qui pourrait être **es** et qui signifie **en**.
18. Les majuscules sont aléatoires pour les noms des personnes comme on peut le constater ici pour **jean Crestes** et **René chevalier**.
Le **dièse** reporte dans la marge où on voit le mot **Seur** (sur) souvent utilisé par ce notaire.
Il nomme tous les gens présents et omet toutes les majuscules, même pour lui-même.
19. Le mot **Seu** (sus) pour susdit.
Le mot **Soubz** (sous).

Leçons

La formule finale

Cette partie commence presque toujours par : *car ainsi*. Il s'agit d'une série de termes juridiques de l'époque, synonymes ou complémentaires, indiquant l'importance de tout ce qui précède. Elle sera suivie par le lieu de la rédaction et la date, dont je vous donne quelques exemples :

Car ainsy a été accordé entre les dittes parties, nonobstant toutes coutumes ace contraire, promettant &c obligant &c renonçans et fait et passé ...

car ainsi promettant & obligant & chacun en droict et Soy & renonceans et fait et passé ...

Les quels ont recogneu Leurs faitz & Seings cy deSSus apoSez dont acte par nous fet & paSSe ...

Car ainSj et les parties ont promis tenir et entretenir les p'ntes ...

Le lieu de la rédaction

fait et passé a quebecq en l'Estude du nott.^{re} SouSSigné ...

fait et paSSé en la maison du vendeur à quebecq ...

fait et passé en lad. Seigneurie de Beauport ...

fait et pasSé au manoir Seignourial en la dite isle d'Orlean, demeure de la veufve ...

fait et passé au parloir extérieur du Monasterre ...

fait et paSSé en l'hostel espiscopal de Mond' Seig.^r IESveSque de pétrée ...

La date

Dans quelques types de contrats, surtout les quittances et les avenants, la date pourrait être indiquée dès l'introduction. Advenant le cas où la date inscrite en chiffres au début ou en marge soit différente de celle inscrite en lettres, cette dernière prime.

avant midy le huictiesme jour de novemb' de lan mil Sept cent quatre vingt trois ...

apres mydy le septe' iour dapvril l'an mil Six centz Soixante traize ...

apres midi le dernier jour de sept.^{bre} en l'an xvj.^c Soixante Six ...

apres midy le premier jours de x.^{bre} de lanné xvij.^c quarante Cinq ...

Ce jourduy le viij febvrier Lan Mil Sept centz vingtrois sont Comparus ...

Vous pouvez communiquer avec l'auteure à l'adresse :
sintilali@videotron.ca



L'héraldique à Québec

Marc Beaudoin, aih (0751)

Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique

Les armoiries de Luc Letellier de Saint-Just

Nous reprenons notre série sur les armoiries des lieutenants-gouverneurs de la province de Québec, qui ornent les murs de l'hôtel du Parlement avec celles de Luc Letellier de Saint-Just que nous pouvons voir sur la façade du pavillon central de l'aile ouest (**Figure 1**).



Figure 1. Armoiries de Luc Letellier de Saint-Just. Façade de l'aile ouest, hôtel du Parlement (Québec).
Photo fournie par l'auteur.

Luc Letellier de Saint-Just¹

Luc-Horatio Letellier de Saint-Just est né le 12 mai 1820 à Rivière-Ouelle. Il est le fils de François (1791-1828), notaire, et Marie-Sophie Casgrain et le petit-fils de Michel Tellier (1750-1834), député de Hertford à la Chambre d'assemblée de 1800 à 1804.

Selon Robert Rumilly, l'ancêtre des Letellier, François, serait originaire du bourg de Saint-Just, près de Saint-Quentin, Picardie, France², ce qui justifierait la rallonge au patronyme du lieutenant-gouverneur. Né en 1709, François serait venu vers 1734 en Nouvelle-France comme soldat du régiment de Fonville. Il épouse, le 25 janvier 1740, Marie-Joséphine Larrivée (1705-1743), puis, le 26 août 1743, en secondes noces, Françoise Pelletier (1711-1789). Ce dernier couple aura quatre enfants, dont le député du comté de Hertford. L'ancêtre meurt le 26 mars 1784 à Saint-Vallier³.

Luc Letellier fait ses études primaires et secondaires à Rivière-Ouelle, Kamouraska, et au collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière avant d'obtenir un diplôme du Petit Séminaire de Québec en 1837. Il est reçu notaire en 1841 après avoir fait sa cléricature auprès du notaire Pierre Garon, à Rivière-Ouelle, où il exercera plus tard sa profession.

Luc épouse, le 9 février 1848, dans la paroisse Notre-Dame-de-Liesse de Rivière-Ouelle, Eugénie-Éliza Laurent, fille de François, négociant, et Éliza O'Brien.

Luc Letellier décède à Rivière-Ouelle le 28 janvier 1881 à l'âge de 60 ans et 8 mois; il est inhumé dans l'église Notre-Dame-de-Liesse, le 2 février 1881, où une plaque funéraire rappelle sa mémoire.

La carrière politique du futur lieutenant-gouverneur commence à l'élection partielle du 1^{er} février 1851 lorsqu'il devient député de Kamouraska; il perdra cependant ce siège dès l'élection générale de décembre 1851. Élu conseiller législatif de la division de Grandville le 31 octobre 1860, il occupera ce siège jusqu'au 1^{er} juillet 1867. C'est durant cette période qu'il est ministre de l'Agriculture dans le cabinet Macdonald-Dorion (16 mai 1863 au 29 mars 1864). Après la Confédération, il siège au Sénat, du 23 octobre 1867 au 14 décembre 1876, où il agit en tant que leader du Parti libéral. En 1873, il devient ministre

1. QUÉBEC. BIBLIOTHÈQUE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE. *Dictionnaire des parlementaires du Québec, 1792-1992*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1993, p. 469.
2. RUMILLY, Robert. « LETELLIER DE SAINT-JUST, LUC », *Dictionnaire biographique du Canada*, www.biographi.ca/fr.
3. LETELLIER DE SAINT-JUST, Michel. *Généalogie de Luc Letellier de Saint-Just*, <https://gw.geneanet.org/mletellier?lang=fr&pz=julia&nz=letellier+de+st+just&p=michel&n=letellier+de+st+just&oc=2>. Consulté en novembre 2021.



Figure 2. Armoiries de Luc Letellier de Saint-Just. Boiseries de l'escalier d'honneur de l'hôtel du Parlement.

Photo fournie par l'auteur.

de l'Agriculture dans le cabinet d'Alexander Mackenzie (1873-1878), pour être ensuite nommé lieutenant-gouverneur de la province de Québec le 15 décembre 1876, au lendemain du décès de René-Édouard Caron le 13 décembre.

Le passage de Luc Letellier de Saint-Just à Spencer Wood⁴ marquera les annales politiques en raison de son fameux « coup d'État de 1878 », dont voici très brièvement les faits. Le 2 mars 1878, le lieutenant-gouverneur révoque le gouvernement conservateur du premier ministre Charles-Eugène Boucher de Boucherville pour charger le chef libéral Henri-Gustave Joly de Lotbinière de former un nouveau gouvernement, même s'il n'a pas la majorité en chambre. Le 1^{er} mai, lors des élections générales déclenchées pour dénouer la crise, les électeurs donnent une mince majorité aux libéraux. Cependant, le 17 septembre, les électeurs canadiens portent au pouvoir les conservateurs de John A. Macdonald, fragilisant ainsi la position de Saint-Just. Sous l'incessante pression des « bleus » du Québec, le gouvernement Macdonald se résout à destituer Letellier de Saint-Just le 25 juillet 1879, en le remplaçant par le conservateur Théodore Robitaille⁵.

Les armoiries de Letellier de Saint-Just

Les armoiries sur la façade de l'aile longeant la rue des Parlementaires peuvent se blasonner comme suit: *de gueules à la fasce d'argent chargée d'une tige de trois feuilles d'érable,*

*accompagnée de deux molettes en chef et d'une main dextre appaumée en pointe*⁶. L'écu est timbré d'un casque de chevalier surmonté d'une main dextre en cimier, et soutenu d'un listel portant la devise: *Heec manus ob patriam* (Figure 1). Ces armoiries, avec une feuille d'érable sur la fasce, sont aussi gravées sur l'une des boiseries de l'escalier d'honneur du palais législatif (Figure 2).

Il semble bien qu'Eugène-Étienne Taché se soit inspiré d'armoiries trouvées dans une reproduction de l'*Armorial général de France* de Louis-Pierre d'Hozier imprimée en 1865 à Paris. Nous y trouvons, dans les registres consacrés à la Normandie, les armes de Pierre Le Tellier, écuyer, seigneur de Vaubadon et de la Bouillaise, conseiller au parlement de Rouen, capitaine de Dragons au régiment de Fontboizart et lieutenant des maréchaux de France au bailliage de Rouen. Ces armes se blasonnent: *de gueules à la fasce accompagnée en chef de deux molettes et en pointe d'une main dextre appaumée le tout d'argent*. Elles sont accolées à celles de Marie Madeleine de Pestel de Normanville, que Pierre Le Tellier a épousée, le 28 avril 1694 à Saussay, Seine-Maritime, en Normandie, et qui porte: *écartelé, aux 1 et 4, de gueules à la croix fourchée de 12 pointes d'argent, aux 2 et 3, d'argent à la bande de gueules accompagnée de six flanchis posés en orle du même*. Pierre Le Tellier est né en mars 1658 à Rouen, Seine-Maritime, en Normandie et est décédé le 7 juin 1734 à Cerisy-la-Forêt, Manche⁷ (Figure 3).

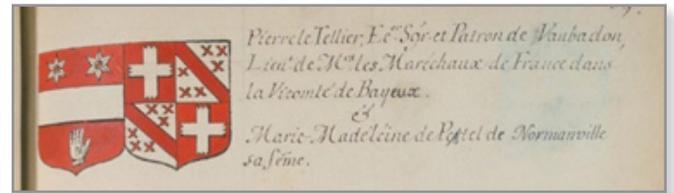


Figure 3. Armoiries de Pierre Le Tellier et de Marie Madeleine de Pestel de Normanville, *Armorial général de France*, Charles-René d'Hozier, vol. 21, Normandie, Rouen, p. 69 (détail).

Source: <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k110594k/f72.image>.

Il est très peu probable que Taché ait vérifié s'il y avait une filiation entre les Letellier de Normandie et ceux de Picardie. Pour lui, la similitude du patronyme et surtout le fait que ces armes peuvent très bien représenter la personnalité du lieutenant-gouverneur justifient son appropriation avec quelques modifications. En effet, la couleur rouge rappelle que Letellier est membre du Parti libéral, les molettes symbolisent son esprit combatif, et la main droite est, selon Louis Foulques-Delanos, l'attribut d'un esprit libéral⁸. De plus, l'ajout des feuilles d'érable sur la fasce précise que le détenteur des armoiries a Suvré sur la scène politique canadienne.

4. Résidence officielle des lieutenants-gouverneurs de la province de Québec de 1867 à 1966, elle porte le nom Bois-de-Coulonge depuis le 29 mars 1950. L'endroit est maintenant connu sous l'appellation Parc du Bois-de-Coulonge.

5. Voir plus de détails dans RUMILLY, Robert. *Histoire de la province de Québec*, Montréal, Éditions Bernard Valiquette, 1941, vol. 2, p. 114-219.

6. L'absence de hachures et de pointillés ne permet pas d'identifier les couleurs des feuilles d'érable, des molettes et de la main.

7. POIRAUD, Frédéric. Généalogie de Pierre LE TELLIER, <https://gw.geneanet.org/desbeau?n=le+tellier&oc=1&p=pierre>. Consulté en novembre 2021.

8. FOULQUES-DELANOS, Louis. *Le Manuel héraldique ou Clef de l'art du blason*, Limoges, Bargeas, 1816, p. 140.

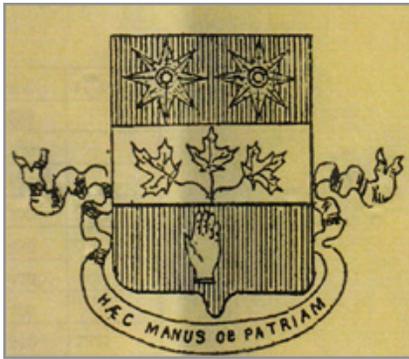


Figure 4. Armoiries de Luc Letellier de Saint-Just. *Bulletin des recherches historiques*, 1899, vol. 5, p. 74 (détail).

Taché des armoiries des lieutenants-gouverneurs de la province de Québec⁹. Celles du troisième lieutenant-gouverneur se blasonnent : *De gueules de la fasce d'argent chargée de trois feuilles d'érable tiges (sic) de sinople, accompagnée de deux éperons d'or en chef et d'une main senestre couleur naturelle en pointe, avec la devise: Haec manus ob patriam*¹⁰ (Figure 4).

Massicotte et Roy reprendront cette description dans un langage plus héraldique dans l'*Armorial du Canada français: De gueules, à la fasce d'argent chargée de trois feuilles d'érable de sinople mouvante d'une même tige, accompagnée de deux molettes d'or en chef et d'une main senestre de carnation en pointe*¹¹ (Figure 5).

De toute évidence, en modifiant la couleur des meubles accompagnant la fasce, Taché semble avoir voulu mieux distinguer les Letellier canadiens de ceux de Normandie. Par contre, nous nous interrogeons sur les raisons qui soutiennent le remplacement de la main droite par une main gauche. Taché, dont l'allégeance conservatrice est notoire, a peut-être voulu subtilement marquer sa désapprobation du geste posé par Letellier à l'égard des conservateurs, en changeant la main droite, symbole de la sagesse, dont aurait manqué le lieutenant-gouverneur, par la main gauche, symbole de l'autorité selon la tradition. Quoi qu'il en soit, c'est finalement cette version des armoiries de Letellier de Saint-Just que la postérité retient et qui figure dans les ouvrages relatifs aux représentants de la couronne au Québec¹² (Figure 6).



Figure 5. Armoiries de Luc Letellier de Saint-Just. *Armorial du Canada français*, 1918, p. 136.

D'ailleurs, il semble bien que la conception des armoiries de Letellier ait évolué, comme nous pouvons le constater en comparant les figures 1 et 2 ainsi que leur description dans le *Bulletin des recherches historiques*. En effet, l'article reproduit « la description donnée par M. Eugène

Cependant, nos recherches dans les archives laissées par le troisième lieutenant-gouverneur nous permettent d'affirmer que Luc Letellier de Saint-Just n'a jamais utilisé l'une ou l'autre version des armoiries créées pour lui par Taché, puisque son papier à lettres était timbré d'un monogramme composé de ses initiales, comme en témoigne l'en-tête d'une lettre de l'ex-lieutenant-gouverneur remerciant son successeur de lui permettre de rester à Spencer Wood le temps nécessaire pour son déménagement¹³ (Figure 7).



Figure 6. Armoiries de Luc Letellier de Saint-Just. BANQ, Centre d'archives de Québec.

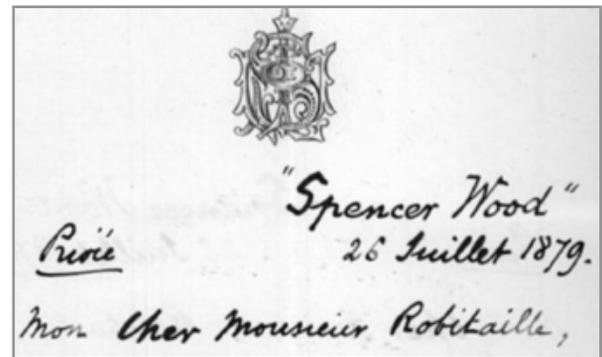


Figure 7. Détail d'une lettre du 26 juillet 1879 de Luc Letellier de Saint-Just à Théodore Robitaille. BANQ Québec, fonds 03Q, P1000, S3, D1809_0006.

Conclusion

L'étude des armoiries attribuées à Luc Letellier de Saint-Just nous offre le rare privilège de voir l'évolution de la pensée d'un concepteur d'armoiries dans le contexte de la construction de l'hôtel du Parlement. D'abord largement inspiré des armoiries d'une famille portant un patronyme similaire à celui du lieutenant-gouverneur, Taché les a simplement personnalisées en ajoutant une, puis trois feuilles d'érable, pour les décors des murs du Parlement, pour ensuite fixer définitivement les couleurs et surtout en octroyant une main gauche à l'auteur du coup d'État de 1878.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse : marc.beaudoin@videotron.ca

9. G. E. [GAGNON, Ernest]. « Armes des lieutenants-gouverneurs de la province de Québec », *Bulletin des recherches historiques*, Lévis, 1899, vol. v, p. 73.

10. *Ibid.*, p. 74.

11. MASSICOTTE, Édouard-Zotique, et Régis ROY. *Armorial du Canada français*, deuxième série, Montréal, Librairie Beauchemin, 1918, p. 136.

12. LEMIEUX, Frédéric, Frédéric BLAIS, et Pierre HAMELIN. *L'histoire du Québec à travers ses lieutenants-gouverneurs*, Québec, Publications du Québec, 2005, p. 79.

13. LETELLIER DE SAINT-JUST, Luc. *Lettre du 26 juillet 1879 à Théodore Robitaille*, BANQ Québec, fonds P1000, S3, D1809, pièce 6.



Au fil des recherches

Daniel Fortier (6500)

Cette rubrique vise à faire état des thèses de doctorat ou des mémoires de maîtrise réalisés par des étudiantes et des étudiants inscrits dans les universités au Québec. On fait écho également à certains articles publiés dans les revues scientifiques. Le contenu de ces travaux peut s'avérer une source importante de renseignements pour les généalogistes. Nous espérons que ces recensions permettront aux lecteurs de *L'Ancêtre* d'être à l'avant-garde de l'information, les résultats de certaines de ces études se matérialisant parfois par la suite en publications destinées au grand public.

Généalogie et archives. Mais lesquelles ?

Sérendipité. Calque morphologique de l'anglais exprimant *le don de faire, par hasard et sagacité, une découverte inattendue et fructueuse*¹. C'est le mot qui me vient à l'esprit lorsque, par une matinée d'été, j'ai décidé de pénétrer dans un lieu que, par crainte atavique irrationnelle, j'avais toujours considéré comme interdit.

À Québec, sur le boulevard René-Lévesque, face au cimetière Saint-Michel, se trouve le cimetière juif *Beth Israël Ohev Shalom*. Ce cimetière constitue *un exemple tout à fait représentatif des lieux de sépulture propres à la tradition juive*². En 2000, un ancien président de la Société de généalogie de Québec, M. Guy-W. Richard (1934-2006) a publié un livre faisant la recension des pierres tombales de ce site³. Sans la forte impression que cette visite m'avait laissée, un mémoire de maîtrise en bibliothéconomie et sciences de l'information n'aurait peut-être pas retenu mon attention.

C'est dans cette perspective que nous vous présentons le travail de M^{me} Virginie Wenglenski.

WENGLENSKI, Virginie. *Quête de l'identité juive par les archives et la généalogie*⁴.

Dans son mémoire, M^{me} Wenglenski s'est interrogée sur l'importance du type de supports physiques des archives (matériel ou numérique) et de leurs *impacts émotionnels et identitaires* sur les chercheurs.

Dans le cadre de sa recherche, M^{me} Wenglenski a procédé à une enquête, au moyen d'un questionnaire, auprès de la clientèle de deux organismes, l'un à Paris, le Cercle de Généalogie Juive, l'autre à Montréal, la *Jewish Genealogical Society*. Un des objectifs de l'auteure était de voir l'impact du support

physique des archives sur la perception des généalogistes et d'établir une possible différenciation selon le lieu de résidence des répondants (Montréal ou Paris). Dans son résumé, l'auteure conclut que *[l]es Parisiens sont plus attachés aux archives originales [...] alors que les Montréalais affectionnent plus les archives numériques [...] et ils privilégient l'information plutôt que le support*⁵.

Nous résumons ici simplement les conclusions du mémoire de M^{me} Wenglenski parce que sa recherche s'inscrit dans un cadre très particulier, celui des descendants de la Shoah et que, de l'aveu même de l'auteure⁶, la méthode d'administration du questionnaire a été très différente : à Paris, elle a été faite au moyen d'entrevues dirigées, et à Montréal, le questionnaire était disponible en ligne. De plus, 30 personnes ont été interrogées à Paris et seulement 5 à Montréal. Soulignons que les résidents de Paris étaient francophones, tandis que ceux de Montréal étaient tous anglophones. Par conséquent, d'autres variables (âge, sexe, langue, formation) auraient pu être plus significatives que le seul lieu de résidence des répondants pour expliquer une différenciation de l'impact du type de support des archives.



1. <https://fr.m.wikipedia.org/wiki/S%C3%A9rendipit%C3%A9>.

2. Pour une description physique de ce lieu historique : www.historicplaces.ca/fr/rep-reg/place-lieu.aspx?id=16204.

3. RICHARD, Guy-W. *Le cimetière juif de Québec*, Septentrion, Sillery, 2000, 138 p. [M. Richard fut président de la SGQ de 1989 à 1991].

4. WENGLENSKI, Virginie. *Quête de l'identité juive par les archives*, mémoire de maîtrise en Sciences de l'information, Université de Montréal, avril 2020, 167 p., <http://hdl.handle.net/1866/24148>.

5. *Ibid.*, p. 5.

6. *Ibid.*, p. 105.

Mais l'intérêt de cette thèse réside peut-être plus dans les questions posées que dans les réponses apportées.

Archives et généalogie

Des questions de deux ordres sont sous-jacentes à ce mémoire.

Les premières concernent l'impact de l'archive sur le type de généalogie produit. L'incidence peut être du registre de l'intime et du rapport entre une personne, simplement curieuse, et les artefacts (manuscrits, photos, pierres tombales, documents originaux) qui sont souvent des déclencheurs d'une passion chez le généalogiste. Par la suite, la mention de cette expérience anecdotique sert souvent de prélude à des écrits dans un texte plus élaboré, où la documentation est plus diversifiée et fait autorité⁷. Le plaisir tactile demeure un vecteur de connaissance, et privilégiés sont les chercheurs qui peuvent approcher de près des originaux ou se trouver *in situ* dans l'univers de leurs ancêtres⁸. Ce premier volet pose non seulement les questions de l'accès à des pièces originales, mais également celle du biais possible que ce contact donnerait à l'activité de recherche (priviliégiant, par exemple, les enquêtes sur les dernières générations pour lesquelles les documents familiaux sont davantage disponibles). Cet accès privilégié entraînerait peut-être une écriture généalogique plus littéraire, plus intimiste. À l'opposé, l'utilisation d'archives numérisées et de grandes bases de données permettrait une généalogie documentaire plus diversifiée, mais peut-être plus *formatée et mécaniste*, les documents numérisés n'apportant pas la même charge émotive que l'original. Si cette première problématique ne fait pas consensus et semble à certains hors propos, le second groupe de questions est d'une matérialité plus évidente.

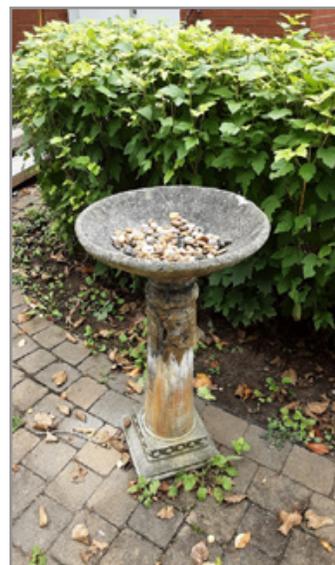
En effet, le mémoire précité aborde également les relations entre les généalogistes et les organisations, à savoir les centres d'archives et les associations ou sociétés de généalogie⁹. Problème évidemment pas nouveau, mais à la numérisation s'est ajoutée l'actuelle pandémie apportant une distanciation entre la source physique de l'information et le chercheur.

Comme on l'a mentionné précédemment, le mémoire de M^{me} Wenglenski répond de façon incomplète à la question de la relation entre le profil des généalogistes (sexe, âge, formation, localisation) et leurs préférences en ce qui concerne le support de l'information.

Un autre mémoire, publié celui-là en France, apporte un éclairage intéressant, abordant directement la généalogie à l'ère numérique¹⁰. Non seulement porte-t-il sur la demande de données à l'ère du numérique, mais il considère également le chercheur comme un producteur d'information désireux de la partager. L'explosion actuelle des blogues sur le Web en fait foi. Nous sommes peut-être dans une période un peu gigogne, où deux réalités, deux mentalités se superposent. Cette problématique nous interpelle sur le rôle futur des organisations détentrices d'archives. Peut-être une meilleure connaissance des attentes des généalogistes du Québec s'impose-t-elle ?

Avant de sortir du cimetière, et comme le suggère la coutume juive qui veut qu'on dépose une pierre pour rappeler aux défunts qu'on se souvient d'eux, j'ai placé un caillou sur une pierre tombale, devenue muette par des inscriptions rendues illisibles par le temps. Bref, le témoignage d'un inconnu à un anonyme.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse : fortierdanielsq@gmail.com



7. Des auteurs d'articles sur des blogues commencent leur intervention par un commentaire sur une vieille photographie de leur grand-mère (par exemple : <https://vitabrevis.americanancestors.org/2021/11/pastel-portraits/#more-17651>), et le présent article en est également une illustration.
8. Le lecteur se rappellera la série québécoise *Qui êtes-vous ?* diffusée à Radio-Canada, permettant à des artistes d'ici de plonger dans l'univers de leurs ancêtres. Les plus heureux d'entre eux avaient la chance de s'approcher de documents originaux présentés par des archivistes gantés de blanc. Plusieurs complétaient leur parcours généalogique par un voyage sur les lieux mêmes de l'origine présumée de leur ancêtre. Évidemment, dramatisation oblige, les émotions se devaient d'être au rendez-vous. Dans ce contexte, l'archive n'est pas seulement une source d'information, mais également un prétexte à l'émotivité.
9. Le mémoire notait les questions de fréquentation en salle, de dons ou de *membership*.
10. SAMUEL-HERVÉ, Aliénor. *La généalogie à l'ère numérique : nouvelles approches, nouveaux défis*, mémoire de Master 2 professionnel, Médiation culturelle, patrimoine et numérique, Université Paris Nanterre, 2016/2017, 150 p., www.academia.edu/36084426/La_généalogie_à_l'ère_numérique_nouvelles_approches_nouveaux_défis. Nous y reviendrons éventuellement dans une prochaine chronique.

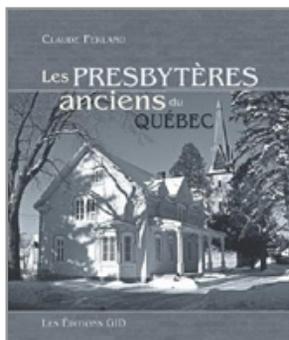
Mots de cénéa...

La généalogie est l'art de remonter sa lignée jusqu'à des gens meilleurs que soi. — John Garland Rolland.



La Bibliothèque vous invite...

À lire sur le thème... Les presbytères



FERLAND, Claude. *Les presbytères anciens du Québec*, Québec, Éditions GID, 2018.

Un livre à découvrir.

Dans son ouvrage, Claude Ferland fait œuvre des plus utiles. En illustrant l'évolution et la richesse architecturale de nos anciens presbytères paroissiaux, ce travail remarquable rend compte de l'histoire

d'un peuple, de l'attachement à son territoire ainsi qu'à sa vie sociale et institutionnelle. Nous devons en féliciter l'auteur.

Regroupant plus de 150 photographies associées à des territoires précis, soit Batiscan, Deschambault, l'île d'Orléans, Montréal et Québec, cet ouvrage vient témoigner d'abord des courants architecturaux qui traversèrent notre société au fil des siècles : influence française, classicisme des XVIII^e et XIX^e siècles, style Mansart et Second Empire, éclectisme victorien ou vernaculaire. Dépassant le travail de l'ethnologue, Claude Ferland, tel un ethnologue, nous fait voir avec le même élan toute l'importance de ces grandes demeures, leurs fonctions et leurs rôles pour notre vie collective. Aujourd'hui, avec la transformation de nos pratiques religieuses, ces lieux ont trouvé de nouvelles vocations, tantôt commerciales, tantôt communautaires, mais heureusement conservent leur riche caractère patrimonial et identitaire.

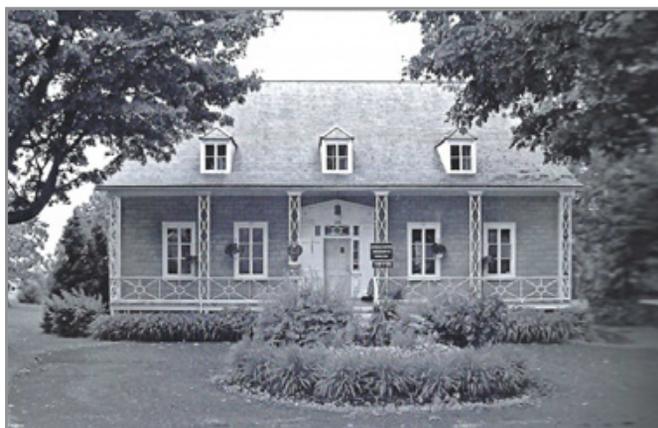
Témoins d'un prestige ancien, ces maisons « curiales » logeaient fréquemment divers membres de la même famille qui



Presbytère patrimonial de Sant-Cuthbert, Lanaudière.
Photo: courtoisie des Éditions GID.

agissaient à titre de servantes, de ménagères ou de sacristains, contribuant *de facto* à l'ascendance sociale d'une bourgeoisie paysanne canadienne-française. Véritable espace au service de la vie collective, ces grandes demeures furent les premiers lieux de notre vie citoyenne. On y enregistrait les naissances, les mariages et on y assurait le service aux mourants. La dîme payée en minots transformait souvent le curé en marchand de grains, mais aussi en pourvoyeur de bourses d'études pour les enfants doués.

À l'île d'Orléans, de nombreux presbytères témoignent toujours de cette diversité architecturale : style Mansart et Second



Presbytère de Saint-François-de-l'île-d'Orléans (1867).
Photo: courtoisie des Éditions GID.



Presbytère de L'Ancienne-Lorette (1892).
Photo: courtoisie des Éditions GID.

Empire à Saint-Jean et Sainte-Famille, classique à Saint-François et Saint-Laurent, et néogothique pour le petit presbytère anglican de Sainte-Pétronille.

Robert Filion

Robert Filion, président du Conseil des fabriques de l'île d'Orléans, a été invité à commenter le livre de Claude Ferland. Familier de ces lieux sacrés et gardien passionné de ces lieux de mémoire, il n'y a pas meilleur que lui pour parler de leur importance dans notre histoire collective.

La Nouvelle-France a créé les registres paroissiaux dès 1621, et ceux-ci, archivés dans les presbytères, sont devenus une source généalogique importante sur les naissances, les baptêmes, les mariages, les décès et les enterrements.

Notons également que la pandémie actuelle a favorisé le tourisme à l'intérieur du territoire québécois, en orientant les vacanciers vers de nouveaux circuits d'interprétation du patrimoine bâti de nos villages d'origine.

À bouquiner à 360°

À noter que cette monographie est disponible à la Société et dans l'*Astrolabe* de Bibliothèque Québec.

- ALLARD, Maryse, et Marc MOREAU. « Les secrets d'un vieux presbytère », *La Lucarne*, automne 2004, p. 6. (Canada).
- BONENFANT, Raymonde, et Raymond LÉTOURNEAU. *L'histoire de Saint-Jean de l'île d'Orléans à travers les contrats notariés de ventes de bancs*, Québec, 1981, 46 p. (2-Montmorency-59).
- BONENFANT, Jean-Charles. « Une querelle paroissiale à l'île d'Orléans », *Les Cahiers des Dix*, 1973, n° 38, p. 33-58. (Canada) et *Érudit*.
- BOUCHARD, Georges. *Vieilles choses Vieilles gens*, Montréal, Beauchemin, 1926, 189 p. (8-3000-bou).
- BRAULT, Christine. « Dossier Patrimoine: Les presbytères, ces oubliés », *La Mémoire*, Société d'histoire et de généalogie des Pays d'en Haut, printemps 2020, n° 153, p. 12-19. (Canada).
- DUBÉ, Gilles. « La ménagère du presbytère », Société d'histoire et de généalogie de Rivière-du-Loup, *Le Louperivois*, hiver 2017, p. 4-5. (Canada).
- FERLAND, Claude. « Des presbytères qui ont du style », *Continuité*, hiver 2019, p. 10-12. (Canada) et *Érudit*.
- FERLAND, Claude. *Les presbytères anciens du Québec*, Québec, Éditions GID, 2018, 206 p. (8-3000-fer) et *Astrolabe*.
- FOLEY, Jean-Paul. *Batiscan s'érige: Premices paroissiales 1670-1708*, Collection La Seigneurie de Batiscan, Québec, Les Éditions du Bien Public, 1981, 94 p. (2-Champlain-59).
- GAGNON, Serge. *L'argent du curé de campagne*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2010, 254 p. (8-2300-74) et *Astrolabe*.
- GAGNON, Serge. *Familles et presbytères*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2013, 165 p. (8-3000-gag).
- GAREAU, Simon. *D'un siècle à l'autre: à Saint-Charles-de-Mandeville*, Berthier, 1982, 304 p. (2-Berthier-10).
- LESSARD, Michel. *L'île d'Orléans: Aux sources du peuple québécois et de l'Amérique française*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1998, 415 p. (2-Montmorency-70) et *Astrolabe*.
- LESSARD, Pierre. *Trois démarches de sensibilisation et d'animation d'un milieu amorcées par un groupe de travail autour d'un élément de patrimoine bâti: le vieux moulin Marcoux de Pont-Rouge, le vieux presbytère de Deschambault, la Seigneurie des Aulnaies*, Gouvernement du Québec, Conseil de la culture de la région de Québec, 1981, 98 p. (8-9714-les).
- LÉTOURNEAU, Raymond. *Sainte-Famille, l'ainée de l'Île d'Orléans*, Québec, Édition Corporation des fêtes du tricentenaire, 1984, 688 p. (2-Montmorency-61) et *Astrolabe*.
- MORISSET, Gérard. *Les églises et le trésor de Lotbinière*. Collection Champlain, 1953, 102 p. (2-Lotbinière-18) et *Astrolabe*.
- MORISSET, Gérard. *L'architecture en Nouvelle-France*, 1961, 262 p. (8-7000-mor) et *Astrolabe*.
- PELLERIN, J. Alide. *Yamachiche et son histoire 1672-1978*, Québec, Les Éditions du Bien Public, 555 p. (2-Saint-Maurice-69).
- PLOURDE, Jean-Nicolas, et autres du Bureau du Ndakinna du Grand Conseil de la Nation Waban-Aki, Université Laval. « Les strates de mémoire du presbytère d'Odanak », *Histoire Québec*, 2019, vol. 24, n° 4, p. 26-30. (Canada) et *Érudit*.
- ROY, Christian. *L'histoire de Repentigny*, Société d'histoire de L'Assomption, 1995, 302 p. (2-L'Assomption-6).
- ROY, Guy-André, et Andrée RUEL. *Le patrimoine religieux de l'Île d'Orléans*, Québec, ministère des Affaires culturelles, Les Cahiers du patrimoine: 16, 1982, 313 p. (2-Montmorency-71).
- TRAQUAIR, Ramsay, et A. G. NEILSON. *Le vieux presbytère de Batiscan: Histoire et architecture*, Québec, Les Éditions du Bien public, 1982, 27 p. (2-Portneuf-76).

Mariette Parent (3914)

mots de généa...

Singe. Animal arboricole qui se sent également très à l'aise dans les arbres généalogiques. – Ambrose Bierce.



Les Acadiens

André-Carl Vachon

Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique

Les Acadiens déportés du *Pembroke*

Le 28 juillet 1755, le juge en chef de la Nouvelle-Écosse, Jonathan Belcher, dépose un mémoire concernant les Acadiens. Dans ce dernier, Belcher considère les Acadiens comme des rebelles et il déclare: *nous ne devons pas permettre aux habitants français de prêter le serment ni les tolérer dans la province*¹. Lors de la tenue du Conseil royal de la Nouvelle-Écosse, la même journée, la décision est prise: les Acadiens vont être déportés. La nouvelle a également été publiée dans les journaux où l'on peut lire:

*Il a été déterminé d'enlever les habitants français [de la Nouvelle-Écosse], sept mille d'entre eux doivent être disposés parmi les gouvernements britanniques entre la Nouvelle-Écosse et la Géorgie*².

Au total, 6411 personnes ont été déportées de la Nouvelle-Écosse en 1755 et en 1756. Se sont-elles toutes rendues à destination? Non! Un seul vaisseau a réussi à dévier de sa trajectoire: le *Pembroke*. En effet, le 8 décembre 1755, une révolte éclate à bord du navire parti d'Annapolis Royal. Les Acadiens ont ainsi réussi à détourner le *Pembroke* vers le fleuve Saint-Jean, en Acadie française. Qui sont-ils? Que s'est-il passé par la suite pour eux?

De prime abord, il est important de ne pas confondre les deux bateaux qui ont porté le même nom à cette époque. Le *HMS Pembroke* est un navire de guerre dirigé par le capitaine James Cook. Il a pris part au siège de Louisbourg en 1758³, ainsi qu'à la prise de Québec en 1759. Puis, il y a eu le *Pembroke*, un senau dirigé par le capitaine Milton lors de la déportation de 1755 et dont il sera question dans la présente chronique.

Le 8 décembre 1755, le *Baltimore*, un vaisseau de guerre, a escorté sept bateaux transportant 1664 Acadiens d'Annapolis Royal. L'un d'eux est le *Pembroke* à bord duquel se trouvaient 36 familles du hameau du Cap, en banlieue d'Annapolis Royal, soit 232 personnes⁵. Arrivé sur l'océan, une tempête sépare le convoi. C'est alors que les Acadiens, profitant de la situation,

ont pris le contrôle du bateau. Destinés à être déportés en Caroline du Nord, ils ont réussi à détourner le bateau en se rendant premièrement à la baie Sainte-Marie. On peut lire ce récit publié dans les journaux de la Nouvelle-Angleterre, notamment dans *The Boston News-Letter* (11 mars 1756), *The Boston Gazette* (15 mars 1756), *The New York Mercury* (15 mars 1756), *The Pennsylvania Journal, or, Weekly Advertiser* (18 mars 1756), ainsi que dans *The South Carolina Gazette* (22 avril 1756).

*Halifax, 25 février. Mercredi dernier est arrivé ici le capitaine Sears après 15 jours de navigation en provenance d'Halifax, par qui nous avons appris qu'il y a quelque temps, le capitaine Milton a navigué de Chignecto (sic) [Annapolis Royal] en direction de l'ouest avec une cargaison de Français neutres; mais pendant le voyage (par l'entremise de la trahison de certains membres de l'équipage), ils ont pris possession du navire et l'ont emmené dans la baie Sainte-Marie; après s'être immobilisés pendant un mois, ils ont pris la mer pour Saint-Jean, y ont brûlé le navire et livré le peuple entre les mains des Amérindiens*⁶.

Par ailleurs, voici ce qu'on peut lire dans *Mémoire du Canada (1749-1760)*, de Louis-Léonard Aumasson de Courville:

[Été 1755] *M. de Boishébert, qui commandait à la rivière St-Jean, après avoir brûlé son fort, et s'être retiré dans les terres, se rendit, sur l'ordre de M. de Vaudreuil, à l'ancien fort de Gedaik, afin d'être à la portée de secourir les Acadiens. Les gouverneurs anglais faisaient embarquer par force ces infortunés, et les envoyaient dans leurs colonies. Les premiers furent déportés dans la colonie de la Virginie et autres provinces. Ceux qui s'échappèrent, abandonnèrent leurs biens, et se sauvèrent dans la profondeur des bois, d'où ils allaient trouver M. de Boishébert qui leur donnait des armes. Cent cinquante familles trouvèrent le moyen de passer à la rivière St-Jean et à l'île du*

1. ARSENAULT, Bona. *Histoire des Acadiens*, Québec, Éditions Fides, 1994, p. 173.

2. Texte traduit par l'auteur. « The Virginia Gazette », *Newspapers.com*, www.newspapers.com/newspage/39397818/. Consulté le 16 juin 2015.

3. BOSCAWEN, Hugh. *The capture of Louisbourg, 1758*, Norman (Oklahoma), University of Oklahoma Press, 2011, 466 p.

4. MACLEOD, D. Peter. *La vérité sur la bataille des plaines d'Abraham: les huit minutes de tirs d'artillerie qui ont façonné un continent*, traduction de Marie José Thériault, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 2008, 493 p.

5. DELANEY, Paul. « La reconstitution d'un rôle des passagers du *Pembroke* », *Les Cahiers de la Société historique acadienne*, vol. 35, n^{os} 1 et 2, janvier-juin 2004, p. 4-76.

6. *Genealogybank, NewsBank, inc.*, www.genealogybank.com/gbnk/newspapers/. Consulté le 16 juin 2015. *Newspapers.com*, www.newspapers.com/newspage/39397818/. Consulté le 16 juin 2015.

même nom, d'où quelquefois les hommes allaient aux environs de Beauséjour ou du Port-Royal. Ils épiaient l'occasion de faire quelque coup sur les garnisons de ces deux endroits. M. Escot ayant fait embarquer [le 8 décembre 1755] sur une goélette une trentaine de ces malheureux [36 familles], ceux-ci se voyant les plus forts, résolurent de se soustraire aux Anglais, et de s'emparer de la goélette [Pembroke]. Lorsqu'ils furent à la hauteur de la rivière St-Jean, ils se saisirent du capitaine et des matelots anglais, les enfermèrent dans la cale, et firent route vers cette rivière, où étant entrés, la plupart se rendirent à Québec avec leurs prisonniers [sic⁷], tandis que les autres allaient rejoindre M. de Boishébert. Celui-ci les dirigea sur Miramickick. C'est un petit poste sur le golfe St-Laurent, où étaient depuis longtemps établis des Mikmaks, avec le P. Lacorne, Récollet, pour missionnaire.

Il était bien nécessaire qu'on les fit rassembler sur le bord de la mer, car il eût été plus difficile de les nourrir dans la profondeur des terres. Depuis près de deux ans, la colonie ne pouvait suffire à sa propre subsistance. [...] Le comestible manquait au point qu'il ne fut pas possible d'en envoyer assez à Miramickick pour la subsistance des Acadiens réfugiés. On s'embarassa peu d'eux. On leur fit sentir que la seule pitié faisait encore agir en leur faveur. Aussi fallut-il qu'ils se réduisissent presque à mourir de faim. Il en périt un grand nombre, car ils furent obligés de manger du cuir bouilli pendant une grande partie de l'hiver, et d'attendre ainsi le printemps, qui devait, pensaient-ils, finir leur misère. Hélas ! ils n'étaient pas au bout⁸.

Courville a rédigé ses mémoires entre 1760 et 1765, c'est-à-dire que le texte a été écrit après les événements de 1756, presque vingt ans plus tard. Comme on peut le constater, Courville a raison de mentionner que les rescapés du *Pembroke* ont rejoint Québec en grande majorité. Toutefois, il se trompe sur le moment de leur arrivée, puisqu'ils ont atteint Québec en 1757, via Miramichi, à l'exception d'une famille (sur 36) qui arriva à l'automne 1756.

Les mémoires du commandant Boishébert et de l'intendant Bigot nous donnent un meilleur aperçu de ce qui s'est passé sur le *Pembroke*:

[Boishébert, 1756] Une lettre du sieur de Catalogne ayant rappelé le sieur de Boishébert à la rivière Saint-Jean, il laissa le commandement du camp de Schédaïk

au sieur de Niverville, qui continua à favoriser le passage des Acadiens, dont on transporta environ six mille, tant en Canada, que dans l'isle Saint-Jean, avec une grande quantité de bestiaux. À peine le sieur de Boishébert étoit-il arrivé sur les bords de la rivière Saint-Jean, qu'il y vint un vaisseau nommé le *Pembroke*; il étoit chargé de quarante [36] familles Acadiennes: un coup de vent avoit éloigné la frégate qui l'escortoit: & les Acadiens, se voyant les plus forts, obligèrent le capitaine de les mener à la rivière Saint-Jean, où ils furent très-bien reçus du commandant, qui fit les Anglois prisonniers, & brûla leur vaisseau. Il parcourut ensuite la côte de Peckcodamon-quanty; & enleva avec quatre chaloupes, une goélette Angloise, chargée de vivres & effets pour la garnison de Port-Royal; elle étoit montée de quinze hommes & armée de huit pierriers: on y fit prisonnier le commandant de l'artillerie de Beau-Séjour. M. de Villejoint manda dans le temps à M. de Niverville, de ne plus faire passer de familles Acadiennes dans l'isle Saint-Jean: mais il n'en étoit pas moins expédient pour la colonie de continuer le transport hors du pays, trop infesté par les Anglois pour nourrir tous les habitants⁹.

[Bigot, 1756] Les Anglois faisoient transporter à la *Caroline* 250 Acadiens [sic 232], sur un Bâtiment escorté par une Frégate. Le mauvais tems ayant éloigné la Frégate, les Acadiens qui se trouvèrent les plus forts, obligèrent le Capitaine à les mener à la Rivière S. Jean, où le sieur Boishébert reçut les Acadiens, fit prisonnier le Capitaine & les Anglois qui se trouvoient sur le Bâtiment; & il le fit brûler. [...] Tout ce détail est rapporté, dans la Lettre du sieur Bigot dont on vient de parler, & qui est du 12 Avril 1756¹⁰.

Ils sont arrivés à Sainte-Anne-des-Pays-Bas, aujourd'hui Fredericton, Nouveau-Brunswick, le 8 février 1756. Ensuite, dans une lettre datée du 31 juillet 1756, signée par les « anciens habitants de Port Royal » et adressée à l'abbé Henri Daudin, ancien curé d'Annapolis Royal, nous apprenons qu'ils ont vécu et qu'ils étaient restés à cet établissement situé sur les berges du fleuve Saint-Jean:

Les gens du cap, les Boudrot, Charles DuGas et les Guillebaud, deux familles de Granger qui étaient dans un de ces navires se sont révoltés, et sans aucune défense des Anglais se sont rendus maîtres de navires et sont arrivés heureusement à la Rivière Saint-Jean, d'où nous avons l'honneur de vous écrire

7. Le nouveau capitaine [Charles Belliveau], quelques jours avant d'arriver à l'entrée de la rivière St-Jean, débarqua l'équipage anglais, et atteignit le port de Saint-Jean le 8 janvier 1756. GAUDET, Placide. « Un épisode de l'expulsion des Acadiens », *Bulletin des Recherches Historiques*, vol. 14, n° 1, janvier 1908, p. 43.

8. ROY, Pierre-Georges. « Mémoire du Canada » (Louis-Léonard Aumasson de Courville), *Rapport de l'archiviste de la province de Québec (RAPQ)*, t. 5, 1924-1925, p. 116.

9. Procureur CLOS. *Mémoire pour le sieur de Boishébert, Capitaine, Chevalier de Saint Louis, ci-devant Commandant à l'Acadie*, Paris, Imprimerie de Moreau, 1763, p. 24.

10. Procureurs CRESSONNIER, DUPONT et LALOURCÉ. *Mémoire pour Messire François Bigot, ci-devant intendant de justice, police, finance & marine en Canada accusé, contre Monsieur le procureur-général du roi en la commission, accusateur*, Paris, De l'imprimerie de P. Al. Le Prieur, 1763, p. 178-179.

présentement; nous y avons trouvé un accueil favorable dans la personne de M. de Boishébert, commandant de cette seule place, qui appartient aux Français dans l'Acadie. [...] Nous attendons avec patience l'issue de notre sort, nous bénissons la main de Dieu qui nous frappe, pleinement convaincus qu'un homme fidèle à sa religion, et par conséquent à sa patrie, ne saurait jamais mal finir¹¹.

Finalement, les ordres du gouverneur Vaudreuil ont été donnés dans sa lettre datée du 6 août 1756 :

*Tous les accadiens m'ont envoyé des députés qui ont représenté à M. L'intendant et à moy que **Miramichis est le seul endroit où ils peuvent se retirer pour y subsister l'hyver prochain** [décembre 1756–mars 1757]. Que la peche y est abondante et que pour peu qu'on leur envoie des secours de Québec, ils espèrent de s'y soutenir au lieu qu'on ne pourroit leur en procurer à la Rivière St. Jean **à cause de la difficulté du transport par Thémiscouata**. Nous leur avons accordé leur demande. J'ay donné ordre à M. de Boishébert de **faire passer à Miramichis tous les accadiens** qui sont à Cocagne, de même que **toutes les familles qu'il ne pourra faire subsister à la Rivière St. Jean et ses environs**¹².*

C'est à partir de ce moment que plusieurs familles qui étaient sur le *Pembroke* ont été envoyées au camp d'Espérance à Miramichi et, par la suite, en Nouvelle-France.

Nous sommes donc en mesure de constater que la très grande majorité des Acadiens du *Pembroke* attendirent les ordres des autorités canadiennes avant de quitter Sainte-Annes-Pays-Bas, sur les berges du fleuve Saint-Jean. En effet, vers 1757, le groupe des rescapés et survivants du *Pembroke* s'est séparé en trois. Le premier groupe a remonté le fleuve Saint-Jean afin de trouver refuge à Kamouraska; il s'agit de Jean-Baptiste Raymond et de Marie-Josèphe Mius d'Azy ainsi que leur fille Anne¹³. Le second groupe a trouvé refuge au camp de l'Espérance à Miramichi et, ensuite, à Québec. Le troisième groupe s'est réfugié à Ristigouche et à Caraquet, après le séjour au camp de l'Espérance à Miramichi. De plus, les Acadiens qui ont transité par Miramichi avant d'arriver au Canada sont venus en bateau, comme le rapporte le notaire royal du fort Beauséjour¹⁴, en Acadie française, Louis-Léonard Aumasson de Courville, dans ses *Mémoires sur le Canada*: «1756. — Le

peu de bâtimens qui s'étoient rendus à Miramichi pour porter des vivres aux Acadiens, en revinrent chargés de ceux de ces pauvres gens qui purent s'embarquer¹⁵». Dans son article, Jean Gaudette précise que des « navires chargés de provisions envoyés par Québec au secours des fugitifs acadiens de l'Île Saint-Jean (du Prince-Edouard), de Cocagne et de Miramichi, revenaient dans la capitale avec des centaines de ces malheureux à leur bord¹⁶ ».

En terminant, saviez-vous que dix Acadiens, qui étaient sur le *Pembroke*, se sont battus sur les plaines d'Abraham, le 13 septembre 1759? Il s'agit de: Amand dit Benjamin Guilbeau, Joseph Guilbeau, Florent Landry, François Landry, Jean Landry, Jean-Baptiste Landry, Pierre (à Joseph) Landry, Jean-Baptiste Melanson, Charles Raymond et Joseph Raymond.

Les 30 familles suivantes se sont réfugiées au Canada

- 1 Charles Belliveau et Marguerite Granger (famille 117)
- 2 Denis Petitot dit Saint-Seine et Marguerite Landry (famille 4)
- 3 Denis dit Jean-Baptiste Petitot dit Saint-Seine et Marie-Josèphe Granger (famille 5)
- 4 Pierre-Jacques Gourdeau et Brigitte Petitot dit Saint-Seine (famille 6)
- 5 Anne Robichaud, fille de Prudent et d'Henriette Petitpas (famille 7)
- 6 Claude Landry et Anne Belliveau (famille 8)
- 7 Pierre Pellerin et Marie-Josèphe Belliveau (famille 9)
- 8 Charles Boudrot et Marie-Josèphe Petitot dit Saint-Seine (famille 11)
- 9 Alexandre Guilbeau et Marguerite Girouard (famille 12)
- 10 Joseph Petitot dit Saint-Seine et Françoise Surette (famille 13)
- 11 Jean-Baptiste Landry et Anne Petitot dit Saint-Seine (famille 14)
- 12 Joseph Landry et Anne Raymond (famille 15)
- 13 Pierre Landry et Euphrosine Doucet (famille 16)
- 14 Claude Landry et Marie Babineau (famille 17)
- 15 Charles Raymond et Magdeleine Petitot dit Saint-Seine (famille 18)

11. Copie d'une lettre de certains habitants de Port-Royal à feu Henri Daudin, rivière Saint-Jean, 31 juillet 1756. BAC, ANOM, COL C11A vol. 87/ fol. 405-406.

12. Lettre de Monsieur Vaudreuil de Cavagnial au ministre, Montréal, 6 août 1756. BAC, ANOM, COL C11A vol. 101/ fol. 78-83.

13. Leur fille Marie-Anne Raymond est inhumée le 10 septembre 1757, à Saint-Louis de Kamouraska.

14. Du 28 mai 1754 au 16 juin 1755, jour de la capitulation. François ROUSSEAU, «AUMASSON DE COURVILLE, LOUIS-LÉONARD, dit sieur de Courville», *Dictionnaire biographique du Canada*, www.biographi.ca. Consulté le 27 octobre 2017.

15. Société littéraire et historique de Québec, *Mémoires sur le Canada, depuis 1749 jusqu'à 1760* (Louis-Léonard Aumasson de Courville), Québec, Cary et Cie, 1838, p. 69.

16. GAUDETTE, Jean. «Des réfugiés acadiens à Québec en 1757», *Les Cahiers de la Société historique acadienne*, vol. 17, n° 4, octobre-décembre 1986, p. 317.

17. La numérotation des familles est celle qu'a déterminée Paul Delaney dans son étude sur la reconstitution des familles qui furent sur le *Pembroke*. DELANEY. *Op. cit.*

- 16 Jean-Baptiste Raymond et Marie-Josèphe Mius d'Azy (famille 19)
- 17 Joseph Raymond et Marie-Josèphe Landry (famille 20)
- 18 Joseph Landry et Jeanne Robichaud (famille 21)
- 19 Pierre Doucet dit Maillard et Anne-Marie Dugas (famille 22)
- 20 André Simon dit Boucher et Marguerite Doucet dit Maillard (famille 23)
- 21 Jean-Baptiste Landry dit Toc et Marguerite Melanson (famille 24)
- 22 Anne Melanson, veuve de Joseph Landry, ancêtres de l'auteur (famille 25)
- 23 Charles Melanson et Anne dite Jeanne Bourg, ancêtres de l'auteur (famille 26)
- 24 Jean Melanson et Marie-Josèphe Lanoue (famille 27)
- 25 Ambroise Melanson et Marguerite Comeau (famille 29)
- 26 Marguerite Babineau, veuve de Claude Melanson (famille 30)
- 27 Marie-Marguerite Melanson, veuve de Simon Berier dit Mâchefer (famille 31)
- 28 Charles Melanson et Anne Bourg (famille 32)
- 29 Jean-Baptiste Melanson et Anne Robichaud (famille 33)
- 30 Daniel Long et Marguerite Surette (famille 36)

Les familles suivantes se sont réfugiées à Ristigouche (recensement 1760)

- 1 Joseph Guilbeau dit L'Officier et Magdeleine Michel (famille 3)

- 2 Pierre (dit Grand Pierre) Boudrot et Magdeleine Belliveau (famille 10)
- 3 Grégoire Pellerin et Cécile Préjean (famille 35)

Les familles suivantes se sont réfugiées à Caraquet (recensement 1761)

- 1 Charles Dugas et Magdeleine Melanson (famille 2)
- 2 Pierre (dit Parrotte) Melanson et Marie-Josèphe Granger (famille 28)
- 3 Charles (Charlot) Melanson et Anne Breau (famille 34)

En conclusion, des 6411 personnes déportées de la Nouvelle-Écosse en 1755 et 1756, il faut soustraire les 232 passagers du *Pembroke* qui ont réussi à détourner le bateau vers le fleuve Saint-Jean. Des 232 Acadiens du hameau du Cap, la très grande majorité s'est réfugiée au camp de l'Espérance à Miramichi, et ce, après avoir séjourné à Sainte-Anne-des-Pays-Bas et après avoir reçu les ordres du gouverneur Vaudreuil. Par la suite, 29 familles se sont réfugiées dans la ville de Québec. De plus, dix prisonniers du *Pembroke* ont vengé leur honneur en se battant sur les plaines d'Abraham, le 13 septembre 1759. En soustrayant les 232 Acadiens du *Pembroke*, les Britanniques ont donc réussi à déporter 6179 Acadiens de la Nouvelle-Écosse, en 1755 et 1756.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse : acvachon@videotron.ca

Nos membres publient



GAUTHIER, Hervé. *Sur les traces de mes grands-parents maternels. Joseph Fortin et Marie-Louise St-Gelais*, Québec, Éditions Mélia, 2021, 250 p.

Le livre rappelle l'histoire de Joseph Fortin (1876-1966) et de Marie-Louise St-Gelais (1885-1955). Nés au Lac-Saint-Jean, ils ont fait des séjours aux États-Unis (à Paterson, NJ), avant de s'établir à Jonquière, Marie-Louise ne s'adaptant pas du tout dans un monde complètement étranger.

La vie de la famille est mise en relation avec les mouvements de l'histoire du Québec : la colonisation de la plaine d'Hébertville, l'extension du chemin de fer jusqu'à Roberval et à Chicoutimi, l'émigration vers les États-Unis et les facteurs du retour, l'industrialisation et le développement urbain du Saguenay, la grande crise économique des années 1930.

Le livre sera utile pour qui désire se lancer dans un projet de recherche historique familiale, à l'aide de plusieurs sources d'information : les banques de données généalogiques, les registres de l'état civil, les recensements américains, les recensements du Canada, le registre foncier du Québec et les anecdotes provenant de la famille.

En vente auprès de l'auteur : hervé.gauthier@videotron.ca
30 \$ (+ frais de la poste pour la livraison ailleurs qu'à Québec).



ADN et généalogie

Denis Beauregard

Chronique
Chronique
Chronique
Chronique
Chronique

Comment fonctionne l'ADN (Y SNP)

L'ADN est une sorte de manuel pour construire un être humain. En comparant les résultats ADN entre deux personnes, il est possible de découvrir que celles-ci ont un chapitre en commun ! Aujourd'hui, ce second volet concerne le chromosome Y et le test SNP qui en fait l'analyse.

Le chromosome Y

L'ADN humain compte 23 paires de chromosomes. La 23^e paire est appelée *XY* chez l'homme et *XX* chez la femme. Ces lettres sont arbitraires, car les chromosomes ont une forme semblable, bien que de longueur différente. Le Y est exclusif aux hommes et est transmis à peu près tel quel par le père à ses fils ; ses filles recevront plutôt son chromosome X et ne pourront pas faire suivre le Y à la génération suivante.

Le chromosome Y peut être analysé selon deux méthodes : STR et SNP. Une analyse SNP¹ est basée sur la présence de mutations précises et sur leur enchaînement, ce que nous verrons ci-après. Une analyse STR² se fait en recherchant des séquences connues dans le chromosome Y ; ce sujet a déjà été développé dans cette chronique³. Ces analyses sont différentes, et une certaine expertise est requise pour comparer les résultats provenant des deux méthodes. Par contre, la description de celles-ci et leur utilisation par un généalogiste sont plus faciles.

Pour la suite de l'article, nous allons utiliser les données du laboratoire *FamilyTreeDNA*⁴ (*FTDNA*) pour une bonne partie des exemples. *FTDNA* est un pionnier dans ce domaine et offre des projets dont les administrateurs peuvent examiner les résultats des participants. L'année 2021 contient également pour *FTDNA* la plus importante collection de résultats Y SNP. Le laboratoire permet également des projets régionaux, patronymiques ou adaptés aux familles ADN. Le laboratoire *23andme* présente des résultats SNP avec cependant moins de précision, tout comme *Geno2* (test qui n'est plus offert) et *AncestryDNA* (en passant par un autre site pour compléter les résultats). Quelques laboratoires proposent maintenant des tests ADN de nouvelle génération qui permettent aussi de déterminer une SNP familiale avec plus de précision, en complétant l'analyse grâce aux outils du site *Yfull*.

Trois sortes de tests ADN

Il existe trois différents tests ADN utilisables en généalogie : les STR, les amorces et les tests de nouvelle génération.

Un **test STR** consiste à examiner la longueur de certains motifs répétés. Ce test a été détaillé dans notre premier article sur le chromosome Y³. Il est aussi utilisé pour des tests de paternité plus coûteux et moins fiables, parce que ce n'est pas le but premier de ces tests, par rapport aux tests populaires maintenant disponibles, ainsi que pour identifier une personne sur une scène de crime.

Un **test par amorce** consiste à détecter une certaine séquence de valeurs dans l'ADN (l'amorce), puis à lire la valeur trouvée au bout de cette amorce. Ce test est utilisé surtout pour une analyse autosomale destinée à trouver des cousins ou à donner un aperçu plus ou moins précis des origines. La puce utilisée pour ce genre de test peut aussi comprendre un certain nombre de SNP Y utilisables pour l'analyse du chromosome Y, comme nous verrons plus loin.

Le **séquençage de nouvelle génération**⁵ lit l'ADN avec des séquences d'environ 100 valeurs consécutives pour reconstituer le chromosome au complet, au lieu de lire une seule valeur à la fois. Il est possible de lire jusqu'à 400 valeurs, mais le taux d'erreur est alors trop élevé. Ce test est utilisé, d'un côté pour le *Big Y* de *FTDNA*, et de l'autre, pour l'analyse complète de l'ADN humain (plus de 6 milliards de positions). Dans ce dernier cas, l'analyse comparative du chromosome Y doit être complétée par une comparaison avec d'autres résultats qui est souvent faite par le site *Yfull* (qui peut aussi analyser les *Big Y*).

Les SNP et les haplogroupes

Une SNP Y, en soi, est la valeur lue à une position du chromosome Y. Elle doit être lue avec d'autres SNP et fait donc partie

1. SNP : *Single Nucleotide Polymorphism* ou « une mutation à un point précis ».

2. STR : *Short Tandem Repeat* ou « séquence courte répétée en tandem ».

3. BEAUREGARD, Denis. « Comment fonctionne l'ADN (Y STR) », *L'Ancêtre*, vol. 48, n° 337, hiver 2022, p. 131-136.

4. www.familytreedna.com/.

5. NGS : *Next Generation Sequencing* ou « séquençage de nouvelle génération ».

d'une séquence. Ainsi, l'ADN Y de l'auteur suit la séquence suivante:

M269→L151→P312→DF27→ZZ12_1→A431→Y7363

La mutation M269, présente dans environ 80 % de la population de l'ouest de la France, est assez fréquente au Québec. Les mutations qui suivent délimitent chaque sous-groupe (ou

sous-clades) de façon plus précise. Tous les hommes ayant la mutation DF27 ont aussi la P312 et la L151. À l'inverse, ceux qui ont P312 peuvent avoir une mutation différente. *FTDNA*⁶ et *Yfull*⁷ montrent les possibilités définies en ce moment.

Le tableau de *FTDNA* montre que R-P312 sans SNP plus récente est présent dans un grand nombre de pays surtout européens: 160 fois en Angleterre, 124 en Espagne, 107



6. www.familytreedna.com/public/y-dna-haplotree/R;name=R-P312.

7. www.yfull.com/tree/R-P312/.

SNP	FGC78762	ZZ19_1	A431	Y7363	Y41710	BY67760
Formation (âge)			4500	2800	1700	1050
Année			2550 av. J.-C.	850 av. J.-C.	250	900
	Jarret	Jarret	Jarret	Jarret	Jarret	Jarret
	Arméniens	Arméniens	Arméniens	Arméniens	Arméniens	
	Pagé	Pagé	Pagé	Pagé		
	Tousignant	Tousignant	Tousignant	Tousignant		
	Carrier	Carrier				
	Lériger	Lériger				
	Gagnon					

en France, etc. Il contient des sous-groupes comme R-DF19, R-L238, R-A9063, R-ZZ11, etc. Chaque sous-groupe peut être lui-même raffiné, ceci plusieurs fois. ZZ11 mène à R-U152, R-DF27 et R-BY140446.

Le tableau de *YFULL* est différent. Il montre d'abord les troupes qui sont directement dans P312 sans sous-divisions, puis les sous-groupes détaillés l'un après l'autre. Il comprend en plus une date de formation (*formed*), celle où ce site estime que les mutations sont apparues (l'époque où vivait le premier homme qui a eu cette mutation dans son chromosome Y avant de le transmettre à ses fils), ainsi que le temps où vivait le plus récent ancêtre commun (*TMRCAs*⁸) des hommes ayant cette mutation. P312 date d'environ 4800 ans⁹.

On remarquera par ailleurs un certain nombre de résultats P312 sans SNP plus récente. Certaines familles portent leur propre séquence de mutations durant des milliers d'années. Ce sont les descendants d'un ancêtre qui a eu très peu de descendants et dont un seul a fait un test ADN plus précis.

Quant à l'haplogroupe, il s'agit d'une lettre désignant la principale famille génétique suivie de la SNP connue la plus récente. Dans plusieurs cas, la lettre est suivie d'une sous-catégorie quand un haplogroupe couvre une grande variété de personnes. Ainsi, R-M269 est aussi appelé R1b-M269.

L'élément généalogique

De façon plus concrète, voyons ce qui se cache derrière ces SNP. Les Jarret dit Beauregard et Vincent, partis de la région de Grenoble dans le sud-est de la France, portent R-431→R-Y7363.

Les familles ayant la mutation R-Y7363 ont aussi la mutation A431 (et les mutations qui précèdent) et partagent donc un ancêtre commun ayant vécu longtemps avant que les noms de famille soient hérités de père en fils. Y7363 est partagé avec les

Pagé dit Quercy que l'on croit venir du Quercy, les Tousignant de Gironde et un groupe d'Arméniens que l'on croit descendre d'un Croisé.

Les R-A431 comprennent ces mêmes familles et d'autres qui sont britanniques, sans ajouter de familles françaises. R-ZZ19_1 ajoute les descendants de Jean Carrier et Barbe Hallé, de la Charente-Maritime, ainsi que les Lériger dit Laplante, de la Charente. R-FGC78762 ajoute les Gagnon. Plus la SNP est ancienne et plus elle couvre de familles. Inversement, plus elle est récente et plus elle se limite à une seule famille.

On voit par ailleurs que l'on dépasse la période généalogique (à partir de 1600, quand les registres deviennent plus fréquents en France) ou même celle des noms de famille (à partir de 1200, quand les patronymes sont hérités). Cela permet d'établir des liens familiaux plus éloignés.

Résumons tout cela dans un tableau.

LABORATOIRE	AUTOSOMAL	CHROMOSOME Y
<i>23andMe</i>	630 132	3 733
<i>AncestryDNA</i>	637 639	1 691 ¹⁰
<i>Family Finder de FTDNA</i>	612 272	0 ¹¹
<i>Living DNA</i>	683 503	34 216
<i>MyHeritage</i>	576 157	3 495

Les SNP par amorce

Les puces d'analyse ADN des principaux laboratoires sont programmables avec environ 700 000 SNP ou positions. La liste des positions lues sur l'ADN varie selon le laboratoire et certains d'entre eux ont choisi d'inclure une liste de SNP Y. Ce sont des tests autosomaux¹² qui ne sont pas uniquement autosomaux.

8. *TMRCAs*: *Time to the Most Recent Common Ancestor* ou « temps jusqu'à l'ancêtre commun le plus récent ».

9. Les dates sont notées *ybp* pour *years before present* ou « les années avant aujourd'hui (environ 1950) ».

10. Les SNP Y sont dans le chromosome 24, et leur analyse se fait par un site externe comme Morley, <https://ytrees.morleydna.com/extractFromAutosomal>.

11. Les tests Y sont séparés.

12. Un test ADN autosomal explore en théorie les 22 chromosomes non sexuels et parfois le chromosome X.

Voici quelques exemples tirés de la description de ces tests par l'ISOGG¹³.

En recherchant un petit nombre de SNP Y, par rapport aux millions de positions possibles, ces tests permettent de trouver une SNP plus précise que celle d'un test STR chez *FTDNA*. Cela dit, cette SNP donne souvent une SNP formée il y a plus de 4000 ans, ce qui n'est pas toujours suffisant pour distinguer des familles (on peut éliminer des familles dont le Y est trop différent, mais on ne peut pas confirmer que des familles avec un nom différent et ayant un Y similaire soient des branches d'une seule famille). Par contre, il est possible d'avoir une idée du chemin suivi par la lignée masculine en faisant une sorte de moyenne géographique des résultats trouvés. C'est le type de cartes qu'offrent certains sites spécialisés. On trouve aussi des cartes avec la densité de certaines SNP sur le site *Eupedia*¹⁴, ainsi que l'haplogroupe probable de plusieurs personnalités.

Comme les SNP examinées ne sont pas toutes les mêmes selon le laboratoire, une même famille pourrait avoir plusieurs étiquettes différentes.

Le fonctionnement général d'un test par amorce consiste à placer les morceaux d'ADN dans une sorte de grille d'analyse et de voir si une telle amorce peut être trouvée. Il s'ensuit que les SNP seront positives si l'amorce a été trouvée et que la valeur est celle prévue pour l'amorce en question, négatives si la valeur est différente, ou absentes (*no-call*) si l'amorce n'a pas été détectée.

On peut aussi choisir un petit groupe de SNP pour obtenir une SNP plus précise, sans avoir à faire un test de nouvelle génération. Il s'agit des SNP *Packs* de *FTDNA* et des *Panels* de *Yseq*, un autre laboratoire ADN. Ce sont des groupes d'une centaine de SNP, ce qui permet d'avancer de quelques pas parmi les mutations possibles. Avec deux ou trois de ces blocs, on dépasse un peu la précision des tests avec 4000 SNP d'un seul coup. Cependant, à la longue, le test de nouvelle génération est préférable, car l'analyse par amorces est encore loin du niveau de raffinement obtenu par ce test de nouvelle génération.

De plus, il arrive qu'une SNP soit considérée comme instable. En d'autres mots, celle-ci peut être trouvée lors d'un test et absente dans un autre, ou bien se trouver à plusieurs endroits ou dans plusieurs séquences. Il est donc possible, mais peu fréquent, qu'une SNP soit retirée d'une séquence ADN Y et donc qu'elle soit remplacée par une valeur plus ancienne et moins caractéristique.

Les SNP de nouvelle génération

La recherche d'amorces permet d'analyser un petit nombre de positions seulement. L'ADN Y est beaucoup plus long, et environ un million de positions pourraient être définies. Ces positions ne sont pas situées à n'importe quel endroit dans le chromosome Y. En effet, certaines sections du Y pourraient être recombinées avec celles du chromosome X. D'autres positions

sont aussi considérées comme instables, car pouvant changer trop facilement.

L'analyse d'une bonne partie du chromosome Y est tout de même possible. C'est ce qu'offre un test comme le *Big Y 700* de *FTDNA* (précédé du *Big Y* et du *Big 500*) ou le *Y Elite* de *Full Genome Corporation (FGC)*. D'autres laboratoires font l'analyse de tous les chromosomes, ce qui inclut alors le chromosome Y, comme *Dante* et *Nebula*.

FTDNA fait sa propre comparaison interne avec d'autres clients. D'autres laboratoires vont plutôt utiliser le site *Yfull* qui fera la comparaison entre les tests de tous les laboratoires (dont le *Big Y*), si le client les y envoie. Selon les autres clients, l'analyse du Y au complet permet de trouver une liste de SNP communes avec les autres et d'autres qui ne se trouvent que chez certains clients. Cela donne plusieurs catégories de SNP.

Il y a d'abord les SNP les plus anciennes ou les plus fréquentes, qui sont apparues les premières. Puis, à mesure qu'il y a moins de résultats avec telle SNP, chaque lignée se précise. Ainsi, on note la SNP R-P₃₁₂ chez tous ceux qui ont aussi le R-DF₂₇, mais ce DF₂₇ ne se voit que chez certains qui ont le P₃₁₂. On en conclut que le DF₂₇ est survenu après le P₃₁₂.

Les mutations sont organisées par blocs parce qu'on ne sait pas dans quel ordre ces mutations sont apparues. Ces SNP sont considérées comme équivalentes jusqu'à ce qu'un bloc soit coupé en deux quand une partie des SNP du bloc sont trouvées dans un test et pas dans les autres.

Ainsi, les Jarret-Beauregard-Vincent ont les SNP ci-dessous :

BY67760, BY112601, BY118137, BY125528, BY125529, BY43845, BY69592, FT166001, FT166230, FT166872, FT167016, FT167370, FT170144, FT171075, Y82927

Mais on ne sait pas dans quel ordre elles sont apparues. *FTDNA* (ainsi que *Yfull*) donne donc aux descendants de fils différents de l'arrivant André Jarret l'étiquette R-BY67760, à partir de la première SNP de la liste. Ces SNP se sont produites sur une période d'environ 900 ans. Quand un autre descendant d'un homme dans une position intermédiaire aura fait faire un test *Big Y* (ou un équivalent envoyé chez *Yfull*), ce bloc sera coupé en deux sous-blocs, le premier comprenant les SNP communes aux Jarret et à ce nouveau test, et le second aux Jarret seulement. L'étiquette sera changée de R-BY67760 pour une autre de la série. Cela pourrait se faire avec, par exemple, un Jarret de France, ou bien avec quelqu'un dont l'ADN Y n'a jamais été testé. Pour le moment, aucun nom français n'est suggéré parmi les correspondances entre Y-25 et Y-III.

Une conséquence de ce test est qu'on a en détail environ un million de valeurs consécutives sur le chromosome Y. Avant l'arrivée du test *Big Y 500*, *Yfull* offrait déjà une analyse des résultats pour en extraire 400 STR. En d'autres mots, à partir de l'analyse brute du contenu, on pouvait découvrir 400 séquences différentes de longueurs variables et les utiliser

13. https://isogg.org/wiki/Autosomal_DNA_testing_comparison_chart, Société internationale de généalogie génétique.

14. Par exemple, voir www.eupedia.com/europe/Haplogroupe_R1b_ADN-Y.shtml. La version anglaise est souvent plus complète.

pour distinguer des embranchements de l'ADN en plus des SNP. Le test *Big Y 500* a été ajouté pour refaire la même analyse en incorporant ses propres 500 STR, alors que le *Big Y 700*, plus récent, affiche jusqu'à 700 STR. En comparant ces STR qui ont une valeur statistique, *Yfull* a pu évaluer la période d'apparition des SNP.

Les SNP prédites par STR

Le laboratoire *FTDNA* offre comme test de base pour le chromosome Y des tests de type STR. Le tableau des résultats affiche tout de même une SNP prédite. La SNP est en vert si elle a été vérifiée par un test précis (comme le *Big Y* ou un *SNP Pack*¹⁵) ou en rouge si elle est prédite. Cette prédiction est toutefois très conservatrice et basée sur la comparaison avec des résultats similaires. Ainsi, on affichera R-M269 qui couvre 80 % de la population française sans détailler de sous-groupes. Si l'on veut vérifier qu'un candidat possible est de la même famille, cette prévision est parfois suffisante pour éliminer certains résultats, surtout si l'on recherche l'origine en France d'une famille alors que la documentation n'a pas laissé d'indices, comme pour les Acadiens.

Les triangulations

Les triangulations basées sur le chromosome Y s'appuient presque toutes sur les tests STR vus dans la chronique précédente³. Il est toutefois possible de vérifier si une nouvelle lignée fait partie de la même famille alors qu'on a fait un test SNP. Pour ce faire, il suffit de regarder la SNP obtenue par d'autres laboratoires comme *23andme* ou *AncestryDNA*, et de trouver un résultat ayant le même SNP, pour ensuite comparer les marqueurs STR de ce test de référence. Il y a toutefois un certain risque qu'il s'agisse d'une autre famille (les valeurs STR peuvent dériver), mais cette comparaison permet tout de même d'écartier ce qui est trop différent.

Pour le moment, aucune triangulation du catalogue collectif n'est basée sur la combinaison d'une lignée avec un test STR et d'une autre avec un test SNP.

Quelques exemples

L'Institut de la statistique du Québec diffuse la liste des noms de famille les plus fréquents. Voyons ce que disent les tests ADN pour les dix patronymes les plus fréquents au Québec.

Les **Tremblay** (TR10164) ont la SNP R-BY36344 partagée avec sept autres résultats, surtout britanniques. L'ancêtre commun aurait vécu il y a plus de 2000 ans.

Les **Gagnon** sont issus de quatre arrivants, soit Robert Gagnon (TR10139) et les trois fils de Pierre Gagnon et Renée Roger (TR10151). Cela permet d'identifier une SNP propre aux descendants de Robert (R-BY67385) et une autre pour les trois frères (R-Z21475).

Les **Roy** descendent de plusieurs arrivants. Toutefois, pour le moment, aucun n'a encore fait de test *Big Y* et il n'y a donc pas de SNP récente parmi ces familles.

Les **Côté** (TR10129) font l'objet d'une étude plus poussée au moment d'écrire ces lignes, et des tests *Big Y* devraient nous en dire davantage. Actuellement, J-T245329 est à la tête d'un bloc de 28 SNP séparant les Côté de leurs cousins les plus proches, avec un ancêtre commun il y a environ 2500 ans.

Les **Bouchard** viennent aussi de plusieurs pionniers. Toutefois, en ce moment, un seul Bouchard (TR10292) a fait un test *Big Y* qui le place loin de ses cousins, avec des ancêtres communs remontant à plus de 2000 ans. Ce descendant de Clément Bouchard et Louise Brillard a comme haplogroupe I1-Y91123 et nous supposons qu'il n'y a pas de bris génétique entre Clément et son fils Nicolas, ce qui sera confirmé lorsqu'une lignée vers son autre fils Michel, un autre arrivant, aura été documentée.

Selon un chercheur de la famille, il y aurait plus de soixante souches de **Gauthier** au Québec. Un petit nombre seulement a fait l'objet d'une étude ADN. Les Gauthier dit Saguinoira (TR10104) ont comme haplogroupe J2-FTA38950. Comme ils sont proches parents des Gauthier dit Larouche, si un descendant de ces derniers, ou idéalement deux, faisait le test *Big Y*, on pourrait évaluer combien de générations les séparent. Les autres Gauthier n'ont pas encore de test plus précis sur les SNP Y.

Les **Morin** sont dans une situation similaire. Un seul test *Big Y* concerne cette famille et place un descendant des Morin dit Boucher acadiens (TR10040) sous J1-ZS4452.

Les **Lavoie** ont deux souches principales. René Lavoie, originaire de Normandie, a déjà une signature bien précise (TR10423) avec environ 27 SNP débutant avec Rib-BY41645. Pierre de Lavoie, venu d'Aytré en Charente-Maritime, n'a pas encore de signature ADN Y, mais il est peu probable que ce soit la même que pour les autres Lavoie.

Parmi les pionniers **Fortin**, il semble que seuls les descendants de Julien Fortin dit Bellefontaine aient fait tester leur chromosome Y, ce qui a donné comme haplogroupe Rib-BY67350, partagé avec d'autres familles dont l'ancêtre commun aurait vécu il y a environ 4000 ans. D'autres pionniers Fortin semblent avoir de la descendance masculine, mais, pour le moment, aucun n'a fait le test requis.

Les **Gagné** partagent une situation similaire avec les Fortin en ayant un pionnier qui domine largement parmi la descendance de ce nom. À défaut d'un *Big Y*, c'est ici un test *Geno2*, moins précis, qui montre comme haplogroupe Rib-CTS7768.

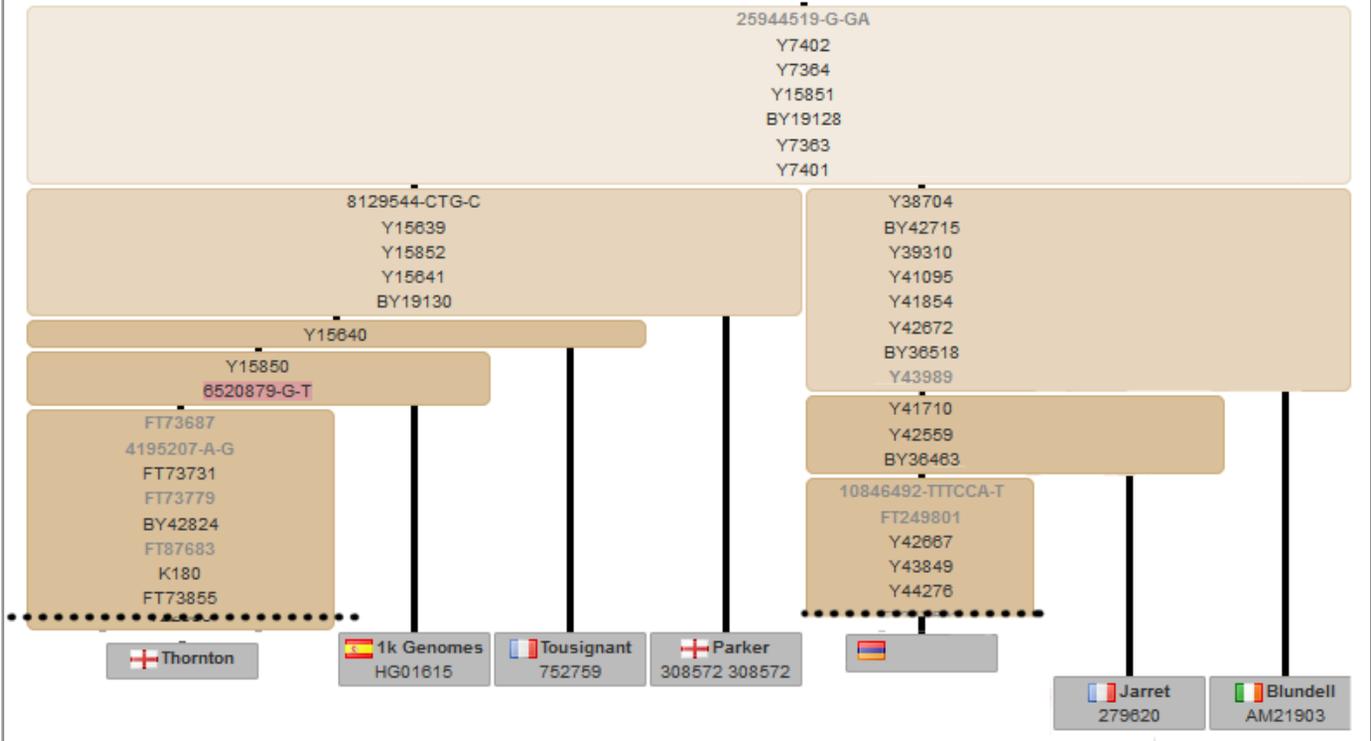
Les noms des SNP

Lorsqu'elles sont sur le chromosome Y, les SNP suivent certaines conventions.

15. Le *Big Y* examine environ un million de positions. Un *SNP Pack* en explore autour de 100 à 120. Une SNP individuelle peut aussi être testée. Un test HAP est utilisé par *FTDNA* si aucune SNP n'a été prédite à partir des STR.

The Big Tree: R-Y7363

R-P312/S116 > Z40481 > ZZ11 > DF27/S250 > ZZ12 > Z46512 > FGC78762 > ZZ19 > Z31644 > Z42772 > 8742535-G-GT > A431 > BY3288 > Y7365 > BY36464 > ~6184054-T-C > Y7363



S'il y a quelques lettres puis quelques chiffres¹⁶, ces lettres identifient le chercheur, ou le laboratoire, qui a découvert la mutation en question. Ainsi, M269 et M343 ont été définis par Peter Underhill de l'Université Stanford et L51 et L151 par Thomas Krahn. Les BY font suite à un test *Big Y 500*, FT à un *Big Y 700*, les Y à une analyse par *Yfull*, etc.

S'il y a seulement une série de chiffres, cela correspond à la position sur le chromosome Y, en général parce qu'une étiquette n'a pas encore été attribuée.

Finalement, le préfixe «rs» suivi d'une série de chiffres est plutôt utilisé pour une analyse autosomale, donc sur les 22 autres paires de chromosomes.

Étude d'un résultat *Big Y*

On trouve deux raisons principales pour faire un test *Big Y*: connaître avec plus de précision l'haplogroupe du pionnier, ou débloquent une lignée paternelle dont l'ancêtre lointain est inconnu; l'analyse est similaire.

Prenons comme exemple les sous-divisions du SNP Y7363 sur le site public *Ytree*¹⁷.

Tout en haut du tableau se trouve la séquence de SNP ou mutations ayant mené à la Y7363 à partir de P312 alias S116. Le

tableau commence avec une première série de sept mutations, dont la première en ordre alphabétique est Y7363. Tout ce qui suit contient d'autres mutations. Sous Y38704, un groupe de huit SNP mène aux Blundell d'Irlande et à un autre bloc de trois SNP. Le Y41710 est ensuite divisé en deux sous-groupes, l'un menant directement aux Jarret-Beauregard-Vincent et l'autre à un groupe d'Arméniens. Ces données ne tiennent pas compte de deux autres Jarret ni d'un Pagé dit Quercy ou d'autres familles qui se sont ajoutés aux résultats, mais qui n'ont pas été intégrées ici. Après d'autres tests, la ligne menant aux Jarret est remplacée par une nouvelle série de SNP.

Des descendants de plusieurs fils du pionnier Jarret ont fait un test ADNY, ce qui confirme qu'il s'agit bien de la lignée du pionnier. Il est en effet préférable de confirmer d'abord le pionnier. Si ce n'est pas le cas, il faut découvrir de qui il s'agit, ce qui est parfois plus complexe! Mais un test *Big Y* peut aussi aider à identifier cet arrivant.

Le tableau disponible directement après un test *Big Y* est un peu différent et utilise des teintes de bleu et du blanc pour montrer les listes de SNP, le résultat du client étant annoncé par un rectangle au bas de la page. La ligne la plus près du test est remplacée par un bloc en vert, avec le nombre de variants privés (ou non nommés). Les autres noms de famille ne sont

16. <https://isogg.org/tree/>.

17. www.ytree.net/DisplayTree.php?blockID=689.

pas affichés s'ils sont trop loin, mais on peut les retrouver en examinant la liste des correspondances Y STR et les SNP trouvés par ces tests.

La présentation de *Yfull* est assez différente. Voir par exemple <https://yfull.com/tree/R-Y7363/>.

Ytree et *Yfull* utilisent des données provenant de différents laboratoires pour comparer les listes de SNP.

Ytree fonctionne grâce à des bénévoles et n'est pas le plus à jour. Il utilise les fichiers VCF.

Yfull offre un service commercial d'analyse de résultats en utilisant les fichiers VCF¹⁸ et BAM¹⁹.

Un fichier VCF présente la différence entre le chromosome Y de référence et vos résultats et il est plutôt petit. Un fichier BAM renferme les nombreuses lectures du chromosome Y par

groupe d'environ cent valeurs. Comme ce chromosome Y comprend plusieurs millions de valeurs et que certains laboratoires essaient de lire chaque valeur 30 ou 150 fois, ce fichier BAM peut atteindre 50 Go quand il contient les milliards de positions de l'ADN complet.

Conclusion

Un test ADN de type Y SNP de nouvelle génération permet de trouver la plus récente mutation de la lignée ancestrale masculine. En combinant plusieurs tests, on peut découvrir des cousins éloignés de quelques millénaires ou évaluer à quel moment une famille homonyme s'est séparée.

Vous pouvez communiquer avec l'auteur à l'adresse : denis.b@francogene.com

18. VCF: *Variant Call Format* ou « format des mutations trouvées ».

19. BAM: *Binary Version of the Sequence Alignment Map* ou « version comprimée des séquences synchronisées avec le génome de référence ».

Nos membres publient



BÉLANGER, Monique. *Mes ancêtres bas-laurentiens au fil des générations et de l'histoire*, Rimouski, autoédition, 2021, 297 p.

Ce livre fait revivre dix familles bas-laurentiennes.

Quatre couples se sont établis, il y a 200 ans, sur des lots de notre région qui s'ouvrait à la colonisation. Les trois générations suivantes ont poursuivi le développement de leurs milieux, luttant contre la pauvreté, la maladie et l'analphabétisme. Au fil des générations se dessine une ligne de force : le courage d'entreprendre et la résilience qui permet de rebondir.

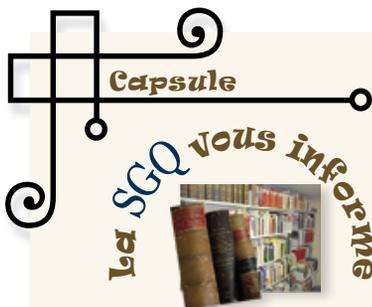
Leur histoire est aussi celle de leurs contemporains avec qui ils ont bâti notre région, ferme par ferme, paroisse par paroisse, service par service, soucieux de léguer plus qu'ils n'avaient reçu.

Le livre est en vente sur Amazon au prix de 27 \$.

www.amazon.ca/dp/2982045605

www.amazon.ca/dp/2982045605?ref_=pe_3052080_397514860

Les redevances à l'auteure seront partagées entre deux organismes communautaires de la région.



Répertoires disponibles

La Société de généalogie de Québec offre plusieurs répertoires de baptêmes, de mariages et de sépultures tels que : BMS de Charlevoix et Mariages du Québec métropolitain. Consultez la liste des répertoires disponibles sur le site web de la SGQ.

Pour plus d'informations, consultez l'onglet **Boutique** :

www.sgq.qc.ca/boutique-genealogie-repertoires-dvd-histoire.

Coronavirus, SGQ et BAnQ

Comme vous le constatez, la situation et les conditions sanitaires entourant la Covid19 évoluent constamment.

La meilleure façon de connaître les conditions et les heures d'ouverture de nos locaux est de consulter le site Web de nos organisations respectives et de surveiller les infolettres et les messages que nous vous envoyons.

Site Web de la Société de généalogie de Québec, www.sgq.qc.ca.

Site Web de BAnQ, www.banq.qc.ca.

Heures d'ouverture de la SGQ en temps normal



Société de généalogie de Québec

Centre de documentation Roland-J.-Auger

Local 4240, pavillon Louis-Jacques-Casault, Université Laval
(entrée par le local 3112)

Mardi: 9 h 30 à 16 h

Mercredi: 9 h 30 à 20 h 30

Jedi: 12 h 30 à 16 h

Samedi: 9 h 30 à 16 h 30, sauf les sections réservées pour la formation

Collection du Fonds Drouin numérisé disponible pour consultation.

Publications de la Société: répertoires, tableaux généalogiques, cartes, logiciels, etc., disponibles aux heures d'ouverture. Les achats de publications débutent 30 minutes après l'ouverture du centre et se terminent 30 minutes avant l'heure de fermeture.

Heures d'ouverture de BAnQ Québec en temps normal

Bibliothèque
et Archives
nationales

Québec

Local 3112, pavillon Louis-Jacques-Casault,
Université Laval

Tous les services sont fermés le dimanche et lundi.

Manuscrits, archives, microfilms et bibliothèque:

Mardi et vendredi 9 h à 17 h

Mercredi et jeudi 9 h à 21 h

Samedi 9 h à 17 h

La communication des documents se termine 15 minutes avant l'heure de fermeture.



Société généalogique canadienne-française

LA SGCF EN LIGNE!

Assistez à nos conférences et
formations !
Sujets divers
Intérêt certain!
Inscrivez-vous tôt!



Offre ouverte aux membres
et au public non-membre!

Plusieurs dates disponibles
pour une même formation!

VISITEZ NOTRE SITE INTERNET POUR CONNAÎTRE
NOTRE PROGRAMMATION

3440, rue Davidson, Montréal (Québec) H1W 2Z5

Téléphone : 514-527-1010

Site Web : www.sgcf.com Courriel : info@sgcf.com



Société généalogique canadienne-française

Notre mission : vous aider à trouver vos ancêtres!

- ◆ État civil
- ◆ Répertoires
- ◆ Contrats notariés
- ◆ Dossiers de famille



- ◆ Bases de données
- ◆ Cartes mortuaires
- ◆ Fonds privés
- ◆ Périodiques

Visitez notre site Web : www.sgcf.com

3440, rue Davidson, Montréal (Québec) H1W 2Z5

Téléphone : 514-527-1010

Courriel : info@sgcf.com



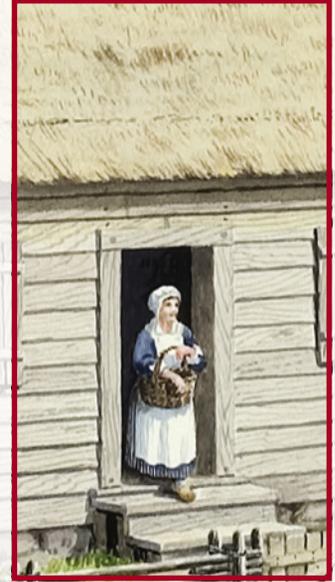
AUJOURD'HUI
L'HISTOIRE
AVEC

Éric Bédard

LE QUÉBEC

Tournants d'une histoire nationale

Préface de Jacques Beauchamp



GREGORY M. W. KENNEDY

Une sorte de paradis paysan ?

Une comparaison des sociétés rurales
en Acadie et dans le Loudunais,
1604-1755



SEPTENTRION.QC.CA
LA RÉFÉRENCE EN HISTOIRE AU QUÉBEC

Jean Dubé Jean Mercier Emiliano Scanu



COMMENT SURVIVRE AUX CONTROVERSES SUR LE TRANSPORT À QUÉBEC?

Préface de Réjean Lemoine
Postfaces d'Yvon Charest et de Jérôme Landry

RAYMONDE LITALIEN

La Louisiane, une affaire d'État

Récits de Jean-Baptiste Minet
et d'Henri Joustel,
témoins de Cavalier de La Salle

1684-1687

